

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LE QUÉBEC COMMERCIAL

Salle de Lecture
Parlement
15 Juin 7

ASSURANCE
MARCHÉS FINANCE
INDUSTRIE

ORGANE DES INTÉRÊTS COMMERCIAUX DE QUÉBEC

VOL. V—3e année. No 23.

QUÉBEC, VENDREDI, 22 JANVIER 1897

PRIX D'ABONNEMENT: \$2.00

ULRIC BARTHE, *Rédacteur-en-chef.*

L. E. THOMPSON, *Administrateur.*

A. R. PRUNEAU

& Cie

IMPORTATEURS DE
Charbons de toutes sortes

— ET —

Matériaux de Construction

Ciments Portland et Canadien
Plâtre pour enduits et engrais
Tuyaux en grès, écossais et canadiens
Tuiles pour parquets et manteaux de cheminée

Briques en tous genres
Briques à feu
Terre à feu, etc.

HAUTE NOUVEAUTE :

BRIQUE vitrifiée pour pavages
OISEAUX en métal nouveau modèle pour briquetiers,
ROCK WALL PLASTER.

Bureau, Cour et Quai: 90 Rue Dalhousie.

SEAU D'INCENDIE

A COMPARTIMENT CHIMIQUE

(Approuvé par la Fire Underwriter's Association).

LE PLUS SIMPLE....

....LE MEILLEUR

Le moins cher de tous les Extincteurs d'incendie connus jusqu'ici.

Notre Seau d'Incendie ne manque jamais son coup

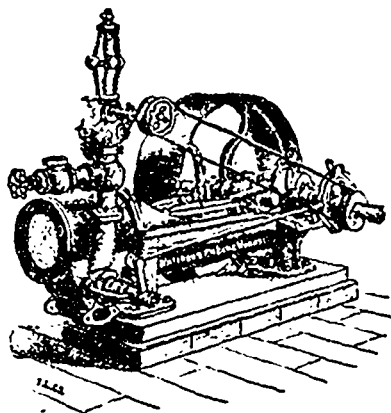
C'est un article indispensable dans les usines, magasins, presbytères, maisons privées, etc.

Fabriqué par JOHN MARTIN, SONS & Co,
455 rue St-Paul, Montréal.

AGENCE A QUÉBEC:

A. P. LAURENT,

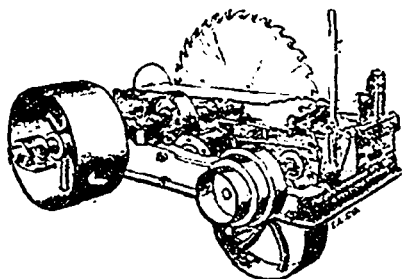
18 rue St-James.



Engins "CHAMPIONS" améliorés

CHAUDIÈRES EN ACIER

Portatifs, semi portatifs et stationnaires, de 6 forces en montant.



Bancs et Carriages de Scies rondes

de toutes les grandeurs

AVEC SOMMIERS EN ACIER



PLANEURS Simples, Planeurs Embouveteurs et Mouleurs combinés et toutes sortes de machines pour travailler le bois.

Aussi Machines à Plumer et autres. Machines employées dans la fabrication du Bois de Pulpe.

Aussi Hache Paille "Ross" et un assortiment complet d'Instruments Aratoires.

Nos Prix sont les plus Bas et nos Machines sont les meilleures.

Demandez les circulaires.

W. A. ROSS, 78 rue St-Paul

Représentant

FROST & WOOD, Smith's Falls, Ont.

WATERLOUS ENGINE WORKS Co., Brant.

SPÉCIALITÉ DES

TABACS EN POUDRE

+ + FRECHETTE

No Fève et Rose

" X Rose extra

" I Rose

" 2 Naturel

" F 2 Naturel et Fève

Echantillons envoyés sur demande

Tabacs Coupés

Jacques-Cartier

(à chiquer et à fumer).

Fine Cut

(à fumer et le seul dans le papier plomb).

MILLER & LOCKWELL

SUCCESEURS

KERR & MORGAN

MONTREAL

ASCENSEURS et MONTE-CHARGES

électriques et autres.

Pour devis, prix et autres informations, S'adresser à

A. P. LAURENT,
18 rue St-James,
B.-V.

Quebec.

MACARONI

En boîtes de 5 et 10 livres

★ 3½ C. ★

Chez F. KIROUAC & FILS

M^cCALL, SHEHYN & CIE ^{Sirop} FAJARDOS

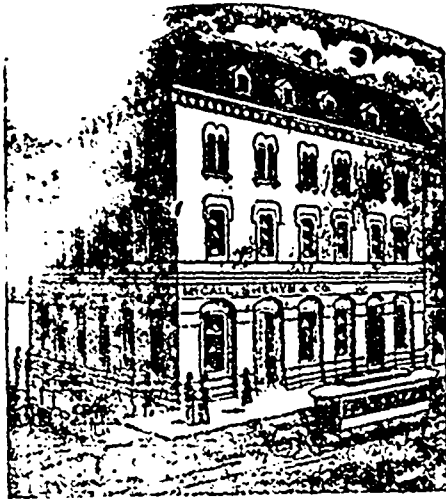
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES
ANGLAISES,
FRANÇAISES
ALLEMANDES et
AMÉRICAINES

Constantement en main un assortiment
considérable d'effets canadiens provenant
des meilleures fabriques du pays, viz :

TWEEDS CANADIENS,
COTONNADES de
tous genres, Etc

AUSSI—A chaque saison, un grand choix
dans les articles suivants : Chapeaux de
paille et de feutre pour Messieurs et pour
Dames, Fleurs artistiques, Rubans, Dentel-
les, Parasols et articles de fantaisie. Leur
assortiment dans ces différents genres est
très varié et très complet.

52 RUE ST-PIERRE
QUEBEC



Reçu par Blin. " Boston Marine "

Uno cargaison de

Sirop Fajardos

de couleur jaune et qualité extra

NAZ. TURCOTTE & CIE
QUEBEC.

Epicerie

ET.....

Vins

IMPORTATION RECENTE

Morue verte en quarts Nos. 1 et 2.
Huile de morue A.

N. RIOUX & Cie.,

Négociants en gros de produits indigènes et de l'étranger
162 et 164 RUE ST-PAUL, Québec.

LANGLOIS & PARADIS

...QUEBEC...

MAISON DE GROS EN

Epicerie, ± ±

Vins,

± ± ± **Liqueurs**

Assortiment le plus complet

PRIX LES PLUS BAS

THIBAUDEAU FRERES & CIE.

Importateurs et marchands en gros de

MARCHANDISES SECHES

Anglaises, Etrangères et Canadiennes

Nos. 41 et 43 rue Dalhousie

QUEBEC.

Branches: Thibaudau, Bros & Co, Montréal
Thibaudau, Bros & Co, Londres, E. C., Angl.

Gauvreau, Belleau & Cie

Importateurs et Marchands en Gros de

Marchandises Sèches

Anglaises, Américaines et Canadiennes

Coin des rues

ST-PIERRE, ST-ANTOINE

et **SAULT-AU-MATELOT**

Quebec

LIMES ET RAPES " BEAVER
(Marque garantie)]

Fabriquées par la
" BEAVER FILE WORKS Co
(Fabrique de limes " Castor ")

LÉVIS, QUÉBEC

Demandez le catalogue de nos prix.

VANDRY & MATTE.

HYGIENIQUE
VENTILATION
FERBLANTIER A EAU CHAUDE
ET A LA VAPEUR
HAUFFAGE
ECLAIRAGE
AU GAZ
ELECTRICITE
SONNERIES, ETC.

COIN DES RUES
ST. JEAN ET D'YOUVILLE
TELEPHONE 809
QUEBEC.

Jos. Amyot & Frere Importation directe de
NOUVEAUTES
Européennes,
Américaines et
Canadiennes.

45 Rue Dalhousie et
20 Rue Union, Basse-Ville **Quebec.**

Assortiment complet en

Chapeaux feutre, Plumes, Fleurs, Rubans, Satins, Velvetines, Den-
telles de toutes sortes, Broderies, Point à voiles, Mousselines, etc.

Fournitures d'ameublement, Articles de toilette pour hommes, fem-
mes et enfants, Articles de fumeurs, de pêche, Bijouteries, Tapisseries,
Coutellerie, Etc.

SPÉCIALITÉS VENANT DIRECTEMENT DU JAPON ET DE LA CHINE

Nouveautés pour les Fêtes :

Boîtes Fantaisie, Jouets, Offres spéciales et grandes nouveautés.

Demandez l'Allumette **WATERPROOF ORIENTAL**, une spécialité, en boîtes de
paquets de 1200 allumettes, ou 72,000 allumettes en tout. Pas de perte.

JOBIN & ROCHETTE

Manufacturiers de **CHAUSSURES** et marchands de **GLAQUES**
MARQUE JACQUES-CARTIER

Fabrique : Coin des rues Colomb et Voltigeur, St. Roch

Succursale : Coin des rues ST-PIERRE et SOUS-LE-FORT

A la dernière Exposition Provinciale tenue à Québec, MM. Jobin & Rochette ont remporté
la médaille d'or offerte par l'honorable Jos. Shehyn, député du Québec-Est à la Législature.

LA MAISON Z. PAQUET, QUEBEC

A toujours en mains un Stock immense dans les Pelleteries suivantes :

- | | | |
|---------------------|----------------------|-----------------------------|
| Martre du Labrador, | Seal d'Alaska, | Greenland Seal, |
| " de Sibérie, | Mouton de Perse. | Robe de Chèvre Grise, |
| " de Prusse (Baum), | " Gris, | " " Noiro, |
| " de Roche (Stone), | " Blanc d'Islande, | Castor Belge, |
| " Canadienne, | Astrakan, | Wallaby, |
| Loutre du Labrador, | Thibet, | Wombat, |
| Castor du " | Chat Sauvage, | Doubleure en Vison, |
| Vison du Canada, | Lats Musqués, | " " Rats de Russie, |
| Martre d'Alaska, | Nutria, | " " du Canada, |
| Chinchilla, | Opossum d'Australie, | " " Ecurueil gris et blanc, |
| Renard argenté, | " Américain, | " " Hamster. |

Demandez la Liste de Prix.

— LA —

"Semaine Commerciale"

9 RUE ST-ANTOINE Téléphone 744.

ABONNEMENT A

"LA SEMAINE COMMERCIALE"

Par année.....\$2.00
 Pour 6 mois..... 1.00

Fas d'abonnement pour moins de 6 mois.
 Les avis de refus d'abonnement,—il en sera de même des avis de changement d'adresse,—ne vaudront que s'ils sont adressés directement au bureau du journal, par écrit ou autrement.

Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration.

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion..... 10c. la ligne
 Insertions subséquentes..... 5c.

MESURE AGATE

Atelier Typographique de

"LA SEMAINE COMMERCIALE"

ATTENTION ET PROMPTITUDE

Caractères neufs et variés
 Presses Modernes. . .

Impressions en tous genres, Ouvrages de goût, Papeterie de commerce, Formules de loi, Factums, Affiches et Cartes en couleurs,

Exécutés aux meilleures conditions

Spécialité:
 Papeterie imprimée pour Beurrieres et Fromageries.

Attention particulière pour commandes par la poste, adressées BOITE 233.
 Téléphone 144.

AUX ABONNES

Prière de consulter le coupon d'adresse sur la première page du journal. La date inscrite en regard de votre nom indique jusqu'où votre abonnement est payé. Ecrivez-nous, s.v.p., des frais de correspondance inutile, et renouvelez votre abonnement à l'échéance.

BAJTHE & THOMPSON.

QUÉBEC, VENDREDI, 22 Janvier 1897

Nous consacrons aujourd'hui beaucoup d'espace au compte-rendu des sessions de la Commission du Tarif, que nous avons fait aussi complet et aussi précis que possible. Plusieurs de ceux qui ont comparu se plaignent d'avoir été mal interprétés par les reporters de la presse quotidienne. Nous avons cherché à éviter ce reproche.

x

La presse de Montréal demande à être admise aux délibérations de la Commission du Havre.

En réponse à un reporter, M. Bickerdike a dit :

"Quant à moi, je suis d'avis, comme la plupart des membres de la commission, que le public doit être tenu au courant de ce qui se passe devant la commission, et je crois que nous sommes assez dignes de la charge qu'on nous a confiée pour n'avoir pas à rougir de la manière dont nous nous en acquittons. Les journalistes devraient assister à toutes nos séances."

+

On nous dit quelquefois : Votre journal n'a pas mentionné tel ou tel incident. Nous répondons alors que c'est tout simplement parce que les faits ne sont pas venus à notre connaissance personnelle, ou que nous n'avons pu en vérifier l'exactitude.

Plusieurs nous disent qu'ils aiment la *Semaine Commerciale* parce que ce n'est pas un journal fait comme les autres. La différence, c'est que nous sommes fait dès le début une règle de conduite de ne jamais copier les autres. Nous faisons tout de nos mains ; notre bagage de nouvelles est moins lourd, mais il nous appartient en propre. Quand nous entendons parler de quelque chose, nous prenons la peine d'aller à la source même ; plutôt que de nous exposer à induire le public en erreur, nous préférons nous taire. Nous sommes peut-être moins intéressant, mais à coup sûr plus fiable.

Nous croyons qu'un journal bien fait ne doit pas être rédigé autrement. Il y a quelques exceptions, mais la plupart des feuilles quotidiennes sont des ramassis de *pluguats* et de fausses nouvelles. Deux fois depuis que la *Semaine Commerciale* existe, il nous est arrivé de nous départir de notre prudence ordinaire, et de copier de confiance des nouvelles qui paraissaient plausibles à leur face même ; et deux fois nous en avons constaté l'inexactitude.

:o:o:

LA COMMISSION DU TARIF A QUÉBEC

Les ministres fédéraux chargés d'étudier le tarif ont dû constater qu'à Québec les esprits sont tout aussi éveillés qu'ailleurs. En une journée et demie, ils ont vu défiler devant eux une cinquantaine de délégations commerciales ou industrielles, et tous les porte-paroles qui se sont présentés ont prouvé qu'ils étaient maîtres de leur sujet.

Détail intéressant: le sténographe français n'a presque eu rien à faire, car les Canadiens-français comme les autres ont manié la langue anglaise avec une facilité qui a fait l'admiration des commissaires. C'est qu'on parlait d'abondance, et que dans ces temps-là l'éloquence native devient presque l'ubiquité des langues.

Chacun a prêté pour sa paroisse, ou pour son négoce particulier. Nous serions le dernier à le reprocher, même à ceux qui ont énoncé les vues les plus diamétralement opposées aux nôtres. Il y en a qui veulent encore à tout risque goûter de la protection à outrance, avec les résultats qu'on sait ; chacun son goût, nous plaignons sincèrement ceux-là. Mais nous pouvons dire qu'ici comme aux autres sessions de la Commission, la dissatisfaction générale du régime restrictif s'est hautement manifestée, dans l'épico-

rie, les nouveautés, la forronnerie, les grains,—éléments qui comptent. Le cri a été général contre les monopoles, contre l'iniquité des droits spécifiques, contre les anomalies et les complications insensées qui émaillent notre tarif douanier. On veut la libre concurrence, l'équité dans la répartition des impôts de manière à ne pas faire peser plus lourdement le fardeau sur le pauvre que sur le riche, l'uniformité et la clarté dans les termes du tarif. Les partisans du monopole canadien eux-mêmes invoquent parfois à l'appui de leur thèse l'épouvantail du monopole américain.

L'enquête à laquelle nous venons d'assister a été variée, sinon complète, et a donné aux commissaires une bonne vue d'ensemble de l'opinion québécoise. Ils emportent la matière d'une multitude de réformes qui, si elles ne font pas l'affaire de celui-ci ou celui-là en particulier, devront profiter au grand nombre, et c'est là le grand objectif. Trop d'importateurs et de boutiquiers, et pas assez de manufacturiers, insinuit un journal de cette ville pendant l'enquête. Nous n'avons pas saisi le sel de cette remarque. Les questions de tarif ne touchent pas seulement une classe, elles intéressent de près le commerce comme l'industrie, et depuis un certain temps il est facile de voir que le haut commerce détache sa cause de celle des manufacturiers trop exigeants. Nous ne désespérons pas de voir assez vieux pour voir se répéter ici ce qui s'est passé en Angleterre et dans d'autres pays : les manufacturiers eux-mêmes se dégoutent des hauts tarifs, faire la distinction entre les industries vraiment nationales et les industries artificielles, et comprendre qu'au lieu d'être l'importation il importe de la stimuler, parce qu'elle stimule elle-même l'exportation ; attendu que, l'argent n'étant que l'image des valeurs, c'est avec des marchandises qu'un pays solde en réalité ses achats.

—:o:o:—

PENSIONS DE RETRAITE POUR TOUS

Nous parlions récemment du sort qui attend la légion de commis et d'employés de commerce qui s'agite derrière les comptoirs.

Pour la plupart, l'avenir n'est pas précisément gai, et nous nous sommes souvent demandé pourquoi cette classe est avec tant de persistance négligée par les législateurs.

Une lacune importante que nous avons déjà signalée dans ces colonnes, c'est qu'il n'existe pas pour elle de système de pensions de retraite, comme pour les fonctionnaires de l'Etat. Cette fois, notre voix sera sans doute perdue au milieu du

brouhaha des questions politiques, que les partis étornisent à plaisir pour pouvoir mieux pêcher en eau trouble. Ce sera un jour heureux pour notre pays que celui où l'opinion publique fera la sourde oreille aux exploitants et où les questions réglées pourront être enterrées et dormir en paix. Quo de temps perdu pour rien, avec ce sempiternel retour de vieilles ritournelles qui paralyse le mouvement et épuise stérilement les forces de la nation ! Voilà sept ans bien comptés, par exemple, qu'on nous joue le même air avec la question des écoles à la clef. Que de réformes utiles et nécessaires cet interminable point-d'orgue ne nous a-t-il pas empêché d'opérer ! Ne serait-il pas temps de passer à l'ordre du jour ?

Ainsi, voici une importante question sociale qui aurait dû depuis longtemps appeler l'attention des législateurs. Que fera-t-on des milliers d'employés de commerce dont le nombre s'accroît progressivement d'une année à l'autre, à mesure qu'ils arriveront à l'âge de retraite, ou qu'ils seront poussés dehors par les plus jeunes ?

Dans les pays plus avancés, il y a des lois spéciales qui pourvoient au cas en question. Il existe en France, par exemple, un système régulier de pensions de retraite constituées au profit des ouvriers, gens de service, employés et commis, ou de leurs veuves et enfants, soit par les maîtres ou patrons, soit avec le concours ou l'entremise de ces derniers. La loi fixe même la quotité insaisissable et incessible, pour quelque cause que ce soit, des pensions de cette nature, et l'on étudie en ce moment l'opportunité d'étendre ce bénéfice d'insaisissabilité et d'incessibilité à toutes les pensions ouvrières.

Nous citons le fait pour faire voir quelle importance on attache ailleurs à des questions déplorablement négligées chez nous. Voyez donc le manque de logique : nous nous attardons aux problèmes du présent comme s'ils étaient insolubles, et pendant ce temps-là nous tolérons que de nombreuses classes d'hommes manquent de protection contre les embarras de l'avenir, préparant ainsi de nouveaux problèmes sociaux que nous pourrions prévenir en les envisageant courageusement dès aujourd'hui.

Qu'on ne dise pas que la réforme dont il s'agit ici est irréalisable : le modèle est indiqué, l'épreuve est faite. Si les pensions de retraite étaient organisées sous le couvert de la loi dans toutes les administrations petites comme grandes, au moyen d'une modique retenue sur les salaires, comme la chose se pratique déjà dans les services internes du gouvernement, on sauverait de la misère une notable partie de la population, et l'on

n'entendrait plus parler d'une multitude de cas désespérés de pauvreté honteuse.

La nature humaine est ainsi faite qu'il faut souvent la protéger, pour ainsi dire, contre elle-même. C'est de ce principe qu'ont originées divers systèmes d'assurances et de pensions de retraite, qui sont autant de sauvegardes pour les familles contre l'incurie ou l'insouciance de leurs chefs et soutiens. Ces secours futurs sont même si sacrés que la loi en entoure quelques-uns de barrières infranchissables. La jurisprudence qui proclame l'insaisissabilité ou l'incessibilité des pensions de retraite en tout ou en partie, paraît universellement établie. Elle existe ici pour les pensions de l'Etat. Dans une circonstance encore récente, le gouvernement s'est vu forcé de continuer à payer les versements d'une pension qu'il avait rachetée. Le pensionnaire avait vendu sa pension et donné quittance ; mais sur les protestations de son épouse, les tribunaux ont annulé le contrat parce que l'insaisissabilité de ces derniers n'est dans aucun cas légale. On voit donc de quelle protection absolue sont dépourvues des centaines de mille familles, auxquelles une pension, si mince qu'elle soit, assurerait au moins le pain quotidien.

—(o) (o)—

CE JOURNAL REPOND-IL AU SIGNALEMENT ?

Brauns est le nom d'une publication new-yorkaise qui traite de l'art d'annoncer. Voici ce qu'il dit des annonces dans les journaux de commerce :

"Pour qu'un genre d'annonces soit couronné de succès, il faut, comme pour tous les autres du reste, observer un bon nombre de conditions, mais la principale consiste à trouver le bon médium. Ce devra être un journal ayant un public sympathique et familier avec la question. Ce devra être un journal dont l'éditeur ait à cœur l'intérêt de l'annonceur. Ce devra être un journal franchement dévoué à la cause de sa clientèle ; il faut aussi qu'il soit alerte et qu'il marche de front avec le siècle. Si vous trouvez ces conditions réunies dans un journal d'affaires, alors le succès est assuré si de votre côté vous faites votre devoir. Ce que vous offrez doit être à la hauteur de vos représentations. L'article doit être une nécessité au milieu où vous cherchez à le placer, et vos méthodes d'affaires doivent être honorables et correctes. Dans ces conditions, il n'est pas d'annonces qui donnent un rendement plus rapide et plus abondant que celles qui sont faites d'une manière intelligente dans les colonnes d'un journal de d'affaires."

—o-x-o-x-o—

LE QUEBEC EXCHANGE

Au moment où cette institution va disparaître, il est intéressant de rappeler les souvenirs qui s'y rattachent. Le Québec

Exchange n'est pas d'hier. Sa fondation remonte à 1816. En ce temps là, les exportateurs de Québec se réunissaient dans un petit hôtel de la Basse Ville, qui s'élevait sur le quai Napoléon, à l'endroit qu'occupe aujourd'hui le Bloc Chouinard.

L'immeuble se rejoignait, par une arcade, au bloc en arrière de l'établissement Rabineau & Gaudry. C'est là que furent jetées les bases du Québec Exchange.

Plus tard, la société transportait ses pénates dans un local plus vaste sur la rue St-Pierre, précisément à l'étage qu'occupe aujourd'hui sa contemporaine l'Assurance de Québec.

En 1830, l'Exchange déménageait de nouveau dans ses quartiers actuels, au coin des rues Dalhousie et St-Paul. L'immeuble, tout frais bâti, passait alors pour un palais, et l'on en était très fier. C'était alors le beau temps. Québec faisait un grand commerce d'exportation, et les gros marchands de bois de la Basse-Ville faisaient des affaires d'or. M. F. Johnston surintendant l'Exchange, qui est là depuis 26 ans, rappelle avec émotion cette époque déjà lointaine où il comptait jusqu'à 1700 vaisseaux en rade dans une seule saison. Quel plaisir c'était alors de voir déboucher à la fois des centaines de voiles, de véritables forêts de mâts, derrière les rochers de St-Joseph de Lévis, par les belles journées de printemps ! Mais les beaux jours sont courts : la vapeur a détrôné le voilier, et l'exportation du bois carré a quitté Québec, et maintenant ce port pourtant si merveilleusement beau reste à peu près désert pendant tout l'été.

Aujourd'hui, les expéditeurs de bois ne sont plus qu'une pagaille, et l'utilité du Québec Exchange a cessé. La salle de lecture est de moins en moins fréquentée ; le télégraphe, le téléphone, les nouvelles méthodes du commerce ont profondément modifié les conditions et les mœurs. On lit maintenant chez soi ou au Club. Il ne reste plus guère de la vieille physionomie de l'Exchange que le registre, gros in-folio, où M. Johnston annoté tous les jours, de sa plus belle main, les événements de moins en moins remarquables du port de Québec, les arrivages et partances des vaisseaux, les incidents et sinistres de la navigation. Archives précieuses amassées depuis des années, contenant l'histoire de notre port de mer, et qu'il ne faudra pas laisser perdre.

La Chambre de Commerce se propose de faire l'acquisition de l'immeuble. Cela lui appartient d'office, et l'endroit est bien situé pour bâtir un Board of Trade digne de la ville. La propriété est spacieuse, mesurant 8000 pieds de superficie. Elle sera vendue par le shérif le 6 février.

— u.o.(.)o.u —

N. DION Jr.

BANQUIER

Ancien Gérant de la Banque Jacques-Cartier à St-Sauveur

COMPTABLE - ET - LIQUIDATEUR

S'occupe tout spécialement de

Collection

ainsi que de

Règlement d'affaires de faillites.

Agent circulateur de la Banque de Québec.

Bureau: 254 Rue St-Joseph, St-Roch

— BLOC PATOINE —

Téléphone 2031.

POISSONS

Harongs Labrador,
Harongs Cap Breton, Anticosti, etc.
Morue verte et sèche,
Saumon, Truite, Sardine, Flétan.

HUILE de morue,
de loup-marin.

Exportateurs de

Beurre et Fromage

J. B. RENAUD & Cie

126 à 140 Rue St-Paul, QUÉBEC

Une bonne marchandise a toujours son prix et se vend aisément

La célèbre Poudre à Pâte

Cook's Delight

Est de cette classe de marchandises.

Elle donne la plus entière satisfaction, et aux marchands et aux consommateurs.

Les ingrédients qui y entrent sont de première classe.

En vente chez tous les Epiciers de Gros.

.....NO 4 RUE BUADE.....

VICTOR LAFRANCE, Relieur

RELIURE

de Commerce,
de Comptabilité,
de Publications littéraires

Spécialité de Reliures Artistiques

Prix convenables. Satisfaction assurée.

La

Somerset, P. Q.

FONDERIE DE PLESSISVILLE

Conditions Libérales

Catalogue et Listes d'escompte

envoyés sur demande.

Manufacturiers de...

Machines et Chaudières à vapeur,
Turbines, Appareils de sciage mécanique,
Machines à raboter et à embouvetter,
Toutes espèces de machines pour moulins à scie et à farine,
Machines, Outils et Fournitures à l'usage des Forgerons, Carrossiers et Menuisiers.
Trains, Ressorts, Soufflets, Roues, Cerceaux et Bois de Voitures.
Instruments et Ustensiles de Boucherie et de Fromagerie.
Pompes, Eviers, Poêles, Chaudières, et articles de quincaillerie en général.

F. T. SAVOIE, Gérant.

ENQUETE SUR LE TARIF

Lundi matin, les quartiers de la Commission du Havre, dans l'Entrepôt de Douane, étaient envahis par une foule nombreuse de marchands, d'industriels et de journalistes, et le défilé s'est continué sans interruption toute la journée et la demi-journée de mardi.

Le président de la Commission du Havre, M. J. B. Laliberté, et le secrétaire M. Woods, se sont multipliés pour faire les honneurs de leurs quartiers aux ministres et aux délégations. De leur côté, le vice-président et le secrétaire de la Chambre de Commerce, MM. H. E. Dupré et N. LeVasseur, ont souhaité la bienvenue aux distingués visiteurs au nom du commerce de Québec.

Les ministres commissaires se sont ponctuellement mis à l'ouvrage à 10 heures précises. L'hon. M. Fielding présidait, ayant l'hon. M. Paterson à sa droite et sir Richard Cartwright à sa gauche. Sir H. G. Joly de Lotbinière s'est tenu tout le temps avec ses collègues, et l'hon. F. Langelier a aussi suivi les séances avec intérêt, tous deux présentant les délégations aux ministres. Le reste de la table était réservé aux secrétaires MM. T. C. O'Hara, C. B. Burn et J. N. Baisson, ainsi qu'aux sténographes M. Ths. Bengough et Arthur Légaré. Les délégations s'inscrivaient à M. LeVasseur, et tout a marché avec un ordre parfait.

Les premières consultations ont été secrètes. L'industrie et le commerce des fourrures, représenté par MM. Arthur Paquet, de la manufacture Z. Paquet, et J. B. Laliberté, ont été d'abord entendus. Puis MM. C. R. Whitehead et L. G. Craig, des filatures de coton de Montourençy, ont aussi demandé le huis-clos. Dans les deux cas, on désirait soumettre à la Commission des chiffres et des détails techniques non destinés à la publicité.

Nous croyons savoir que M. Paquet a demandé l'admission en franchise de certaines peaux repassées qui servent de matière première à son industrie et qui paient présentement 15%.

M. J. B. Laliberté a de son côté demandé de réduire les droits sur chapeaux, imperméables, etc.

Les consultations publiques ont ensuite commencé. Nous allons en rendre compte aussi complètement que possible.

FERS ET MÉTAUX

M. J. E. Martineau s'est plaint à bon droit de l'échelle des droits sur quincailerie, qui varie de 20 à 35%. Sur la même facture, l'importateur est obligé de faire un calcul différent à chaque ligne pour établir son prix coûtant. Avec les factures anglaises, la transposition de louis en piastres complique encore le travail. Il a aussi demandé que la Douane soit informée par télégraphie des changements faits au tarif par ordre en conseil, ou que le changement ne prenne effet que le jour où il est communiqué au percepteur afin d'éviter l'ennui des post-entrées sur des marchandises qui souvent ont été dans l'intervalle vendues sans profit, faute d'avertissement à temps.

M. Herman Young dit que les vis à bois tête carrée et les boulons de carrosserie et machines, imposées de 20% ad val. plus 1c. par livre, se trouvent, par le droit spécifique, payer jusqu'à 62 p. c. sur

les vis, 76 p. c. sur les "carriage bolts," et 60 p. c. sur les bouions mécaniques. Il croit qu'un droit uniforme de 35 p. c. suffirait. Il signale, comme empêchement d'importation, le serment exigé des importateurs de certaines ficelles connues comme fil à saumon, à hareng, ou à seino; importé pour fins de pêche, ce fil est admis en franchise, sinon il paie un droit. M. Young trouve qu'il y a là une occasion de parjure. Autant vaudrait supprimer entièrement les droits, car l'article entre presque complètement en franchise, sous le faux prétexte de pêche, comme la brique blanche importée franco sous prétexte de servir à la fabrication des fournaises, et qui en réalité est employée à tous les autres usages. Il se fabrique de bonne ficelle au Canada, mais rien de fini comme ces ficelles de pêche, qui viennent d'Angleterre et de France, et sont filées avec du chanvre d'Angleterre et d'Italie.

M. Victor Lemieux, de N. Lemieux & Fils, a corroboré M. Martineau sur la question des classifications vicieuses. Il contredit M. Young au sujet des droits sur les boulons, qui, dit-il, sont fabriqués au Canada et vendus à des prix satisfaisants aux "jobbers" inscrits sur la liste secrète.

M. Wiggs, de la Mechanics Supply Co: "Nous désirons signaler à votre attention que le droit de douane sur le tuyau de fer de 2 pouces et moins, qui est présentement de 2c. p. lb. et 30 p. c., équivaut à un droit ad valorem de 30 p. c., ce qui est simplement exorbitant. Il en est de même du tuyau de plomb qui porte un droit de 4.10 cents par livre plus 25 p. c., soit l'équivalent d'un droit ad valorem de 50 p. c. Nous croyons qu'un droit de 30 p. c. sur l'un et l'autre de ces articles devrait être suffisant, car ces deux produits, étant considérablement importés de Grande Bretagne, il y a là "discrimination" pour autant contre les fabricants de ce dernier pays."

M. Wiggs constate qu'il n'existe plus qu'une seule manufacture de tuyaux de fer, l'autre ayant été fermée il y a deux ans, et que 90% de la consommation est importé. Il cite des cas où le droit spécifique équivaut à un tarif de 50 à 60 p. c. Il se plaint que les fabriques de fer en barre traitent directement avec le consommateur.

NOUVEAUTÉS EN GROS

Le commerce de gros était représenté par MM. J. E. Bédard, Henri Hamel et Ephrem Chouinard, de la maison Jos. Hamel & Cie; McLimont, de W. McLimont & Son; Giguère, de McCall, Sihely & Co; J. G. Garneau et Painchaud, de la maison P. Garneau, Fils & Cie, et Jos. A. Amyot, de J. Amyot & Frère.

M. J. E. Bédard a informé les commissaires qu'il existait quelque divergence d'opinion entre les délégués, mais que M. Chouinard avait dressé un mémoire aussi complet que possible qui avait l'approbation de la maison, et qu'il lui cédait la parole.

M. Chouinard s'est exprimé ainsi:

"Pour répondre à l'invitation faite par les organes officiels du gouvernement, et que je considérais comme étant adressée à tous les marchands et les hommes d'affaires du Canada, individuellement aussi bien que collectivement, j'euvoyai au Globe de Toronto, il y a quelque temps, une lettre dans laquelle j'énonçais respectueusement mes vues au sujet des changements à apporter dans notre tarif douanier, quant à ce qui regarde le commerce des marchandises textiles. Les hautes autorités d'approbation qui me sont venues, au sujet de cette lettre, de la part de plusieurs grands négociants et manufacturiers depuis Toronto jusqu'à St-Jean, N.-B., font que j'hésite moins à présenter ici aux honorables Commissaires une opinion qui, je regrette de le dire, ne semble pas être en harmonie complète avec

celle que certains hommes d'affaires ont déjà fait entendre à la Commission dans quelques autres villes.

"Je ne prétends pas que les observations que je vais soumettre soient entièrement les vues de tout le commerce de Québec, mais j'ai tout lieu de croire que le plus grand nombre de nos négociants en nouveautés, sinon tous, n'auront aucune objection à en approuver l'ensemble.

"Il est tout naturel que nous, Canadiens, soyons en faveur d'un tarif de revenu. Nous avons de sérieuses obligations à honorer, d'énormes dépenses à payer, et, à tort ou à raison, nous avons horreur de la taxe directe. Aussi les remarques qui vont suivre sont-elles faites pour concilier autant que possible l'intérêt du commerce et la nécessité d'un revenu.

"J'ajouterai que dans mes calculs, je n'ai pas voulu oublier les intérêts de nos industries elles-mêmes, une bouté de ma part, toutefois, que nos manufacturiers ne seraient peut-être pas disposés à reconnaître autrement qu'en me disant de me mêler de nos affaires et de les laisser tranquilles."

M. Chouinard a alors parlé du peu de bien qu'avaient fait les modifications apportées au tarif pendant la session parlementaire de 1894; puis il a attaqué la fabrication du coton dans notre pays et s'est prononcé fortement contre les combinaisons, en se servant à peu près des mêmes termes que ceux de sa lettre adressée au Globe, dont nous avons déjà publié la traduction dans nos colonnes.

"Il ne faudra pas s'étonner maintenant" a-t-il ajouté, "si quelques-uns de nos manufacturiers de coton possédant, eux, des idées différentes des nôtres, et surtout de moi, cherchent à les imposer au gouvernement en employant toutes les ressources d'une imagination réduite d'autant plus fertile qu'elle a été exposée aux deux rayons d'une protection dont eux seuls pouvaient jouir. Sans doute, ils essaieront de prouver, chiffres ou maquis, que l'industrie canadienne du coton serait tout simplement ruinée par même une petite réduction de 5-10. Comment donc! c'était en 1890, je crois, durant une campagne électorale dans le comté de Québec, que les chefs de la manufacture du Saül, — ou du moins, des personnes parlant en leur nom, — priaient le poine de parcourir le comté pour avertir les électeurs qu'ils voter contre le parti alors au pouvoir voudrait dire, par conséquent, une réduction du tarif et que, par conséquent, la fabrique de Montmorency se verrait obliger de fermer ses portes. Pourtant, cette fabrique ne travaillait alors exclusivement que pour le marché de la Chine, circonstance qui, — si j'ai bon jugement, — voudrait dire qu'elle n'avait nullement besoin de protection, si ce n'est celle de Li Hung Chang, peut-être.

"Plus tard, en 1894, les mêmes menaces furent proférées. Je trouve dans le même article de journal que j'ai déjà cité au commencement, que "Le tarif modifié (c'est-à-dire celui de 1894) amènera une très sérieuse différence dans la fabrication de ces marchandises."

Puis, l'auteur déclare que "Les trois quarts de la production de tous les cotons fabriqués dans notre pays sont dans les qualités inférieures de sorte que le changement dans le tarif affecte essentiellement ces marchandises beaucoup plus que les meilleures qualités que nous ne fabriquons qu'en petite quantité."

"Puis un peu plus loin, il se plaint amèrement que la réduction des droits de douane au présent taux "équivaut à un abaissement de la protection d'au delà de 50% sur les cotons de qualités inférieures."

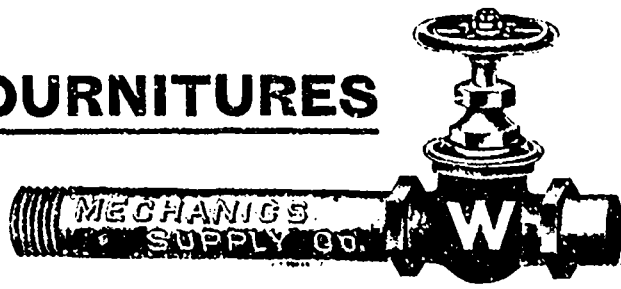
Mais, malgré tout cela, les manufacturiers de cotons canadiens ont continué, depuis 1894, à faire des quantités énormes de marchandises qu'ils sont toujours venus à bout d'accumuler dans nos magasins, en commençant d'abord par les vendre à titre de marchandises parfaites, puis quelques semaines plus tard, en nous les offrant comme marchandises imparfaites, et plus tard encore sous la forme de coupons. Le commerce de coupons lui-même a dû être lucratif, sinon, il s'en est vendu assez dans notre pays depuis quelques années pour ruiner tous les manufacturiers du coton.

"Si je ne me trompe, quelcun aussi qui est attaché à la Montreal Cotton Co assurait aux électeurs de Valleyfield, en juin dernier, que l'arrivée de libresaux au pouvoir amènerait certainement la fermeture forcée des grandes fabriques de coton de cette ville, menace qui n'empêcha point néanmoins M. Laurier de devenir premier ministre, et, deux semaines plus tard, la Montreal Cotton Co d'ajouter à son établissement une aile de 170 x 90 pds et à trois étages.

"Mes honorables auditeurs ont probablement eu récemment de sombres prédictions de ce genre. C'est à eux de juger si l'expérience du passé ne pourra pas leur donner le courage nécessaire pour les supporter.

OUTILS ET **FOURNITURES**

POUR



STEAM
WATER
GAS AND
PLUMBING SUPPLIES

Plombiers, Gaziers, Mécaniciens, etc.

96 Rue St-Pierre, QUEBEC.

Corticelli Silk Co Ltd.

MONTREAL
270 Rue St-Jacques

WINNIPEG
280 Portage Avenue

TORONTO
26 Wellington St. W.

ST-JEAN
P. Q.

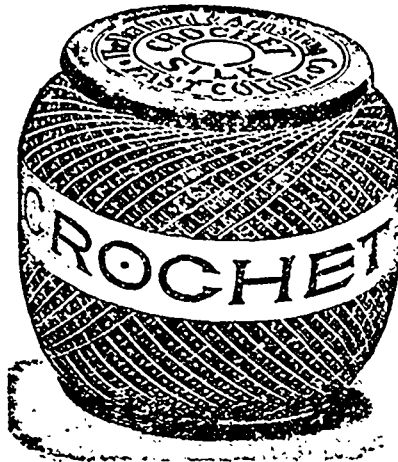
Fabricants des
Soies lavantes
**BRAINERD &
ARMSTRONG,**
Articles en toile,
Dessus de Coussins,
Tapis de table, etc.

Toute commande est promptement exécutée.

Nous n'opérons que sur les produits de nos manufactures.

Cinq grands moulins en pleine opération.

VICTORIA KNITTING SILK 14 Médailles d'or



A SES
FILS DE SOIE

Pour aiguille,
Pour boutonnières
Pour Machino à Coudre

De plus:
Médaille de bronze
à Chicago.

J. C. WRIGHT, Agent,

113 Rue St-Pierre, Québec.

A. G. PICARD ★

Manufacturier de....

BOITES en... Carton

Nouvelle installation :

518-520 Rue St-VALLIER

M. Picard vient de transférer son industrie de la rue Arago à la rue St Vallier, dans un local plus vaste.

Il pourra conséquemment doubler sa production.

Spécialité: Boîtes pour bijoutiers Pharmaciens, etc.

PARADIS & JOBIN

COMPTABLES et LIQUIDATEURS

S'occupent D'audition et de revision de livres. Collection de dettes.

Serviront d'arbitres dans les causes de compromis entre débiteurs et créanciers.

Liquidation d'affaires de faillites. Agents pour la "NORTH AMERICA" compagnie d'assurance contre le feu.

Bureau :

44 Rue Dalhousie

Bâtisse de la Compagnie du Richelieu. Téléphone 187.

LISEZ LE

" RIDER AND DRIVER "

Revue hebdomadaire illustrée traitant de civilisation et du cheval

Ce journal est consacré aux intérêts de tous ceux dont l'amusement est de monter à cheval et en voiture.

Il rend compte des faits et gestes des clubs de Coaching, Polo, Chasse-à-courre et Promenade, ainsi que des épreuves d'équitation. Il donne aussi succinctement toutes les nouvelles importantes des courses.

PRIX 10 cents, \$4 par an

915, BROADWAY, NEW-YORK

et dans toutes agences de journaux.

GRANIT..

AGATE....

Articles émaillés.



DEUXIÈME GRAND LOT de ces articles émaillés offert à messieurs les marchands par les soussignés. Nous garantissons que nos prix sont de 30 à 40% plus bas que ceux de la manufacture. Une visite ou une commande par la maille vous convaincra que nos avancés sont réels.

Liste de prix expédiée sur commande.

J. B. BEDARD

& Frères

44 et 46 Rue St-Pierre

BEURRERIES ET FROMAGERIES



NOUS AVONS des Bouilloires perfectionnées de tous les types et genres, tel que locomobile, portative, semi-portative, à fourneau rond et à fourna carré, multibulaire, etc., etc.

Pour les fromageries, nous manufacturons une bouilloire toute spéciale qui est la plus simple, la plus économique et la meilleure dans le marché, la boîte à fumée se trouve à faire partie de la plaque qui forme le corps de la bouilloire, ce qui évite tout courant d'air qui pourrait y pénétrer par les fissures (tel que c'était le cas lorsque nous rapportions les boîtes à la fumée soit en tôle ou en fonte), et qui gênait la "draft" ou le tir du tuyau à la fumée.

Elle est du meilleur acier estampé Daisell et contient 26 tubes de 2 pouces sur toute la longueur, c'est-à-dire 4 pds. Elle a en plus 5 tirants sur toute la longueur de la chaudière, ce qui lui permet de soutenir une pression de 100 lbs, si toutefois il y a besoin, et est pourvue d'un " mud port " sur le devant pour la nettoyer, ce qui est très important; elle est finie partout et est " testée " avant d'être livrée à 150 lbs de pression d'eau froide.

Nous manufacturons cette bouilloire en quatre grandeurs— $3\frac{1}{2}$ pds x 24—4' 0" x 24— $3\frac{1}{2}$ pds x 26—4' 0" x 26.

En fait d'ongles, les propriétaires des nombreuses beurrieres de cette province peuvent certifier ce que notre maison peut faire. Nous venons justement de terminer un nouvel engin qui va révolutionner le marché, car dans la solidité et l'espace, nous avons combiné la force.

Les dimensions de ces engins sont de 4 pieds de long par 15 $\frac{1}{2}$ pouces de largeur sur les cousinets; ils sont activés par une valve à piston et se lubrifient automatiquement par un nouveau système qui assure un graissage sûr et continu et qui n'offre aucun danger en même temps que c'est une grande épargne sur le lubrifiant: la valve à piston assure une marche régulière à l'engin et de tous les systèmes est celle qui est la moins apte à se déranger. Etant automatique, elle ne peut varier et produit en conséquence une grande économie sur le brulage, ce qui est de nos jours une question assez sérieuse surtout pour une beurrierie.

L'engin est parfaitement balancé dans toutes ses parties et étant fait interchangeable, aucune partie en cas d'accident à la machine peut être fournie sous le plus court délai. Le système de régulateur employé est le " Judson " qui est reconnu le meilleur et est de notre propre fabrication.

Les personnes suivantes ont en main de ces engins—A. A. Nicolle, de St-Simon—J. A. Camiré, J. Sherbrooke—La Beurrierie de St-Magloire—J. de L. Taché, Québec—A. Fraser, Fraser-ville—Beurrierie de St-Pamphile.

Nous aurons à l'Exposition un échantillon de ces engins et nous invitons gracieusement toutes les personnes à venir les visiter.

CARRIER LAINE & CIE
LEVIS-P.Q.

BOISSEAU & MARGOTTE

IMPORTATEURS

Nous avons un assortiment complet de Jouets, Poupées, Albums et Boîtes de fantaisie, etc., etc., pour les Fêtes

QUE NOUS VENDRONS A BON MARCHÉ

No 13 Rue ST-ANTOINE, Basse-Ville

Ancien poste de JOHN ROSS & Co.

Nous avons

L'assortiment le plus complet en librairie

Nous invitons

MM. les Marchands, Commissaires d'école et Instituteurs à correspondre avec nous avant de placer leurs commandes.

Conditions très faciles

J. A. LANGLAIS & FILS

177 Rue St-Joseph et 10 Carré N.-D., Basse-Ville.

INDICATEUR DES HOTELS

Préparé expressément pour la "Semaine Commerciale"

QUEBEC

CHATEAU FRONTENAC—H. Journet, gérant
HOTEL VICTORIA—Haute-Ville, Québec
CLARENDON—Mme Pelletier, propriétaire
BLANCHARD—J. Cloutier propr.
MOUNTAIN HILL—E. Dion propr.
HOTEL QUEBEC—D'Arcy & Cie, rue Desjardins

MONTREAL

ST-LAWRENCE HALL—H. Hogan propr.
ST-JEAN N. B.

BUFFEIN HOTEL—E. Leroy-Willis propr.
SHERBROOKE P. Q.

HOTEL CONTINENTAL—Camfrand & Dupont. Près de la gare du Grand-Tronc.

LEVIS

HOTEL DU PEUPLE—T. Bernier propr.
CASPE BASSIN

HOTEL MORIN—I. Morin propr.
BAIE DES HA! HA! (Saguenay)

HOTEL McLEAN—P. McLean propr.
SPORT: Pêche à la truite et chasse au caribou.

LYSTER STATION

PENSION MARCEAU & FRÈRE—A la Jonction du G. T. R. et du L. & M.

Baylis Manufact'g Co

16 à 30 Rue Nazareth
MONTREAL

Vernis

"Japans"
Wood Fillers
Blanc de Plomb
Peintures
&c., &c.

La plus considérable et la plus vieille établie des Manufactures de VERNIS au Canada.

Pension pour l'hiver

A PRIX TRÈS RÉDUITS

A l'Hotel VICTORIA

Inspection des chambres:

De 10 heures A.M. à 5 heures P.M.

Argent demandé

ON DEMANDE à emprunter une certaine somme sur bonne garantie, consistant en un aqueduc en pleine opération et cédé pour vingt ans par la municipalité. L'aqueduc est en fonte et dessert un grand village. Le revenu actuel est de \$600 par année, avec perspective d'augmentation constante, le quart seulement de la population étant jusqu'ici desservi par l'aqueduc.

Pour plus amples détails, s'adresser à

Lachance & Gagnon,
Ste-Marie-de-Béarn.

"On ne permettra d'ajouter—et ceci servira de conclusion au présent chapitre—quo, ou d'opit de toutes les assertions des monopoleurs, j'ai ou ma possession une lettre qu'un manufacturier de coton canadien important m'a écrite dernièrement au sujet de mon article dans le *Globe*, et dans laquelle ce monsieur déclare : "J'ai été longtemps en faveur de la protection à outrance, mais je crois à présent que, si le tarif sur les cotons n'aurait jamais été plus haut que 20 1/2, c'eût été bien mieux pour les manufacturiers de bonne f.a."

M. Chouinard a continué, au sujet des autres articles du tarif, savoir : tissus de laine, toiles, jutes, soieries, articles de mercerie, tapis, tricots, chapellerie et vêtements, à l'aide des mêmes raisonnements qui sont contenus dans l'article que nous avons déjà publié de lui.

Puis il a terminé son travail en disant :

"Je remercie les honorables Commissaires de leur bienveillante attention, et, en terminant, je les prie de remarquer que, dans les suggestions que je viens de soumettre, j'ai essayé de faire concorder autant que possible les différents items du tarif de manière à faciliter l'application de la loi et d'empêcher toute espèce de conflit entre les importateurs et les officiers du revenu. Par exemple, je demande que les cotons jaunes et blancs soient désormais soumis à un même taux, ce qui aurait pour effet d'empêcher les désaccords au sujet des cotons crème que quelque un serait peut-être porté à prendre pour des cotons crus tandis qu'un autre voudrait peut-être le mettre avec des cotons de couleur. J'ai aussi pensé que les cotons de couleur devaient tomber sous le même taux que celui sur les tissus de laine, et ceci dans le but d'éviter les discussions à savoir si une cotouade quelconque est composée ou non d'une proportion de laine. Le taux étant le même dans les deux cas, il n'y aurait aucune raison de se quereller là-dessus.

Pour la même cause, je demande respectueusement qu'un taux uniforme s'étende sur tous les articles de mercerie, et croyez-moi, cela seul serait déjà une mesure importante pour consolider la paix et l'harmonie entre les officiers du gouvernement et les loyaux importateurs canadiens de Sa Majesté."

Sir Richard Cartwright a chargé M. Chouinard de préparer plus tard, une liste aussi complète que possible de tous les articles de mercerie, et de l'envoyer à la Commission.

M. J. Geo. Garneau a dit que, s'il existait quelque divergence d'opinion, tous étaient d'accord sur les grandes lignes du travail de M. Chouinard. Ainsi, tous s'accordent à demander l'abolition des droits spécifiques. M. Garneau a soumis une longue liste de marchandises différemment imposées et cependant prêtant à force confusions et anomalies. Il a terminé en suggérant des réunions périodiques des évaluateurs dans les différents centres pour étudier l'application du tarif.

EPICERIE

M. Richard Turner, de Whitehead & Turner, a fait une très intéressante dissertation, touchant à un grand nombre de sujets. Il s'est plaint des divergences d'évaluation en douane, citant un cas où il avait payé moins de douane sur une consignation de genièvre évalué à Montréal que sur le même article évalué à Québec ; les variations de la température peuvent affecter l'épreuve des alcools. Il signale la décadence des prétendues mélasses des Barbades, qui nous viennent par New-York, Boston et Baltimore où elles sont adulterées. D'après lui, les féculs et empois sont surtaxés, et gênent l'importation d'un article bien supérieur. Il demande si le vieillissement du whisky dans des récipients en acier, tel qu'il se pratique dans les distilleries, est bien hygiénique. Il s'étend longuement sur u contrebande du whiskey et du tabac

qui se pratique sur une grande échelle au détriment du commerce. Il proteste contre la vente du whisky de contrebande, et demande la destruction des futailles qui le contiennent, disant qu'elles retombent aux mains des délinquants, qui recommencent de plus belle. Il croit que le thé devrait être imposé, pour débarrasser le marché des marques inférieures qui l'infestent et effectent l'avarie. Il signale des vices de classification à propos du vinaigre, de l'huile d'olive, etc., et demande la suppression du droit spécifique dans presque tous les cas, en justice pour les petites bourses.

T. Davidson, épicier en gros, a présenté un mémoire très élaboré dans lequel il prêche fortement l'intérêt des masses contre celui des classes, l'économie dans l'administration, et particulièrement le bien-être des agriculteurs et des consommateurs. Il demande une légère réduction de droits sur le riz, un droit de 1c. sur le sucre brut et de 1/2c. sur le raffiné, une taxe de 15 p. c. sur le thé, l'imposition des articles de luxe et le dégrèvement des nécessités de la vie

GRAINS ET PROVISIONS

M. Gaspard Lemoine donne lecture de l'important document qui suit.

Comme président du comité de la Chambre de Commerce de Québec, en matière de farines, grains et provisions, je désire vous soumettre les vœux de ses membres et leurs suggestions au sujet des changements à faire au tarif.

RÉCIPROCITÉ.—Bien qu'ils puissent différer d'opinion politique, et bien que quelques-uns soient libre-échangistes tandis que les autres peuvent avoir foi en la protection, néanmoins les membres de ce comité sont unaniment d'opinion qu'un traité de réciprocité entre le Canada et les Etats-Unis pour les produits naturels du sol, des mines et des pêcheries serait des plus avantageux à ces deux pays.

Mais en attendant que ce traité puisse être conclu, le comité désire soumettre les changements suivants au tarif.

BLÉS ET FARINES.—Le comité est d'opinion qu'il est opportun d'imposer un certain droit sur le blé et la farine, dans l'intérêt des cultivateurs de l'Ouest, mais il croit que c'est un lourd fardeau pour les consommateurs de la Province de Québec et des Provinces Maritimes. Ces provinces ne cultivent qu'une quantité relativement très restreinte de blés et sont de grands consommateurs de pain. Dans la province de Québec, la moyenne de la consommation de la farine est de 5 ou 6 barils par famille. Le comité suggère un conséquence que le droit soit diminué et changé en un droit *ad valorem*, de manière à peser moins sur le consommateur pauvre qui emploie des qualités inférieures. Il suggérerait un droit de 10 à 15 p. c. *ad valorem* et un droit équivalent sur le blé. La taxe actuelle de 75 ct. par baril s'est souvent trouvée être l'équivalente de 50 p. c. de la valeur des farines inférieures. Une pareille taxe sur la nécessité première de la vie est certainement excessive.

MALS.—Le maïs devrait être admis en franchise. Il ne peut être cultivé avec profit que sur un espace limité du Dominion, et est requis par les cultivateurs de tout le Dominion pour la nourriture des bestiaux. On en finirait ainsi avec les remises accordées sur le maïs moulu pour fins d'alimentation humaine, de même qu'avec le privilège spécial de franchise sur le maïs employé pour ensilage. Ce sont tout simplement des incitations à la fraude, qui peuvent entraîner des difficultés entre des maisons honorables et les autorités douanières.

FARINE DE MALS.—Le droit devrait rester tel qu'il est sur la farine de blé d'Inde, car il y a suffisamment de moulins dans le pays pour moudre tout le blé d'Inde à prix franc.

MOULLES ET CRUS.—Le droit actuel de 10 p. c. sur les crus et moulures de toutes sortes est considéré satisfaisant.

LARD ET SANDOUX.—Le paquage du lard et couéusement de l'élevage des porcs dans le Dominion ont pris récemment de telles proportions, et les résultats ont été si profitables aux cultivateurs aussi bien qu'au grand nombre d'hommes employés dans cette industrie, aux tonneliers, raffineriers et autres établissements intéressés, qu'il ne serait pas désirable de changer les droits actuels sur le lard et ses produits.

GRAINS DE SEMENCE.—Le comité est d'opinion que le droit actuel de 10 p. c. sur le tréfle

et la graine de maïs devrait être abolie. Il a vu avec plaisir qu'une recommandation semblable a été faite par les principales maisons d'Ontario. Le tréfle américain est importé au Canada et le tréfle canadien est exporté en Europe, le cultivateur canadien trouvant que la graine américaine fait son affaire tandis que le grain canadien commande un prix plus élevé en Europe. Le maïs canadien est aussi supérieur au maïs américain et a un marché spécial dans certaines parties de la province, tandis que d'autres emploient le maïs américain.

De plus, les progrès de l'industrie laitière et l'agrandissement annuel des pâturages nécessitent une plus grande quantité de graminées, et le gouvernement devrait accorder cet encouragement aux pâturages de la province.

FRETS.—Le comité désire appeler incidemment votre attention sur les taux de transport. Ces taux élevés sur les produits du sol, toujours énormes, sont quelquefois un fardeau aussi lourd qu'un droit excessif, pour le producteur et le consommateur. Nous ne voulons pas discuter qui paie la taxe, ou qui paie le transport, du producteur ou du consommateur, cela dépend en grande partie, croyons-nous, des circonstances, mais indubitablement une grande partie de la protection accordée aux cultivateurs de l'ouest par un tarif élevé sur la farine est tout au profit du chemin de fer qui transporte ses produits vers l'est. Les chemins de fer ouvrent une nouvelle contre-voiture à un peu peuplé ont certainement droit à quelque protection, mais le jour ne doit pas être éloigné où les taux imposés sous ces circonstances devront être réduits. De plus nous entendons dire tous les jours que certaines villes, districts ou individus sont injustement favorisés au détriment d'autres parties. Aux Etats-Unis, une commission composée de représentants de tous les Etats régularise les taux de fret en prenant en considération les différents intérêts des citoyens. En Europe, les différents gouvernements légifèrent sur le trafic et les tarifs de chemins de fer. Nous suggérons qu'une commission de chemins de fer ou un bureau distinct du département des chemins de fer soit organisé pour s'occuper de la chose, faire des règlements, entendre les plaintes et en décider que les chemins de fer donnent justice à tous.

Le tout humblement soumis,
GASPARD LEMOINE
Président.

Québec, 18 janvier 1897.

Les suggestions ci-dessus ont été adoptées à une assemblée tenue le 23 décembre 1896 et sont le résumé des opinions des messieurs suivants alors présents : Gaspard Lemoine, de la maison J. B. Roussel & Cie; Napoléon Kirouac, de la maison F. Kirouac & Fils; Auguste Carrier, de la maison A. Carrier & Fils; Geo. Tangany, William Brodie, D. E. Drolot, Léon Carrier, représentant William Carrier.

Je désire faire remarquer que les gens du comité ne font des opinions diverses sur le tarif qui devra être imposé sur le blé et la farine. L'opinion générale a été qu'il devrait être quelque peu réduit, le gouvernement prenant à ce même temps en considération que les fermiers et les moutiers ont droit à la protection de manière à leur assurer à un degré raisonnable le commerce local du Canada.

On craint à juste titre que, si les minoteries du Canada fermaient leurs portes, non seulement le pays perdrait une industrie considérable, mais les consommateurs deviendraient victimes du syndicat des monopoleurs des Etats-Unis, contre lequel les citoyens de cette grande république luttent sans succès et qui sera peut-être la cause d'une révolution sociale dans ce pays. C'est là l'une des considérations qui ont porté les membres du comité à voter pour le maintien des droits actuels sur le lard et les produits du lard.

GASPARD LEMOINE.

PETROLE

M. A. E. Vallerand, négociant, demande que le droit sur le pétrole cru soit le même pour fins de gaz ou de raffinage, et que le pétrole raffiné des Etats-Unis paie un droit de 7c. par gallon. Sa prétention est que, si le puissant monopole de la Standard Oil Company est admis au Canada, il n'y aura plus de concurrence possible.

CHARRUES, HERSES, POELES, etc.

M. A. Belanger fils, de St-Thomas de Montwagny, fabricant de charrues et herses d'acier, demande le maintien des droits actuels nécessaires pour protéger l'industrie canadienne contre la concurrence des manufactures américaines qui

viennent ici sacrifier leurs produits à 15 ou 20 p. c. au dessous du prix courant aux États-Unis. Si les droits sont réduits, il demande qu'on réduise en proportion les droits sur la matière première. D'après lui, les peules ne devraient pas rester sur la liste des admissions en franchise.

CHARBON

Nous avons eu ensuite une intéressante discussion entre les partisans du charbon anglais et du charbon de Sydney, MM. Jos. Archer, jr, Gunn et Madden prétendant que la différence du fret est une protection suffisante, que l'article importé est supérieur, que les houillères du Cap-Breton ne produisent pas de charbon de forge, et qu'enfin l'importation serait à l'avantage du port de Québec, fournissant des cargaisons de retour aux vaisseaux. MM. Lorne Webster et F. Carbray ont soutenu la thèse opposée.

CHAUSSURES ET CUIRS

M. W. A. Marsh a comparu au nom de la principale industrie de Québec, celle qui emploie plus d'hommes, femmes et enfants que toutes les autres, et verse toutes les semaines \$25,000 à \$30,000 en salaires. Le droit de douane sur la chaussure est de 25 p. c. ad valorem, mais M. Marsh calculé qu'il n'y a là que 5 ou 6 p. c. de protection. Il voudrait voir les droits ainsi arrangés qu'il y eût une différence de 10 p. c. entre les droits sur les cuirs fins et ceux sur la chaussure fine. En réponse aux ministres, il a dit que pour sa part il n'avait pas encore tenté de fabriquer pour l'exportation, mais il croit la chose possible avec une protection suffisante.

M. Félix Gourdeau a demandé d'élever de 10 à 15 p. c. le droit sur le cuir à semelle et de 17½ à 25 p. c. sur le dongola, précisément les cuirs que M. Marsh voudrait laisser entrer en franchise. M. Gourdeau voudrait des droits plus élevés sur la plupart des cuirs fabriqués ici : une réduction de 6 p. c. par gallon sur le pétrole et ses produits qui entrent largement dans son industrie ; les droits actuels équivalent à 50 p. c. ad valorem. Il a signalé au gouvernement les agissements du "combine" du cuir à semelle. En réponse à M. Paterson, il dit que le Canada exporte de \$500,000 à \$1,000,000 en cuir à semelle par année, et de \$500,000 à \$700,000 en cuir à empeigne. Cette exportation va surtout en Angleterre, Allemagne et Belgique.

L'échevin C. E. Roy a appuyé l'opinion de M. Marsh sur la nécessité de modifier les droits sur les fournitures : il est en faveur d'un rabais sur quelques variétés de cuir, et appuie les protestations contre le "combine" du cuir à semelle.

M. John Ritchie s'est opposé à l'idée de lever les droits sur le dongola : il prétend que le cuir fabriqué par nos tannours ne vaut pas l'importé.

M. J. O. Frenette, comptable de la maison C. Rochette, fabricant de contreforts, a demandé l'abolition du droit de 20% sur les retailles, qui sont la principale matière première de son industrie.

M. Blais, de la maison L. Richard & Cie, fabricant de carton cuir et fibre, demande d'élever de 20 à 35 p. c. le droit sur le carton-cuir importé, et se plaint des droits élevés sur la matière première qui entre pour 60% dans sa fabrication.

M. J. E. Robitaille a exhibé de beaux échantillons de fibro-cuir, dont il a indiqué les multiples usages industriels, et demandé lui aussi de relever les droits sur l'article américain, afin d'encourager l'industrie domestique.

PAPIERS PEINTS

M. J. M. Tardif en a présenté le mémoire suivant, qu'il a très éloquentement appuyé.

" Les sous-signés, peintres et marchands de papiers peints, en la cité de Québec, ont l'honneur d'exposer les faits suivants :

Les droits d'importation sur les papiers-tenture sont de double nature.

Les papiers ordinaires, foud non teinté (un-grounded) paient 35 o/o. Tous les autres sont imposés de 25 p. c. plus 1½ c. par pièce. Sur ces derniers papiers, il y en a de tous les prix depuis 3c. jusqu'à \$1.00 et \$1.50 la pièce, de sorte que le riche qui achète des qualités supérieures paie moins cher en proportion que les petites bourses, qui se contentent de papier à 4c. la pièce.

Le droit spécifique de 1½ c. par pièce joint au droit ad valorem, représente jusqu'à 75 p. c. sur les papiers à bas prix, c'est-à-dire sur ceux qui se vendent le plus.

Nous demandons la suppression complète de ce droit spécifique et la limitation du tarif à un pourcentage uniforme de 25 p. c. sur tous les papiers peints sans exception.

La raison de protection aux industries du pays ne saurait être invoquée dans tous les cas pour ce qui concerne les papiers peints.

Ainsi il existe des variétés supérieures de papiers-trappes "Pressed Goods" imitation de bois, marbres et tuiles, qui ne sont pas fabriqués au Canada. Pour les avoir, nous sommes obligés d'aller à l'étranger. Il est de fait notoire que les manufacturiers canadiens importent ces qualités spéciales pour en faire un commerce, en concurrence avec les importateurs et négociants ordinaires.

Considérant que la protection ne doit s'appliquer qu'à l'industrie et non au commerce, nous croyons qu'il y a là, pour les manufacturiers, un avantage qui les compense amplement pour la réduction des droits que nous demandons plus haut.

Québec, 18 janvier 1897.

J. GAUTHIER & FRÈRE,
J. M. TARDIF.

LES GRIEFS DES IMPRIMEURS

Mémoire présenté par Ulric Barthe, de Barthe & Thompson :

" Le caractère d'imprimerie est imposé de 20 %, et les presses de 10 %.

1° Il n'y a de fait qu'une seule fabrique de caractère d'imprimerie au Canada, et en dépit du droit de 20 % calculé pour la protéger, c'est un fait bien établi que la masse du caractère en usage dans les imprimeries canadiennes est importée de Grande-Bretagne ou des États-Unis ; cause : qualité inférieure et insuffisance d'assortiment de l'article indigène. Dans la plupart des cas, les imprimeurs sont forcés d'acheter à l'étranger, et contribuent ainsi plutôt au Revenu qu'à la Protection.

1° Il n'existe pas une seule fabrique de presses à cylindre ni à papier continu au Canada, et le 10 % que nous sommes forcés de payer sur ces machines est un tribut absolu au Revenu public, sans la moindre excuse de protection en faveur de l'industrie nationale.

Il y a environ une dizaine d'années, l'imprimerie pouvait au moins se flatter de recevoir quelque compensation pour ses contributions directes au trésor. Les différents bureaux de l'administration figuraient alors au nombre de ses meilleurs clients, mais on n'en peut plus dire autant depuis la création de l'Imprimerie de l'État à Ottawa, où se fait maintenant le gros des ouvrages typographiques du gouvernement, dans des conditions de concurrence tout à fait injustes, puisque tous les achats du gouvernement en machines et caractères sont naturellement exemptés de droits.

Nous demandons en conséquence de deux choses l'une : ou que l'Imprimerie Nationale d'Ottawa soit abolie, ou que l'exemption de droits soit étendue à tous les établissements particuliers d'imprimerie.

(Signé par J. J. Foote, propriétaire du *Chronicle*, Frank Carrel, propriétaire du *Daily Telegraph* et du *Saturday Budget*; C. Darveau par Jos. Beauchamp; Léger Brousseau, Barthie & Thompson, propriétaires de la *Semaine Commerciale*.)

CORSETS

Grandes lignes du mémoire lu par M. G. E. Amyot, de la Dominion Corset Co. :

" Aux États-Unis qui produisent eux-mêmes tout ce qui est requis pour la manufacture des corsets à l'exception des dentelles, ce qui est une bagatelle, le droit est 45 p. c. sur les corsets venant des pays étrangers. Au Canada, le droit est de 32½ p. c. et nous devons importer 75 pour cent sinon plus de ce que nous considérons être la matière première. Comme exemple, M. Amyot soumet un état démontrant le prix coûtant d'un corset fabriqué au Canada et du même corset fabriqué aux États-Unis. Il y a une différence de 30 p. c. entre nous. Le même corset importé au Canada serait soumis au droit de 32½ pour cent, tandis que nous payons 30 p. c. sur la matière première. Sans doute, dans ce cas nous n'avons payé aucun droit sur la main d'œuvre, mais l'exportateur de ce même produit fabriqué aura à faire pour l'exportation une réduction de \$1.50 sur le prix de vente, ce qui est plus que le prix de la main d'œuvre elle-même. Toutes les marchandises fabriquées aux États-Unis et vendues au Canada (de même que les marchandises étrangères) sont exportées à une réduction de 10 à 20 p. c., ce qui fait une diminution de \$1.00 et plus par douzaine, tandis que nous avons à payer les droits en entier sur nos marchandises. Et chose étrange, les manufacturiers de corsets sont les seuls qui aient à payer un droit sur leur matière première.

Toutes les autres industries ont obtenu l'admission en franchise de quelqu'une de leur matière première, ce que nous n'avons jamais eu. Avec le tarif actuel, nous n'avons aucun droit protecteur sur les corsets. Au contraire, nous avons à lutter contre un désavantage de 10 à 20 p. c., à cause du rabais sur les marchandises admises dans ce pays à un prix moins élevé qu'elles ne sont vendues dans le pays originaire, et ceci est inévitable. Le droit spécifique n'équivaut qu'à peu près à 30 p. c., ce qui ne fait que couvrir le rabais que les fabriques étrangères accordent comme prix d'exportation, et c'est réellement le seul droit sur les corsets vu que les 32½ p. c. ne couvrent actuellement que le droit que nous avons à payer sur la matière première de 30 p. c.

En outre de ce désavantage dans le placement de nos marchandises, ce pays-ci, par sa conformation, nous oblige à parcourir un territoire de près de 4,000 milles le long d'une ligne de chemin de fer, et l'on peut dire qu'il n'y a pas d'intérieur sur toute cette longue distance. Les fabricants de corsets de ce pays ne demandent que ce qui est équitable ; nous vous demanderons d'augmenter les droits à 50 p. c. ad valorem ou d'établir un droit spécifique comme ci-dessus. Et s'il est

impossible de régler les droits tels que susdit, nous vous demanderons d'admettre en franchise notre matériel premier. Le moins que vous puissiez faire est d'esayer de maintenir une industrie qui fait et qui a fait quelque bien au pays."

M. Stuffman, représentant une maison d'importation, a fortement combattu la thèse de M. Amyot.

PÊCHERIES

Les messieurs suivants formaient la délégation chargée de présenter les vues des marchands intéressés dans les pêcheries du fleuve et du golfe St Laurent : A. Letellier, B. Verret, Chs Pettigrew, T. Holliday, Arthur Hunt, G. Lemoine, A. E. Vallorand.

M. F. H. Andrews jr, donne lecture du document suivant :

Nous, les marchands et autres intéressés dans les produits du fleuve et du golfe St-Laurent, désirons vous signaler respectueusement le fait que toutes les huiles de poissons, produits du fleuve et du golfe sus-dits, sont, durant les dernières années, tombés à un bas prix sans précédent, par suite de la concurrence des huiles minérales que l'on emploie comme substitut, et les soussignés recommandent instamment qu'aucune réduction ne soit faite sur le droit actuel sur les huiles de pétrole ou sur une huile composée en partie de pétrole.

L'admission d'aucune huile des pays étrangers, en partie composée de pétrole, à une réduction quelconque du droit actuel, aurait le grave effet de causer de grandes pertes, impossibles à contrôler, au grand nombre de personnes déjà pauvres employées dans les pêcheries du Dominion, dont la vie dépend presque entièrement de ces huiles de poisson.

Un autre point qui n'est peut-être pas secondaire en importance à celui traité ci-dessus, c'est la question de l'admission en franchise des produits des pêcheries de Terre-Neuve, qui est devenue loi par une proclamation en conseil, portant la date du 27 mai 1892.

La mise à effet de cette loi cause pratiquement un grand tort au pêcheur canadien. Et les soussignés sont fortement d'opinion que les produits des pêcheries de Terre-Neuve devraient être soumis aux mêmes droits que ceux prélevés sur les produits similaires d'autres pays entrant dans le Dominion.

Québec, 18 janvier 1897.
Signé: J. B. Renaud & Cie, T. Blouin & Cie, N. Rioux & Cie, Chs Pettigrew, Renaud & Cie, Drouin, Frier & Cie, Jeffrey, Montreuil & Cie, N. Lemieux & Fils, Noël & Dagneau, Wm Doyle, V Giroux, de la maison Chinie & Cie, Weston Hunt & Cie, Naz, Turcotte & Cie, F. H. Andrews & Fils, Verret, Stewart & Cie, A. E. Vallorand, Geo. Tanguay, Holliday Bros, F. Kirouac Fils, Art. J. Turcotte & Cie, L. clere & Letellier.

VINS CANADIENS

M. Arthur Toussaint, de A. Toussaint & Cie, demande l'imposition d'une licence sur la fabrication du vin, et une inspection sévère des vins canadiens. Sous ce nom, une multitude de gens sans expérience confectionnent des décoctions dégoûtantes qui compromettent sérieusement la réputation des vins domestiques. Comme c'est une question qui relève du revenu intérieur, sir Henri Joly de Lotbinière a prié M. Toussaint de lui écrire et a promis de s'occuper de la question.

TABACS ET CIGARES

M. C. U. Généreux, comptable de la maison B. Houde & Cie, demande une réduction des droits sur le tabac en feuille, parce que la production indigène est insuffisante. Il combat les vues de M. Fortier, qui, dit-il, est seul de son avis : le mariage du tabac canadien avec le tabac importé est impraticable. La maison qu'il représente est satisfaite de la manière dont le revenu est prélevé. Il demande aussi réduction sur le Kentucky spécial employé pour le tabac en poudre. Il signale une contrebande effrénée de tabac en feuille sur la frontière à la Beauce et le long de la rivière St-Jean.

H. D. Barry, fabricant de cigares : "Pour ma part, je préférerais que le gouvernement ne fit aucun changement aux droits sur les cigares, et que la loi reste ce qu'elle est maintenant. Une élévation des droits sur les cigares importés serait bien vue des manufacturiers. Pour aucune raison, on ne devrait laisser entrer le tabac canadien dans les fabriques employant le tabac importé, parce qu'il est impossible de rien faire de bon avec le tabac canadien."

DIVERS

M. R. Sissons, fabricant de valises, demande d'enlever le droit sur le ferblanc employé dans sa fabrication.

M. Lorn Webster, de G. M. Webster & Co, demande réduction des droits sur le ciment, brique à feu et tuyaux de drainage. Il importe le ciment Belge.

M. J. I. Lavery, l'un des directeurs de la Compagnie de Brasserie de Beauport, demande l'admission en franchise du bouchon "Crown" breveté qu'ils emploient pour leur lager, cet article ne peut être fabriqué au Canada sans payer un "royalty", et il faut l'importer des Etats-Unis où il est déjà taxé. Il demande aussi une réduction de 1 c. par livre sur le houblon qu'il faut importer, à cause de sa supériorité reconnue pour fins de brasserie.

M. Richard Hudson, voilier, s'est prononcé avec une grande énergie contre le combine des corderies auquel Québec doit la perte d'une industrie importante, que le combine a achetée moyennant \$35,000 et même davantage.

M. G. M. Fairchild jr, s'est présenté au nom de I. E. Palmer, un industriel de Middletown, Conn., qui offre d'établir ici une fabrique de hamacs en coton couleur si on réduit les droits sur le coton filé, M. Fairchild a exhibé de très élégants échantillons de cette marchandise.

M. Jos. Ford, des Portneuf Paper Mills, demande que le droit sur le carton pulpe soit réglé sur le prix de vente de ce produit aux Etats-Unis.

M. Max. Frankenberg, de la Globe Rubber Co, a ensuite demandé d'être entendu en particulier, et l'enquête a été déclarée close. Les commissaires ont remercié les hommes d'affaires de Québec de leurs précieuses informations, et sont partis mardi après-midi pour Halifax.



VOIX DE LA CAMPAGNE

Un comité de Chicoutimi a fait déposer devant la Commission du Tarif à Québec le mémoire qu'on lira plus bas. Les horticulteurs de l'Islet ont aussi manifesté le désir de se faire entendre, mais le temps était trop court. Nous croyons cependant que les ministres stationneront une journée à Québec a leur retour de Halifax.

Sans partager toute les vues énoncées par les porte-paroles de Chicoutimi, nous les enregistrons volontiers, comme nous le faisons du reste pour toutes les manifestations d'opinions sur cette question du tarif.

(MÉMOIRE DE CHICOUTIMI)

Les soussignés ayant été spécialement

POITRAS & Cie.
COURTIERS
.....ET.....
MARCHANDS A COMMISSION

STOCKS de NEW-YORK achetés et vendus sur marge, aussi GRAINS sur le marché de CHICAGO par lots de cinq mille (5000) minots ou plus achetés ou vendus sur MARGE de 2 à 5 centins par minot, notre commission 1/4 de centin par minot y compris achats et vente, aussi LARD par lots de 250 Quarts ou plus, SAINDOUX par lots de 200 Tierces (85,000) lbs. Commission 2 1/2c par 100 lbs. PROMPT Irèglement de toutes TRANSACTIONS. Nous pouvons renseigner nos clients sur les prix courants à toute heure du jour. Pour plus de renseignements écrivez ou venez à nos bureaux.

POITRAS & Cie,
Téléphone No 3,
People's Chambers, 125 Rue St-Pierre, QUÉBEC.
FARINES de toutes qualités en Poches ou Quarts; aussi FOIN, GRAINS de toutes sortes; vendus par quantité d'au moins UN CHAR, au plus bas prix du marché. Conditions COMPTANT à l'arrivée du char à destination.

EN RECEPTION

M. J. E. GAGNON, Horloger et Opticien, reçoit actuellement un grand choix de Montres en or et en argent, Jones, Bagues, Alliances, Pendants-d'oreilles, Epinglettes, grandes Chânes pour Dames, un beau choix de Bijoux pour cadeaux, le plus grand choix d'Horloges qu'il y a à Québec.

SPECIALITE : Grand choix de Lunettes
NOUVEAU STOCK D'ARGENTERIES POUR LES FETES
DERNIERES NOUVEAUTÉS
En visitant le magasin de
J. E. GAGNON, Horloger et Opticien
230, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH
VOUS SAUVEREZ 30 A 40 POUR CENT
VISITE SOLICITEE.

FAGUY, LEPINAY & FRERE D. RATTRAY & SON

262, Rue et Faubourg St-Jean
Grand détail en **Nouveautés de tous genres**

Toujours en stock, assortiment complet en

Etoffes a robes, Lainages et Cottonnades, Valises, Fournitures de maisons, Tapis, Prolarts, R 1 aux, Couchettes en fer et matelas, Etc.

POUR MESSIEURS :

Grand stock de
TWEEDS, SERGES ET DRAPS, et CHAPEAUX feutre printemps et été.

L'attention des familles est respectueusement sollicitée.

Fondé en 1878

Téléphone 2224

CHS. VEZINA

PLOMBIER,
FERBLANTIER,
... GAZIER ET FUMISTE ...

Spécialité pour le posage
d'Appareils de Chauffage

A Air chaud,

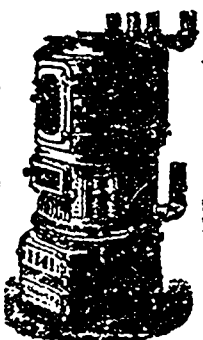
A la vapeur,

A Eau Chaude

Et particulièrement pour Eglises,
Presbytères et Communautés

Ateliers: 124 Rue du Roi

117, 119 ET 121 RUE DU PONT, ST-ROCH, QUEBEC.



Appareils de
Plomberie les plus
modernes et hygiéniques

...INSTALLATION DE...

Sonnettes Electriques

Mecaniques

chargés d'étudier le tarif en vue des changements à y faire dans l'intérêt des cultivateurs, ont l'honneur de vous faire rapport qu'ils sont d'avis qu'il devrait y avoir une réduction considérable dans les droits sur les clous ronds et coupés, les outils en fer, le fil de fer barbelé et non barbelé, les bandages de roues, les instruments d'agriculture et l'huile de charbon.

Ils sont cependant d'avis qu'une réduction même considérable sur les articles ci-haut mentionnés ne serait pas suffisante seule à assurer le bien-être des cultivateurs, et rendre l'agriculture payante dans cette partie du pays, si on ne leur assure pas une protection plus grande contre les produits de l'ouest américain : notamment le lard et le blé d'inde, et ils proposent en conséquence de porter le tarif tel qu'il était de 1890 à 1894, et d'élever le tarif sur le blé d'inde à dix centins par minot, y compris le blé d'inde de semence, car ils sont informés d'une manière croyable que l'exemption de droits qui existe en faveur de cet article est cause de beaucoup de fraudes et même sans qu'il y ait eu intention de frauder lors de l'entrée de cet article. Il arrive très souvent qu'un marchand qui a importé du blé d'inde comme semence, ne pouvant trouver à le vendre comme tel, est obligé de le vendre comme grain à engrais pour s'en débarrasser.

Comme il se coupe actuellement beaucoup de billots destinés à être transportés aux Etats-Unis pour y être transformés en pulpe et si ce bois était manufacturé en pulpe sur les lieux même, cela assure-

rait aux cultivateurs un marché local rémunérateur pour leurs produits agricoles. Il devient nécessaire d'établir un droit d'exportation sur les billots ainsi exportés, et les soussignés recommandent expressément l'imposition d'un tel droit.

Ils recommandent également de faire disparaître cet article de la loi qui permet aux navires étrangers d'acheter des marchandises en entrepôt qui n'ont pas payé de droits, et surtout les articles produits dans notre pays tel que le bœuf, le lard et le beurre, car sous l'empire de cet article on a tout bonnement ouvert un marché dans notre province pour les produits américains, qui se vendent ainsi en grande quantité faisant une concurrence immense aux nôtres, et, les membres de votre comité sont d'avis que les navires qui transportent nos produits et enrichissent leurs propriétaires, devraient être approvisionnés avec les produits de notre pays.

Une des questions qui a le plus attiré l'attention de votre comité et celle qui a le plus d'importance, est celle des moyens à prendre pour élever le prix de la viande de bœuf et de mouton, car en face de l'état actuel de notre marché local où le bœuf se vend au prix dérisoire de deux centins et demi par livre de viande nette, et les agneaux au prix d'une piastre par tête, il est devenu absolument impossible aux cultivateurs de retirer un profit quelconque de leurs troupeaux et, comme il est impossible d'exporter notre petit bétail canadien vivant en Angleterre à cau-

ENTREPOSEURS ET MARCHANDS GENERAUX

Représentant J. Watt & Scott, Montreal et Toronto, fruits séchés de Méditerranée

Agents pour

J. & J. Colman, Londres, Angl., Moutarde, Trénor & Co; W. O. Bevan & Co; Juan Merlo; Wm. Rogers & Co, Valence, Raisins, etc., etc.

Porter Bros & Co, Californie, Raisins etc. Dem Solinas, Patras (Grèce), Corinthes F. Baller & Co, Messine, Avellanes Macandrews & Co, Tarragone, Amandes VanHouten & Son, Weesp, (Hollan.) Cacao

F. W. Fearman, Hamilton, Ont., Lard et saindoux. Nelson, Morris & Co, Chicago, E.U., Lard et bœuf. Etc., Etc., Etc., Armour Packing Co, Kansas City, E. U., Viandes en conserve Australian Meat Co, Londres, Angl., Ex. de viande "Ramonite"

Poissons

Morue No 1 et No 2

Hareng Labrador No 1 et No 2

Aussi: **SAUMON ET ANGUILE**

en réception chez

D. E. Drolet

50-52 Rue Dalhousie.

se de sa petite taille, il faut de toute nécessité que le gouvernement vienne en aide à l'établissement d'abattoir dans le district de Québec, qui nous permettrait d'abattre notre bétail et nos moutons, et de les faire vendre à l'état frais en Angleterre. Les comtés de Chicoutimi et du Lac St-Jean pourraient fournir déjà annuellement au moins six mille moutons et deux mille têtes de bétail pour l'exportation, et il n'est pas douteux que cette quantité peut être doublée avant dix ans, si les cultivateurs peuvent retirer cinq centins par livre de viande mise par eux sur le marché.

Ce comité désire de plus soumettre à votre considération que, vu qu'il s'exporte déjà beaucoup de beurre et de fromage de notre district directement en Angleterre, et qu'il s'y fait un fort mouvement pour y exporter des œufs et des viandes, et que Chicoutimi étant éloigné des grands centres comme Québec et Montréal, il est devenu indispensable de s'y pourvoir d'un entrepôt frigorifique perfectionné, afin de faciliter au producteur, comme aux exportateurs, l'emmagasinement dans des conditions sûres de conservation de ces différents produits. Il croit devoir vous recommander d'attirer l'attention de l'Hon. Ministre de l'Agriculture à Ottawa sur ce sujet et de le prier de bien vouloir faire accorder une allocation annuelle à toute personne ou compagnie qui se chargerait d'en faire la construction, convaincu qu'il est, que cette dépense serait largement compensée par les bénéfices qui

en découleront pour les cultivateurs de notre région.

Chicoutimi, 12 janvier 1897.

WILLIAM TREMBLAY,

Président de la Société d'Agriculture du comté de Chicoutimi.

ELZ. BOIVIN,
de Côté, Boivin & Cie
J.-E.-A. DUBUC,

Gérant de la Banque Nationale à Chicoutimi.

J.-D. GUAY,

Maire de la ville de Chicoutimi et Vice-président de la société d'Agriculture de Chicoutimi.

—o+o—

Lecture pour les dames

DINERS ET SERVICES DE TABLE

Les détails d'étiquette ne sont pas les mêmes partout. Cependant, nos lectrices ne liront pas sans intérêt le chapitre qui suit, emprunté à la *Saison* :

Avant de parler des grandes élégances et du grand style, nous conseillerons à toute femme désirant recevoir, de le faire selon sa position de fortune. Rien de plus pénible, rien de plus attristant que de dîner dans une maison où le luxe des plats et du service détone avec le reste. Cela ressemble aux diners de grands restaurants où le mobilier fané, usé et mal soigné sert de cadre aux chauds-froids de perdreaux, aux aspics de volailles et autres plats exquis, servis dans du ruolz mal nettoyé et sur lequel le jaune du métal commence à remplacer l'argent. Lorsqu'on reçoit, la plus grande propreté est de rigueur. Mieux vaut n'avoir qu'un nombre restreint d'ustensiles et qu'ils soient irréprochables. Si on n'a pas de couvert à poisson, on prend une cuiller ordinaire, de même pour le couvert à glace. On se passe aussi très bien de service à hors d'œuvre, de couteaux de forme spéciale pour le melon ou le fromage et de bien d'autres objets, très encombrants, qui n'ajoutent pas grand'chose à l'harmonie d'un couvert. Pourvu que le service de porcelaine soit intact, sans la moindre ébréchure, et l'argenterie (ou ruolz) étin celante, ainsi que les cristaux, un dîner sera toujours bien sous le rapport du service de table.

La nappe très blanche peut être en damassé ordinaire qu'on rendra agréable à la vue en disposant, à la place des dessous de bouteilles en métal ou en cristal, des ronds de toile fine entourés d'une dentelle. Comme argenterie on aura les couverts ordinaires et les couverts à dessert. Ceux-ci sont indispensables. Les grands couverts seront disposés ainsi : fourchette à gauche et couteau et cuiller à droite, puisqu'on tient toujours la fourchette de la main gauche et le couteau et la cuiller de la main droite.

Lorsqu'on change les grandes assiettes pour donner le service d'entremets, on simplifiera beaucoup en servant de suite à chaque personne une assiette à dessert contenant : cuiller et fourchette à entremet, petit couteau d'acier pour le fromage et couteau à lame d'argent pour les fruits. Ces objets seront arrangés d'avance, en mettant le couvert, dans chaque assiette, et les assiettes seront

placées les unes sur les autres, en carré pour tenir moins de place, sur une table ou une planche de servante à côté du dessert. Les assiettes pour le poisson seront garnies également à l'avance d'une fourchette, puisque, comme on le sait, il est d'usage de changer de fourchette pour le poisson.

Si quelques personnes s'étaient servies de leurs fourchettes pour l'entremets, il serait important de les remplacer au moment des fruits, car je ne sais rien de plus désagréable que d'être condamné à se passer de fourchette pour prendre une poire ou une pomme que l'on veut peler. Nous insistons sur la nécessité de préparer les services dans les assiettes, avant le dîner, parce qu'on gagne du temps et aussi parce qu'on n'offense pas les oreilles des invités en remuant de la vaisselle et de l'argenterie au milieu du repas.

Il est très facile de recevoir, même des gens beaucoup plus riches et d'une position très au-dessus de la sienne, à condition de le faire très simplement, sans embarras, sans pose, sans chercher à sortir de ses habitudes, autrement que pour veiller à ce que tout se passe avec la plus parfaite correction.

Les détails qui vont suivre s'appliquent plutôt aux grands diners qu'aux réunions sans prétentions, cependant, certains usages peuvent trouver leur place dans les uns comme dans les autres.

Disons d'abord que les hommes invités à dîner n'entrent plus dans le salon avec leur chapeau à la main. Ils le laissent au vestiaire avec le pardessus, parapluie, snow-boots, etc. . .

Comme les femmes, ces messieurs sont gantés de blanc. À citer aussi une bien jolie mode, retour du dix-huitième siècle, qui tient à s'implanter dans nos mœurs. C'est la gracieuse habitude d'efflourer d'un baiser la main de la maîtresse de maison, à qui on va tout d'abord présenter ses devoirs. Cette marque de grand respect se donne seulement à la maîtresse de la maison.

Afin d'éviter toute confusion, le maître de la maison remettra à chaque invité un petit carton sur lequel sera inscrit le nom de la dame qu'il doit conduire à table et près de laquelle il est placé par conséquent. S'il ne connaît pas déjà cette dame, l'invité demandera à lui être présenté et s'empressera d'aller lui offrir le bras pour la mener à sa place aussitôt que le maître de la maison donnera le signal après le : Madame est servie, du maître d'hôtel.

Ne pas oublier que le maître de maison, conduisant la dame la plus âgée, ouvre la marche pour se rendre au festin et que la maîtresse de maison vient la dernière.

Nous conseillons aux mères d'habituer leurs jeunes fils à ne jamais s'asseoir à table tant que la maîtresse de maison ne s'est pas assise. C'est une règle très importante de bonne compagnie qui exige que les invités hommes restent debout, même en famille, jusqu'à ce que la maîtresse de maison ait pris sa place.

—:o:o:—

LA SITUATION

EN EUROPE

Du *Marché Français* du 5 janvier 1897
"Après quelques jours de beau temps, la pluie a recommencé à tomber cette nuit

et pendant une partie de la matinée, dans l'après-midi, la température est restée douce et humide. La culture continue à réclamer des petites gelées.

Sur nos marchés de province, les cours sont toujours fermement tenus, avec peu d'offres.

À la Bourse de commerce de Paris, la tendance a été calme au début de la réunion, mais meilleure en clôture, en dépit de la forte réaction d'hier à New-York ; la fermeté des marchés de province et le temps actuel, plutôt défavorable aux récoltes, rendent les vendeurs plus réservés. Les farines douze marques sont en reprise de 15 à 20 centimes par sac et le blé de 10 à 25 centimes par 100 kilos.

D'après les derniers documents publiés et que nous croyons devoir reproduire, les blés en mer à destination du Royaume-Uni, y compris l'équivalent des farines, s'évaluent à 8,056,200 hectolitres, contre 8,468,000 hectolitres pour la semaine précédente.

À destination des ports du Continent, on compte 2,300,000 hectolitres ; contre 2,899,500 hectolitres pour la dernière semaine.

Par suite, le total des cargaisons flottantes à destination des ports européens, tant du Royaume-Uni que du Continent, atteindrait 10,356,200 hectol., contre 11,547,500 hectolitres précédemment, soit une diminution de 1,191,300 hectolitres.

Pour la semaine finissant le 2 janvier les expéditions de blé des Etats Unis sur l'Europe se sont élevées à 577,770 hectolitres, contre 336,400 hectolitres la semaine précédente. Pendant la même période, les Etats-Unis ont expédié sur l'Europe 188,000 barils de farine, contre 134,000 barils la semaine précédente.

Les stocks de blé visibles aux Etats-Unis se chiffraient à la date du 2 janvier, par 19,248,065 hectolitres, en augmentation de 83,775 hectolitres, sur la semaine précédente.

Hier, à New York, les cours ont fléchi de 20 à 35 centimes par 100 kilos, suivant époques, par suite de la diminution des expéditions des ports, qui a provoqué des offres plus nombreuses.

Aujourd'hui à Londres, les blés sont très calmes, sans affaires.

À Vienne le blé est lourd et perd 17 centimes, le seigle, calme, recule de 8 centimes.

Budapest accuse une tendance calme avec baisse de 11 centimes sur le blé."

—:o:o:—

AU CANADA

De *Bradstreet* :

À Toronto, les affaires sont sans changement, la demande est toujours tranquille. À Montréal, les commandes sont légères, plutôt au dessous de la moyenne ordinaire à cette saison. L'absence de neige dans l'intérieur a un effet déprimant sur les opérations des chantiers de bois. À Halifax, les stocks de poisson sont plus faibles et le marché est plus ferme, mais le commerce en général est morne et les rentrées de fonds lentes. À St-Jean, N. B., le marché au bois est depuis quelque temps plus élevé que depuis longtemps. Les pêcheries de rive au Labrador ont surpassé l'attente. Bon nombre de négociants canadiens s'attendent à voir commencer bientôt un très bon commerce de printemps.

(Suite à page 2.)

Capital \$250,000 - - - Dépot au Gouvernement \$25,000

TARIF INDEPENDANT

St - Lawrence Fire Insurance Company

Siège Principal : MONTREAL

Président :
J. GUSTAVE LAVIOLETTE
Gérant :
F. GAUTHIER

Vice-Président :
A. S. HAMELIN
(Vice-Prés. Band. Jacq. Cartier)

Cette Compagnie émane des polices pour trois ans (au prix de deux années), sur toute bâtisse quel qu'en soit le genre d'occupation

Belleau & Belleau Agents Généraux.

93, Rue St-Pierre, QUEBEC.

TELEPHONE 772.

SUN fondée en 1710

ASSURANCE CONTRE LE FEU

BUREAU CHEF

Threadneedle St Londres, Ang.

Ne transige que des assurances contre le feu. La plus ancienne compagnie du l'Univers.

Succursale au Canada.

15 Wellington St. E., Toronto Ont.

H. M. BLACKBURN, Gérant

Bureau à Québec. - 64 Rue St-Pierre

GIROUX & COTÉ, Agents.

Charles E. Roy

MARCHAND ET IMPORTATEUR DE CUIRS
413,415,417 RUE ST.VALLIER, ST.ROCH
QUEBEC

SPECIALITE:—Cuir à semelle Spanish, Eagle Penetang, Bracebridge, Slaughter, Cuir Rouge, Cuir à Harnais, Veau Français S. U. Lyon, Bals & Fils, et M. M. et D., Kid Elastique.

— AUSSI —

Jobber en chaussures.
Un assortiment d'Europe importées et toutes espèces de Fournitures pour chaussures.

CORRESPONDANCE SOLICITEE

Maison de confiance En gros et détail.
FONDÉE EN 1875.

E. ROUMILHAC

IMPORTATEUR DE

Vins et Liqueurs, Conserves
Alimentaires, Denrées Coloniales

57-59 Rue St-Jean, Haute-Ville, QUEBEC

SPECIALITE

VINS DE BORDEAUX \$2 la doz.
et de BOURGOCNE \$3.50.
à l'usage des familles.

TRAVERSE DE QUEBEC ET LEVIS

DEPARTS
DES BATEAUX PASSEURS (le dimanche excepté) la glace et le temps le permettant.

DE QUEBEC. DE LEVIS.
Pour le GRAND-TRONC

P.M.	A.M.
12.00 Eclair Express pour l'ouest	8.00 Malles de l'ouest
5.00 Malles pr. l'ouest	P.M. 2.30 Eclair Express de l'ouest

Pour l'INTERCOLONIAL.

A.M.	A.M.
7.00 Malles pour Campbellton	7.00 Mixte de Rivière du Loup.
7.30 Accom. via Chaudière pour R. du L.	11.30 Malles de Campbellton.

P.M.	P.M.
2.00 Malles pr. Halifax	12.30 Malles de Halifax
4.30 Accommodation pour R. du L.	Pour le QUEBEC CENTRAL.

A.M.	A.M.
7.30 Mixte pr. Beauce P.M. jonct. et St-Frs.	A.M. 8.30 Accommod.
1.30 Express pr. Sherb. Accommodation	P.M. 2.00 Express de Sherb. Mixte de St-Frs. et Beauce jonct.

Procurez-vous la

LAMPE BELGE

LUMIERE INTENSE ET BLANCHE, se rapprochant de la lumière électrique

LAMPE INEXPLOSIBLE

grâce à un ingénieux mécanisme
LA LAMPE BELGE
brûle sans fumée ni odeur toute huile, même inférieure

POUVOIR ECLAIRANT 45 et 125 bougies

Divers modèles portatifs, suspendus ou en crémaillère; en cuivre, en nickel ou en bronze japonais.
ABAT-JOUR en opale, CHEMINÉE spéciale pur cristal, qui ne s'enfume jamais; il suffit de l'essuyer une fois par mois.

S'adresser à **A. POISSON**,
Arthabaskaville.

Voir échantillon à ce bureau.

CHEMIN DE FER BOSTON & MAINE

Ligne de Boston, Mass., via Québec Central, Sherbrooke et Boston & Maine

Départ Québec (Bateau)...	1.30 p.m.	6.30 p.m.
Levis.....	2.00 "	7.00 "
Arrivée Manchester, N.H.	6.17 a.m.	2.57 "
" Nashua, N. H.....	6.49 "	3.25 "
" Lowell, Mass.....	7.16 "	3.52 "
" Lawrence, Mass.....	7.24 "	5.32 "
" Salem, Mass.....	8.40 "	6.57 "
" Portland, Me.....	8.25 "	8.10 "
" Springfield, Mass.....	7.30 "	4.08 "
" Providence, Mass.....	10.55 "	7.25 "
" New-York, N.-Y.....	11.25 "	9.00 "
" Boston, Mass.....	8.02 "	4.35 "
" Worcester, Mass.....	9.22 "	5.54 "

Le train de 2 heures p. m. a de bons chars de Levis à Boston sans changement et des chars dorciors " Pullman " de Levis à Springfield, de Levis à Sherbrooke et Sherbrooke à Boston.

C'est la seule ligne entre Levis et Boston sans changement.

Ligne de Worcester, Mass., via Grand Tronc, Sherbrooke et Boston & Maine

Départ Québec (Bateau)...	12.25 p.m.	7.00 p.m.
Levis.....	12.40 "	7.30 "
Arrivée Manchester, N.H.	6.17 a.m.	2.57 "
" Nashua, N. H.....	6.49 "	3.25 "
" Lawrence, Mass.....	7.24 "	5.32 "
" Portland, Me.....	8.25 "	8.10 "
" Boston, Mass.....	8.02 "	4.35 "
" Springfield, Mass.....	7.30 "	4.08 "
" New-York, N.-Y.....	11.25 "	9.00 "
" Worcester, Mass.....	9.22 "	5.54 "
" Providence, Mass.....	10.55 "	7.25 "

Lignes de Boston et Worcester, Mass., via Canadien Pacifique, Newport, Vt., et Boston & Maine

Départ Québec...	1.10 p.m.	10.30 p.m.
Arrivée Manchester, N.H.	6.17 a.m.	6.57 "
" Nashua, N. H.....	6.49 "	7.25 "
" Lowell, Mass.....	7.16 "	7.50 "
" Boston, Mass.....	8.02 "	3.30 "
" Worcester, Mass.....	9.22 "	

Demandez vos billets de passage et comparez votre fret via le BOSTON & MAINE Pour toute information

S'adresser à
ARMAND LALONDE,

Agent canadien des Passagers et du Fret,
124, St-Jacques, Montréal.

PLUMES METALLIQUES DE

Blanzypour & Co.
GRAND PRIX
PARIS 1889

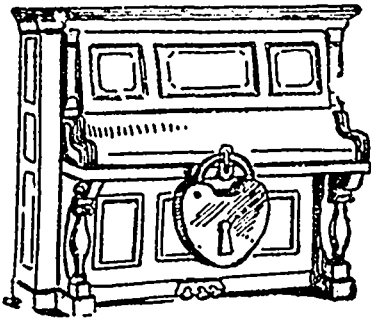
CACHET CRAMPON B. G. D. G.
remuant les enveloppes inviolables

CHEZ TOUS LES PAPETIERS

J. B. ROLLAND & FILS Montréal.
Seuls agents pour le Canada.

Pour d'ici au **1er JANVIER 1897**

CARRIOLES et SLEIGHS



Nous offrirons un PIANO d'une valeur de \$300.00, garanti pour 6 ans, pour la moitié du prix : \$150.00 comptant Venez le voir.

Notr nouveau Dominion avec attachement de Harpe et 5 nouvelles Patentes, es, certainement l'instrument le plus pa fait

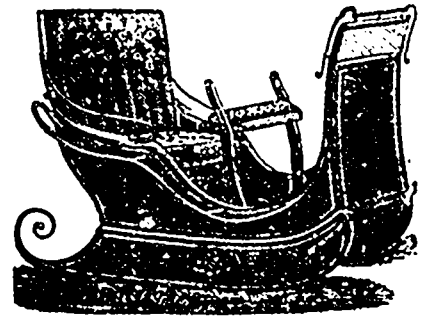
Notre Musique en feuilles à la moitié du prix. De plus nous donnons à toute personne qui achète pour une piastre, un magnifique Chromo.



Seuls agents pour la Puissance de la célèbre Machine à Coudre **New Williams** *garantie pour 10 ans*

HUDON, PARADIS & CIE

Nos 93-95 rue St-Jean



150 VOITURES D'HIVER

... A VENDRE ...

COMPRENANT LES PATRONS LES PLUS NOUVEAUX EN

CARRIOLES et SLEIGHS !!
DE TOUS GENRES

PRIX TRES BAS

Satisfaction garantie!!

..... GROS ET DETAIL

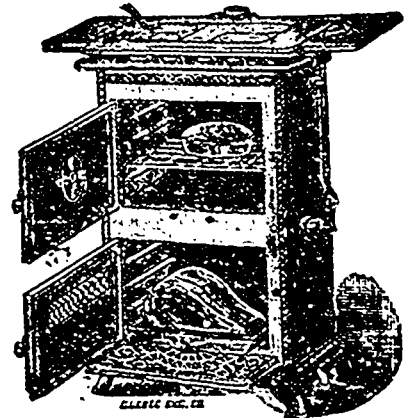
Une visite est sollicitée.

P. T. LEGARE,

273-275 Rue St-Paul.

Successor de LATIMER & LEGARE.

La cuisine rendue facile—
Economie de temps, de travail et d'argent par l'emploi du Poêle à Gaz—Pas de sule—Pas d'ordures—Pas de cendres—Pas de cuisine surchauffée.



Poêle CABINET \$16.00

La Cie du Gaz de Québec a en exposition et en vente, dans ses bureaux, un assortiment des plus recommandés Poêles à Gaz pour la cuisine. Conduites de service et compteurs fournis sans charge. Gaz fourni pour la cuisine par compteur spécial à raison de \$1.25 par 1000.



PAPIER-TENTURE

J'ai actuellement en vente l'assortiment le plus considérable et le plus beau qu'il y ait à Québec en

TAPISSERIES

Prix réduits - Demandez échantillon
Tout du nouveau Stock.

B. LEONARD

Téléphone 458.

58 Rue St-Jean.

Grande Vente à Réduction
CHEZ

TELESPHORE VEILLEUX

188-189 1/2 Rue St-Joseph

COIN DE LA RUE DE L'ECLISE

Assortiment complet de Chaussures

EN TOUS GENRES

SPECIALITÉ : Chaussures pour patin à roulette, tous genres et couleurs, pour messieurs, dames, garçons, etc.

La société VEILLEUX & LANGLAIS a été dissoute de consentement mutuel, et le stock doit être vendu sur le champ pour faire place aux marchandises d'hiver.

Venez de suite et profitez de l'aubaine.

J. A. PLAMONDON

FARINE, GRAINS

ET PROVISIONS

... En Gros ...

Coin des rues

Dalhousie, St-Andre & Avenue Bell

Téléphone 1108.

QUEBEC.

A vendre : Choix considérable de farines et grus pour engrais.

DERNIERE HEURE

LES FAILLITES DE LA SEMAINE

D'après R. G. Dun & Co

Ont. Québec Aut. nov. Total 1896

Jan. 14 43 22 6 71 81

Aux Etats-Unis, il y a eu 455 faillites contre 395 l'an dernier.

NUMEROS MANQUANTS

Nous serions obligés à ceux qui ne conservent pas le journal pour les numéros suivants qui manquent à notre collection.
Vol. V No 9—15 octobre 1896.
" " 11—39 " "

Marchés de Montréal

Montréal, 21 janvier 1897.

Le blé et le maïs raffermissent à Chicago. Le blé Manitoba No 1 dur est offert à 78c au Fort William, l'avoine se vend ici 24½ à 25c Les pois sont calmes à 48 et 49c., et le sarrasin 34½ à 35½. Farine ferme à Ontario. Nous cotons ici : Blé d'hiver 4.65 à 4.85 ; Str. Rollers 4.25 à 4.40 ; pat. print. 5.10 à 5.30, forte boullanger 4.50 à 5.00. Farine d'avoine plus faible ; roulée offerte 3.25 à 3.35. Foin : 10.25 à 10.50 No 1, 9 à 9.25 No 2 par tonne, en lots de char.

Fromage très rare et ferme ; on demande 11½ et 11½ pour blanc, 11c. pour coloré. Beurre aussi très ferme ; la crèmerie de choix exige 19½ à 20c.

Provisions sans changement ici : lard nouveau \$11 à \$12 ; vieux \$10 à \$10.50 ; saindoux pur 6½ à 7, compound 5½ à 5½ ; jambon 9 à 10, bacon 8½ à 9½. A Liverpool, le petit bacon et le suif sont en recul.

Par suite des avis fermes reçus d'outremer, le prix du verre a été relevé de 5 à 20c. suivant le numéro.

Cette semaine, les peaux de veau ont monté de 1c., l'agneau est ferme à 90c., le bœuf est calme et stationnaire.

LA SEMAINE A QUEBEC

Québec, 22 janvier.

Il y a peu de chose à dire des affaires cette semaine ; elles suivent leur train-ordinaires, sans incident notable.

Les manufactures de chaussures sont de plus en plus occupées ; elles ne recommenceront cependant à marcher à pleines journées qu'après le 1er février. Les commandes reçues sont bonnes, et la reprise de hausse des peaux va sans doute les hâter à se pourvoir au plus tôt de cette matière première importante.

Les peaux vertes sont remontées comme on le verra plus loin aux prix de gros. Pas de changements dans les farines. L'orge perlée est maintenant cotée \$1.50 à \$1.60. Les oranges de Valence sont baissées à \$4 et \$4.75 la caisse.

MM. Cantin & Bresse ont expédié hier en Angleterre une belle consignment de cuirs vernis de diverses couleurs, dont ils font, on le sait, une spécialité.

A une assemblée générale des membres de la Chambre de Commerce de Québec, hier après midi, il a été décidé de charger MM. F-X. Berlinguet, George Tanguay et Jos. Gauthier de faire l'évaluation de l'immeuble du Quebec Exchange et du

coût probable des restaurations à lui faire subir. Les membres présents ont été d'accord à dire que la Chambre de Commerce ferait une excellente affaire en faisant cette acquisition. Les marchands auraient leur restaurant au rez-de-chaussée, leurs salles de réunion au second, et le troisième ferait un superbe logement si l'édifice était convenablement chauffé et éclairé.

Les actionnaires de la Compagnie d'assurance de Québec contre le feu sont convoqués pour le 1er février pour recevoir le rapport annuel et élire leurs directeurs.

La compagnie du chemin de fer du Lac St-Jean vient d'obtenir du gouvernement fédéral des conditions qui vont lui permettre de continuer pendant tout l'hiver et d'améliorer le service de ses trains jusqu'à Roberval et Chicoutimi. C'est en considération des services particuliers que rend ce chemin de fer à la colonisation que le gouvernement lui vient en aide. Le service des trains sera modifié à partir du 25 janvier.

La cité s'était engagée par le contrat de conversion de la dette à choisir une banque à Londres pour recevoir les vieilles débetures rachetées par Coates Son & Co., et leur remettre en échange les nouvelles débetures. Le Conseil-de-Ville a rempli vendredi dernier cette obligation en adoptant une résolution nommant Glyn, Mills, Currie & Co., banquiers importants de Londres, régistres à toutes fins que de droit. C'est à cette banque que sera versé tous les six mois, pendant les 65 ans de l'emprunt, le montant des intérêts et de l'amortissement, moyennant une commission de ¼ de 1 p. c. La ville a déjà payé ½ p. c. pour les services de cette nature. La banque fera les transports de débetures sans charge extra pour la ville.

Coates Son & Co écrivent de Londres que l'emprunt de Québec est un succès, que les vieilles débetures entrent tout les jours, et que tout marche au delà de leurs espérances.

La Compagnie d'Exposition achève ses arrangements préliminaires en vue d'une exposition qui sera tenue à l'automne sur la ferme Gowen près du Parc. L'Exposition de Sherbrooke s'ouvrira le 30 août, celle de Trois-Rivières le 6 septembre, et celle de Québec durera du 10 au 18.

Les marchands apprendront avec intérêt que désormais pendant l'hiver les connaissements pourront être faits directs pour l'Île du Prince Edouard.

Feu M. Thomas McGreevy a laissé \$200,000 d'assurance sur sa vie, en grande partie négociés et transportés. On remarque que les parts de la Banque Union ont soudain monté de 10 points ; à Montréal, elles sont cotées 120 demandé, 102½ offert. On dit que pour sa part la Banque Union a touché \$100,000 sur les polices de M. McGreevy, et que c'est la raison de cette hausse soudaine.

Le "combine" des assurances vient de décréter une élévation de tarif dans les villes non suffisamment protégées contre l'incendie. Logiquement, elle devrait l'abaisser pour Québec. Il y a assez longtemps que nous payons pour les autres. L'autre jour, les compagnies coalisées perdaient \$200,000 dans un seul incendie à Montréal ; une conflagration à Peterboro, Ont., vient de lui faire perdre \$75,000, une autre hier à Toronto encore \$75,000.

Au banquet du maire de Montréal mercredi soir, l'hon. M. Laurier s'est dit prêt à traiter avec les Etats-Unis, non pas en suppliant, mais en homme d'affaires. Il a parlé du chemin de fer de Parry Sound comme d'un trait-d'union commercial de première importance entre les deux pays.

Pendant que nous jaspions à Québec, les autres agissent. Le Conseil-de-Ville de Trois-Rivières est en négociations avec la Compagnie du Grand Nord pour enlever le terminus de cette voie ferrée à Québec. Voilà seulement trois ans que nos édiles méditent sur la question des \$256,000. Le comité des finances devait se réunir hier soir pour prendre une décision ; il n'en a rien fait. C'est un oui ou un non qu'il faut.

Bulletins de dernière heure

Québec—E. A. Poitevin, rom. patentés, stock sous saisie.

Misaël Thibaudau, épicier en gros, offre de 40c. en 5 paiements trimestriels acceptée par les principaux créanciers. Passif marchandise \$95,064.27, pertes probables (indirect) \$11,454.52. Actif, \$57,024.60. Principaux créanciers de Québec : A. Joseph & Son, \$33,134 ; T. Ledroit, \$18,293 ; Whitehead & Turner, \$14,770 ; B. Houde & Cie, \$2,102 ; Langlois & Paradis, \$1,090 ; L. Bilodeau, \$1,319 ; J. Vandry, \$1,570 ; F. T. Thomas, \$1,483 ; C. Piti, \$1,255 ; B. Guay, \$1,150 ; T. Hetherington, \$880 ; W. J. Fraser, \$685 ; C. Auclair & Frère, \$624 ; M. Maheux, \$496. De Montréal : C. Peverly, \$3,821 ; John Hope & Co., \$2,022 ; C. Catelli, \$400 ; P. S. Doyle & Co., \$447 ; Hudon & Orsali, \$264. Paul Côté, Ilc. aux Oufs, \$1,062 ; Hardy & Dubord, Beauport, \$633 ; O. Gagnon, Lotbinière, \$800.

INFORMATIONS

Le *St-Laurent* publie un plaidoyer très bien fait en faveur du projet d'aqueduc et d'égoûts soumis par M. A. Charlebois, et sur lequel les contribuables de Fraserville seront prochainement appelés à voter. M. Charlebois offre de construire un système d'aqueduc et d'égoûts complets et de première classe, passant dans toutes les rues, sauf la partie à l'ouest de la rue Joly, de payer tous les frais d'expropriation et d'achat du lac et tous les dommages, le tout moyennant la somme de \$125,000, sans extra, payable en débetures 4% de la ville à 50 ans au minimum.

* *

La production de vins de sucre et de raisins secs augmente toujours en France. Voici les chiffres admis par les statistiques officielles :

Vins de raisins secs	Vin de sucre
hectolitres	hectolitres
1894.... 514,002	1,147,167
1895.... 768,114	1,425,060
1896.... 688,010	1,426,531

Un échange français trouve même ces chiffres atténués. Pour les vins de sucre, dit-il, "en Loir et Cher particulièrement, on n'accuse que 71,500 hectolitres, alors qu'un nombre énorme de propriétaires ont employé du sucre autrement que pour remonter le degré de leurs vins."

* *

Un nouveau câble télégraphique sou

marin vient d'être inauguré entre Vigo, en Espagne, et Emsden, en Allemagne.

* * *

Le dernier recensement de la population de Franco, fait l'été dernier, porte le chiffre total à 38,517,975 habitants, contre 38,342,948 en 1891, soit un accroissement de 175,027 en cinq ans.

* * *

La Chambre de Commerce de Halifax a en ce moment à l'étude le projet de steamers rapides. Les opinions sont partagées entre un service de voyageurs et de fret. Elle est aussi saisie du projet d'achat de l'Intercolonial par le Pacifique.

* * *

L'hon. M. Fisher, ministre de l'Agriculture, a conclu des arrangements complets avec Washington au sujet de la quarantaine du bétail.

* * *

Une ligue puissante vient de se former à la Nouvelle-Zélande pour écraser les prohibitionnistes.

— x : x : x : —

PERSONNEL

M. Burke, de Burke Bros, marchands à Winnipeg, était en cette ville. Il se rendait dans sa famille à Trois-Saumons. Il a profité de son voyage pour faire d'assez forts achats en nouveautés et chaussures à Québec.

L'hon. R. R. Dobell est attendu prochainement à Québec. Aux dernières nouvelles, il était à Londres lundi dernier et présidait une assemblée de la section canadienne du Board of Trade de la Grande Bretagne.

M. J. P. Stafford, du service de l'Immigration, a épousé mardi Mlle Cécile Moreau, fille de M. Edouard Moreau, ancien directeur des chemins de fer de la Province. Le mariage a été célébré à la Basilique par M. l'abbé Moreau, frère de la mariée. M. Alexandre Hardy a escorté à l'autel la mariée, sa belle-sœur.

— o : o : o : o : o —

FINANCES

LES "CLEARINGS" DE LA SEMAINE DERNIÈRE :

	1897.	1896.	1895.
	14 Jan.	7 Jan.	16 Jan.
Montréal.....	\$10,329,087	\$9,936,583	\$10,953,406
Toronto.....	7,147,029	9,428,973	6,874,777
Winnipeg.....	1,311,068	1,515,409	1,153,065
Halifax.....	1,200,330	1,372,124	1,390,508
Hamilton....	735,878	714,281	681,362
St-Jean.....	507,847	589,272	
Total.....	\$21,202,150	\$23,556,649	\$21,053,840

Nous avons à enregistrer le décès d'un citoyen bien connu dans le monde des affaires et du sport : M. Richard Samuel Tozer, de la société Tozer & Co, marchands de viande et comestibles, Halle Montcalm. M. Tozer a succombé, à l'âge de 54 ans, à une maladie de trois semaines.

* * *

Nos condoléances à M. T. Lemieux, fleuriste, rue St-Jean, à l'occasion de la mort d'une de ses enfants, âgé de 5 ans et demi.

COLONNE DE L'ENTREPRENEUR

Le Conseil-de-Ville a voté la résolution suivante :

" Résolu : Que ce conseil a appris avec plaisir que les services importants rendus à la cité par le Dr Henri Edmond Casgrain, de cette cité, dentiste, qui a bien voulu faire une étude spéciale du mode de ventilation à adopter pour le poste central des pompiers dans le nouvel Hôtel-de-Ville et qui après avoir fait d'importantes suggestions à Son Honneur le maire, a surveillé lui-même la construction des appareils, qui fonctionnent avec le plus grand succès.

" Que ce conseil offre ses plus sincères remerciements au Dr Casgrain, qui a rendu ces services à la cité sans vouloir accepter de rémunération. Que copie de cette résolution soit transmise au Dr Casgrain."

Le Dr Casgrain a, en effet, fait acte de bon citoyen en cette occasion. L'Hôtel-de-Ville, dont les Québécois sont fiers à bon droit, semble avoir inspiré le dévouement, à commencer par le maire, qui en a donné l'exemple en consacrant une année de son temps à cette œuvre.

Nous signalons encore une fois à l'attention des constructeurs le modèle de ventilation d'écurie qui a valu ces éloges au Dr Casgrain.

M. G. E. Amyot, de la Dominion Corset Co., vient de faire l'acquisition de l'élégante propriété Hall, chemin Ste-Roye, et a chargé l'architecte G. E. Tanguay de préparer les plans de travaux assez considérables de restauration qu'il se propose de faire subir à l'immeuble avant de l'habiter.

On a récemment fait la dédicace de l'église anglicane bâtie à Danville sur les ruines de celle qu'un incendie avait détruite en janvier 1895. C'est un très joli édifice de 56 pieds sur 28, avec tour détachée de 80 pieds de hauteur ; l'intérieur est disposé avec goût et éclairé à l'électricité. Il a été construit d'après les plans de l'architecte H. Stavely, de Québec.

Les parquets en marqueterie deviennent de plus en plus à la mode. L'article est fabriqué au Canada, mais surtout dans l'ouest américain. Il est livré en planchettes de 1/4 pouce d'épaisseur. Sur un premier plancher très uni, on colle une toile sur laquelle la marqueterie est fixée.

Le Conseil de ville de St-Jean, N. B., est sur le point de demander des soumissions pour fourniture de bois pour les nouveaux quais projetés.

Eclairage électrique des rues projeté à Shawville, P. Q., et Parrsboro, N.-E.

Ruelle & Halleck, ci-devant de Seattle, sont sur le point de construire une grande scierie d'une capacité de 25,000 pieds par jour à Robson, Col. Britannique.

On a reçu le 15 de ce mois des soumissions pour la reconstruction du pont Wilson près de Capelton.

Le Board of Trade de Montréal fait des instances auprès du Grand-Tronc pour l'engager à installer ses bureaux principaux en ville. Il faudra, en ce cas, construire en neuf.

On nous informe que les travaux de l'intérieur d'église de St-Léon de Standon marchent rapidement. Entrepreneur Jos. St-Hilaire. Architecte David Ouellet.

Une quantité de bois est rendu sur les lieux à Thetford Mines, en vue de la construction de l'église, qui doit commencer de bonne heure ce printemps.

LA NOUVELLE GARE DE LA RUE ST-PAUL

M. Alb. A. Peters, de la maison Simon Peters, entrepreneur général de la nouvelle gare du Québec, Montmorancy & Charlevoix, nous a fait visiter l'intérieur de l'immeuble, dont la Compagnie doit prendre possession ces jours-ci. Les ouvriers mettaient la dernière main aux boiseries, polissaient les parquets, il ne restait plus que les dernières couches de peinture à appliquer sur les lambris et les portes.

Ce sera un intérieur de gare très convenable. Au rez-de-chaussée, sont les salles d'attente, spacieuses et bien éclairées, et le service des billets. Au second, la salle des directeurs donnant sur les fenêtres en saillie, les bureaux de l'administration et la comptabilité ; et au troisième, huit pièces pour le service des ingénieurs. Aux deux premiers étages, les parquets sont en lames de merisier en double teinte alternative, et les lambris de hauteur en pin rouge. Le parquet du troisième sera couvert de linoléum. Les murs du second étage sont badigeonnés en teinte terra cotta. Il y a une grande voute de sureté à chaque étage, ainsi qu'une plomberie sanitaire de première classe.

L'architecte Stavely, qui a tracé les plans, a tiré tout le parti possible de cette reconstruction à même une vieille bâtisse.

— o : o : o : o : o —

DERNIÈRES COTES DE LIVERPOOL

	6 janv. 1897.	
Blé printemps.....	6 10 1/2	à 6 11 1/2
" roux d'hiver.....	0 0	à 0 0
" No. 1 Cal.....	7 1	à 7 2 1/2
Mais.....	2 9 1/4	à 0 0
Pois.....	4 6 1/2	à 0 0
Lard, nouveau.....	48 9	à 0 0
Saindoux.....	21 0	à 0 0



FIL A LIER A VENDRE

Des soumissions cachetées portant à l'endos les mots "soumission pour fil à lier" et adressées "Inspecteur des pénitenciers, Ottawa," seront reçues jusqu'à mercredi, le 29 janvier courant, l'après-midi, pour la production probable de la prochaine saison de la manufacture de fil à lier du pénitencier de Kingston. Le lot comprendra approximativement :

- 60 tonnes "Maple Leaf,"
- 270 " " "Beaver" et
- 170 " " "Pure Seal."

qui seront livrées aux chars f. o. b., Kingston, en quantités qui conviendront à l'acheteur.

Le trepôt devra être débarrassé de tout le fil à lier le 1er août prochain, date à laquelle le contrat prendra fin. Conditions : Comptant sur livrai-on. On pourra s'assurer de la quantité en examinant la marchandise à l'entrepôt du pénitencier.

Les soumissions à lire et mentionner le prix par livre pour chaque quantité, et doivent être accompagnées d'un chèque accepté payable à l'ordre du ministre de la justice, pour un montant égal à 5 p. c. du montant de l'achat, lequel, au cas où la soumission serait acceptée, sera retenu par le Département comme garantie de l'accomplissement fidèle du contrat, et sera déduit lors du règlement final.

DOUGLAS STUART,
Inspecteur des Pénitenciers.

Ottawa, 31 Décembre 1896.

La Banque Nationale

BUREAU CHEF QUÉBEC

Capital payé - - - - \$1,200,000

DIRECTEURS :

R. AUDETTE, Ecr., Président.
 A. B. DUPUIS, Ecr., Vice-Président.
 L'Hon. J. CHAUVEAU, V. CHATEAUVERT, Ecr., M. P. P.
 N. RIOUX, Ecr., NAZ. FORTIER, Ecr.
 J. B. LALIBERTE, Ecr.,
 P. LAFRANCE, Gérant Bureau de Québec.

SUCCURSALES :

Québec faubourg St-Jean.	St-François Nord-Est, Beauce.
" St-Roch.	Ste-Marie, Beauce
Montréal.	Chicoutimi.
Sherbrooke.	Roberval.
St-Hyacinthe	Ottawa, Ont.

AGENTS

Angleterre - The National Bk of Scotland Londres
 France : Crédit Lyonnais, Paris.

Etats-Unis : The National Bank of the Republic New-York. National Rovero Bank, Boston, Mass.

Les collections reçoivent une attention spéciale et les retours en sont faits avec la plus grande promptitude.
 On s'écrit respectueusement la correspondance

La Banque de Québec

INSTITUÉE 1818. INCORPORÉE 1821.

Capital autorisé - - - - \$3,000,000
 " payé - - - - - 2,500,000
 Réserve (rest) - - - - - 500,000

BUREAU PRINCIPAL - - - - QUÉBEC.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

R. H. Smith, Esq., Président.
 Wm. Withall, Esq., Vice-Président.
 Geo. R. Renfrew, Esq., Sam'l J. Shaw, Esq.
 G. LeMoine, Esq., John T. Ross, Esq.
 W. A. Marsh, Esq.
 Thos. McDougall, Gérant-général.

SUCCURSALES ET AGENCES AU CANADA :

Ottawa, Ont. Toronto, Ont. Pembroke, Ont.
 Montréal Est, Thorold, Ont. Trois-Rivières.
 rue Ste-Catherine. St-Roch de Québec.
 Agents à New-York—Bk. of British North Am.
 Agents à Londres—The Bank of Scotland.

LA BANQUE JACQUES-CARTIER

1802-BUREAU PRINCIPAL: MONTREAL-1896
 CAPITAL PAYÉ..... 500,000
 FONDS DE RÉSERVE.....\$235,000

DIRECTEURS—L'hon. ALPH. DESJARDINS,
 Président; A. S. HAMELIN, Vice-Président; A. L. DE MARTIGNY, DU MONT LAVIOLETTE, G.
 N. DUCHARME, TANCREDE BIENVENU,
 Gérant; E. G. St-JEAN Inspecteur.

SUCCURSALES :

Montréal (St-Jean Bte.)	Edmonton, Terr. N. O.
" (St-Henri)	Victoriaville
" (St-Cunégonde)	Valleyfield
" (Rue Ontario)	Fraserville
Beauharnois, P. Q.	Hull, P. Q.
Ste-Anne la Pérade	St-Hyacinthe

QUÉBEC, St-Sauveur, C. S. Powell, gérant; Rue St-Jean, C. J. Laberge, gérant.

DEPARTEMENT D'ÉPARGNES—Au Bureau Principal et aux succursales.

AGENTS A L'ÉTRANGER

London, England—Crédit Lyonnais
 " " —Comptoir National d'Es-compte, Paris
 Paris, France—Crédit Lyonnais
 " " —Comptoir National d'Escompte, Paris
 New-York—The Bank of America
 " —The National Bk. of the Republic
 Boston Mass.—The Merchants National Bank
 " —The National Bk. of the Common-wealth
 " " " of the Republic
 Chicago Ill.—Bank of Montreal

Lettres de Crédit pour voyageurs, etc. émises payables dans le monde entier.
 Collections faites dans toutes les parties du Dominion.

ETAB. :

QUEBEC FIRE ASSURANCE COMPANY

Directeurs.—Edwin Jones, Président; Geo. R. Renfrew, Vice-Président; W. R. Dean, Trésorier; Hon. Pierre Garneau, Hon. C. A. P. Pelletier, A. S. Hunt Wm. Simons.

Succursales. — Montréal—J. H. Routh & Son, Ontario—Geo. J. Pyke, Toronto, Manitoba—W. R. Allan, Winnipeg; Nouveau-Brunswick—T. A. Temple, St-Jean Nouvelle-Ecosse—J. T. Turning & Son, Halifax; Ile du Prince Edouard—E. R. Brow, Charlottetown; Columbie Anglaise—W. S. Graveley, Vancouver.

Inspecteur—CHARLES LANGLOIS. Secrétaire—W. W. WELCH.

SOCIÉTÉ DE PRETS ET PLACEMENTS DE QUÉBEC

77 Rue Saint-Pierre, Basse-Ville

Capital autorisé \$ 250,000
 Capital souscrit 200,000
 Capital versé 200,000
 Fonds de réserve 42,500

Prêt d'argent par sommes de \$100 et plus, sur propriété foncière, créances hypothécaires, actions de Banques et autres, déductions de gouvernements et de corporations municipales et scolaires.—Conditions faciles.

ED. LAUROIX, ROBT. LAROCHE,
 Président. Sec-Trés.

F. X. DROLET

INGÉNIEUR-MÉCANICIEN

MACHINES en tous genres :

ENGINS à vapeur, PRESSES Hydrauliques, POULIES fendues en fer et en bois, GRÈEMENTS de Scieries, Moulins à farine, Bourreris, etc., etc.

Spécialités: Pompes à vapeur pour tous usages
 Réparation de centrifuges.

M. F. X. Drolet vient d'ajouter à ses ateliers

Un Appareil à Nickel

des plus nouveaux.

Ouvrage exécuté avec promptitude et perfection.

Avis aux marchands et propriétaires de bicyclettes, aux carrossiers, plombiers, fondeurs de poêles, marchands de fer, serruriers, aux familles, etc.

The Montmorency Electric Power Co



Nous signalons au public l'extrême bas prix de notre électricité pour fins d'éclairage et de force motrice. Il faut l'essayer pour en apprécier les nombreux avantages sur le gaz et la vapeur.

Eclairage au compteur
 Force motrice au compteur ou a prix fixe, a tant du cheval par année.

Dans tous les cas, prix cotés pour accommoder les abonnés.

Pour toute information ayant trait à l'éclairage ou à la force motrice, s'adresser au bureau de la Compagnie.

Nous fournissons la force motrice à vingt établissements, avec parfaite satisfaction dans tous les cas.

Patronage sollicité.
 Bureaux: 71 Rue Prince-Edouard
 Téléphone 2063.

TELEPHONE 2240.

J. B. ALLARD & FILS

CONFISEURS

— ET —

Manufacturiers de Biscuits

— 147-149 —

RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUÉBEC.

Huîtres

Malpecques, Garaquettes et St-Simon

Par

H. DEROME

Importateur

Marché Finlay, Québec.

M. Derome reçoit chaque jour, directement des bancs de pêche, un choix d'huîtres Malpecques, Garaquettes et autres.
 Les commandes sont servies promptement.

POUR VOS ÉPICERIES

SI VOUS VOULEZ AVOIR

Un Article de 1^{ère} Classe

AUX MEILLEURES CONDITIONS DU MARCHÉ

ALLEZ CHEZ

J. B. E. LETELLIER

118-120 RUE ST-PAUL

— 000 —

Melasses, Poissons,
 Huiles de toutes sortes, Huîtres.
 Tabacs, Cigares et Cigarettes,
 Conserves Alimentaires,
 Thés et Cafés,

Balais et Seaux, Epices, etc

VINS et LIQUEURS

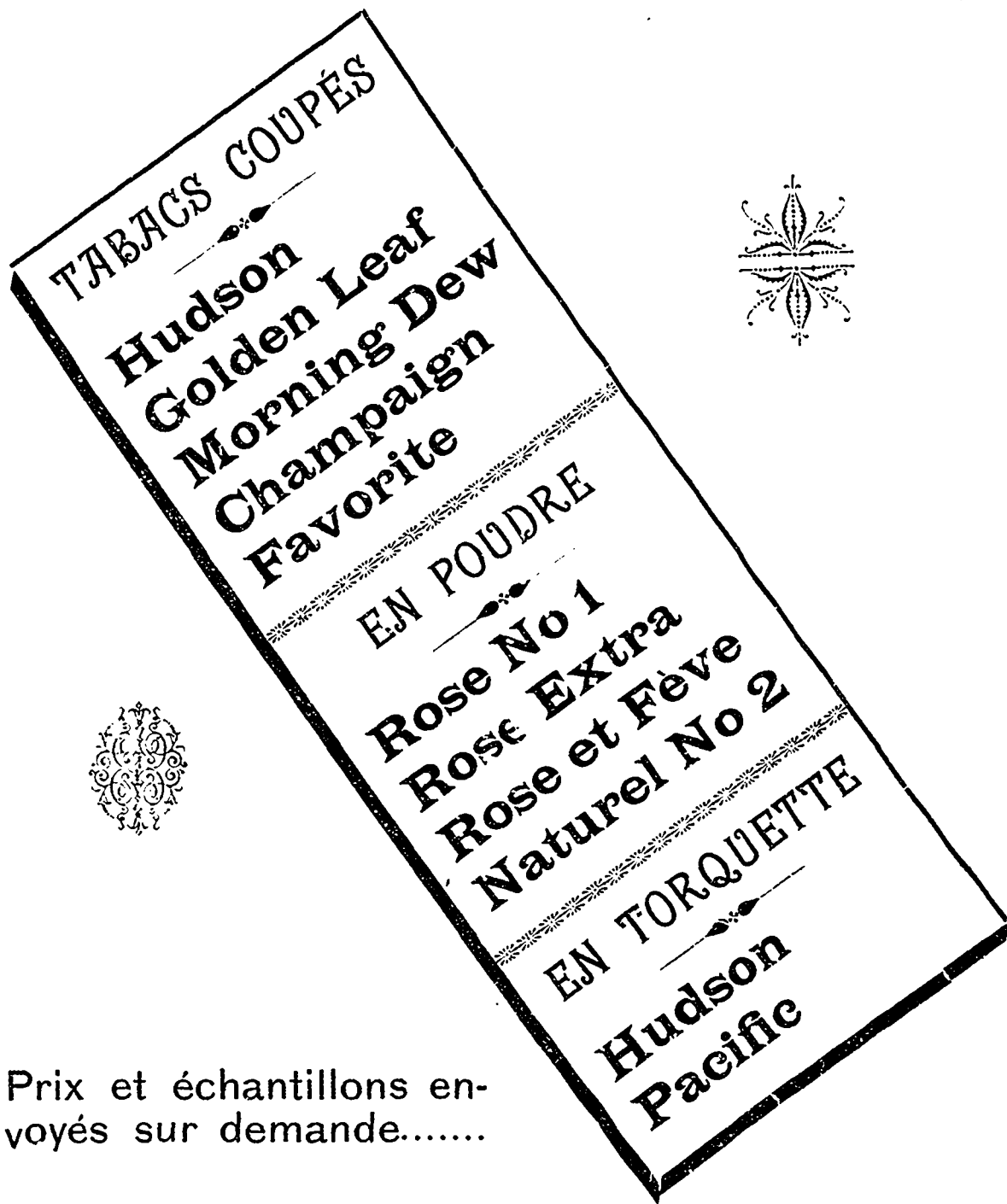
Spécialité: VINS DE MESSE

B. HOUDE & Cie,

QUEBEC

MANUFACTURIERS DES CÉLÈBRES

Tabacs à Fumer, en Poudre et en Torquette



Prix et échantillons envoyés sur demande.....

Il y a eu 59 faillites la semaine dernière, contre 65 la semaine précédente, 74 la semaine correspondante de l'an dernier, et 64 il y a deux ans. Les clearings de banques à Winnipeg, Hamilton, Toronto, Montréal et Halifax ont atteint collectivement \$20,607,000 contre \$23,000,000 la semaine précédente et \$21,000,000 la semaine correspondante de l'an dernier, et un peu plus qu'il y a deux ans.

AUX ETATS-UNIS

Dun's Review signale une récupération lente, mais progressive des affaires depuis un couple de mois. La production du fer en yuse a gagné 12.3 p. c. en décembre et 41.6 p. c. depuis octobre 1893. La production de coke a augmenté de 88.7 p. c. depuis octobre. Les ventes de lainesont redevenues importantes, bien que non encore toutes rapportées. Les marchés monétaires constatent une reprise de demandes croissantes pour fins commerciales et industrielles. Chaque semaine depuis le commencement de janvier, de nouveaux établissements se sont mis en opération, et le personnel employé est plus fort qu'il ne l'a été depuis 6 mois. Le mouvement ascendant s'opère avec si peu de faux enthousiasme, qu'on peut l'attribuer à une saine conception de la situation. Les prix restent encore bas. C'est un mouvement naturel, différent de l'engouement soudain de 1895 qui poussait à la hausse sans se demander si les besoins de la consommation la justifiaient. La plus basse moyenne des prix en 1879, la plus basse qu'on eût vue après la panique de 1873, s'est produite plusieurs mois après que l'ère de prospérité fût commencée.

PRIX DES MÉTAUX EN 1896

De l'*Engineering and Mining Journal*:

"Le cours des prix en 1896 n'a pas été favorable, sauf dans quelques cas particuliers. Dans les industries importantes du fer et de l'acier, les prix ont été bas toute l'année. A un moment donné, le plomb et le spelter sont descendus plus bas que ce qui s'était encore vu; il est vrai que vers la fin de l'année il y a eu amendement. Le prix du cuivre s'est maintenu grâce à de fortes demandes de l'étranger et à de fortes exportations, ce qui a donné une moyenne supérieure à celles de 1894 et 1895. Pour la plupart des matériaux de construction, tels que pierre, chaux, ciment, etc., on a aussi vu les prix tomber plus bas que jamais auparavant. En général, le charbon bitumineux a réalisé des prix très faibles pendant toute l'année dans toutes les mines de l'ouest. Le prix de l'argent a été soutenu en partie par une demande exceptionnelle et par les spéculations des premiers mois de l'année. Par la suite, il a reculé, mais la moyenne de 1896 a été de 67c. l'once, comparée à 65.3 en 1895 et 63c. en 1894, ce qui était un mieux marqué."

ACTES OFFICIELS

A travers la *Gazette du Canada*:

Droits d'auteur:

"Shorthand Simplified", R. J. Wright, Montréal.

Municipalités et paroisses dans la P. de Q., C. E. Deschamps, Québec.

Lettres-patentes en faveur de la "Canadian Advertising Agency", de Toronto, capital \$40,000.

"The Redmond-Greenlee Co", remplaçant Redmond, Greenlee & Co, de Winnipeg, capital \$100,000.

"The James Cooper Manufacturing Co", fabrique de machines en fer, à Montréal, capital \$99,000.

L'accise a rapporté \$798,167.35 en décembre, ainsi répartis:

Spiritueux \$472,372.80; liqueur de malt, \$100; malt, \$69,819.13; tabac, \$193,784.51; cigares, \$54,502.98; inspection du pétrole, \$4,790.18; articles manufacturés en douane, \$1,851.20; saïcs, \$158.55; autres recettes, \$788.

Le revenu total de l'intérieur en décembre s'est élevé à \$804,795.79.

Les dépôts aux caisses d'épargne du gouvernement en décembre se sont élevés à \$292,439.72, et les retraits à \$928,497.84; la balance totale était de \$17,302,552.36 le 31 décembre, contre \$17,938,610.48 le 30 novembre.

Nouveaux bureaux de poste:

Auvigny, Iles de la Madeleine, ouvert le 15 décembre; maître de poste: Timothée Larade.

Pointe Basse (15 décembre), Iles de la Madeleine, maître de poste: Alex. Arsenau.

St-Agapit Station (Lotbinière), maître de poste: Geo. Olivier.

Le nom du bureau de poste de Beau-bien, Montmagny, est changé en celui de Cap St-Ignace Station.

Demandes au Parlement:

Hull Electric Co; Mining & Advisory Corporation of British America; British Pacific Railway Co; Colombia Telephone Telegraph Co; Chemin de fer de Toronto à l'ary Sound; Canada Investment & Agency Co; St. Mary's River Bridge Co; Winnipeg, Duluth & Hudson Bay Co.

Demandes de lettres-patentes:

Winnipeg Mining and Development Co; The Crow's Nest Coal Co; Consolidated Cariboo Hydraulic Mining Co.

A travers l'*Officielle* de Québec:

Lettres-patentes émises en faveur de la Dominion Oil & Supplies Co, de Montréal, capital \$25,000. Objet: fabrication et vente d'huile, pétrole, rebuts, fournitures d'engins, quincaillerie, fer et acier, etc.

Quelques chiffres des derniers rapports de compagnies d'assurance mutuelle:

Comté de Beauharnois.—A l'actif: Argent \$4,080. BILLETS de dépôt non cotisés \$22,337. Au passif: Prêts \$2,500. Revenu: primes payées \$5,971.

Comté de Maskinongé.—A l'actif: Argent \$52, BILLETS de dépôt non cotisés \$4,327. Revenu: argent reçu sur versements \$831, primes payées \$223.

Missisquoi et Noville.—A l'actif: immeuble \$200, argent \$22,633, versements non payés \$348, BILLETS de dépôt non cotisés \$23,729. Au passif: réclamations contestées \$825. Revenu: reçu sur versements \$11,980, primes payées \$63, intérêt \$514.

Montmagny.—A l'actif: immeubles \$130, argent \$591, versements non payés \$7,902, BILLETS de dépôt non cotisés, \$61,

412. Au passif: prêts \$25,514. Revenu: reçu sur versements \$13,453, primes payées \$197, prêts \$3,401, autres revenus \$3,428.

Cité de Montréal.—A l'actif: immeubles \$12,624, argent \$99,148, versements non payés \$6,638, BILLETS de dépôt non cotisés \$237,487. Au passif: réclamations \$552. Revenu: reçu sur versements \$12,051, primes payées \$11,790, intérêt \$3,275, autres revenus \$280.

Richmond, Drummond et Yamaska.—A l'actif: argent \$1,700, versements non payés \$5,221, BILLETS de dépôt non cotisés \$175,109, autres montants dus \$889. Au passif: pertes non payées \$1,373, réclamations contestées \$2,000, intérêt \$277, prêts \$15,848, autres réclamations \$1,395. Revenu: reçu sur versements \$16,191, primes payées \$3,778, intérêt \$35, prêts \$15,812, autres revenus \$986.

Rimouski, Témiscouata et Kamouraska.—A l'actif: immeubles \$500, argent \$438, versements non payés \$2,000, BILLETS de dépôt non cotisés \$72,182. Au passif: pertes non payées \$2,916, réclamations contestées \$550, prêts \$6,400, autres réclamations \$133. Revenu: reçu sur versements \$22,597, primes payées \$368, prêts \$6,400, autres revenus \$4,234.

Stanstead et Sherbrooke.—A l'actif: immeubles \$481, argent \$3,636, versements non payés \$2,653, BILLETS de dépôt non cotisés \$410,230, autres montants dus \$4,031. Revenu: reçu sur versements \$35,769, primes payées \$5,650, intérêts \$361, autres revenus \$2,887.

Nominations:

Hon. L. Beaubien, commissaire de l'Agriculture; hon. G. A. Nantel, commissaire des Terres, Forêts et Pêcheries; hon. Thomas Chapais, commissaire de la Colonisation et des Mines.

Vente de quelques limites à bois le 26 de ce mois au Département des Terres de la Couronne.

NOTES SPECIALES

Nos remerciements à M. H. D. Barry, fabricant de cigares, pour son calendrier-annonces de 1897.

Nous désirons attirer l'attention du public en général et des manufacturiers et propriétaires de moulins en particulier sur l'assortiment de machineries de haute qualité que nous avons maintenant en mains, tel qu'engins améliorés de six à trente forces, Bancs et Carriages de scie rondes d'un nouveau patron, Moulins à Bardeaux avec deligneurs à couteaux et à scies, Planeurs simples, Planeurs Embouveteurs et mouleurs combinés pour blanchir vingt-quatre pouces et embouveté douze pouces de large; aussi une ligne complète de régulateurs d'Engins "Picking" d'un à trois pouces, Swages pour Scies Rondes, aussi courroies en chaîne etc, etc.

Nous avons fait de grandes réductions dans nos prix et avant d'aller ailleurs nous vous invitons à venir voir nos machines et à constater par vous-même la qualité et les bas prix.

Circulars envoyés gratis sur demande W. A. Ross 78 Rue St. Paul, représentant la Cie Waterous, Brantford Ont.

Les Marchands qui s'intéressent à leurs clients ont toujours en stock Le Anchor Weakness Cure

CLAQUES ★ ★ ★ ★

Voilà le temps de les acheter

Et de les vendre.

Désirez-vous faire de l'argent !

En ce cas achetez les meilleures, qui sont :

LA "MAPLE LEAF"

ET LA

"COLUMBIA"

Conditions insurpassables

Marchandise supérieure

Prompte expédition

Ecrivez-nous pour avoir nos Prix courants

CAMPBELL & BRODIE

113, COTE LAMONTAGNE

Québec.

BUREAUX D'ENREGISTREMENT

ARTHABASKA

Donation	J Campagna et ux Geo. Campagna	St-Paul	P. al. et c.	
Titre	Nar. Beauchesne Uld. Beauchesne	St-Christophe		
Obligation	Shé d'Arthabaska Eug. Crépeau	Arthabaskaville	1521	
Vente	Phillias Belleau		400	
Obligation	Eusébe Côté Joseph Côté	St-Paul	400	
Obligation	Nap. Duréau Elk. Beauchesne	Ru. St-Jode	100	
Donation	Ed Chénard et ux Omer Hamel	Warwick	400	
Obligation	Adéard P. her Piorre Crépeau	Arthabaskaville	500	
Vente	Jules Carignon Landry Rheault	St-Victoire	600	
	Geo-W. Panaud et al Clément Lamy	Stanford	300	

BEAUCE

Retrait	Mun. Co. Beauce	Montague Pip Co Woburn	17 24 c	
"	"	Jos Thilbaudeau	Metgermette	52 75 c
V. coupe bois	T. Grondin et al	L. Meg Pulp Co. Spaulding	140 50 c	
Echange	David Nadeau	Alex. Leclerc et al St-Victor	300 à t	
Transport	H. R. M. Pozer	A-E. Vallerand al	Sto-Marie	2000
Ret. do réméd.	François Vallée	Tas. Blodeau		400 c
"	Herb. M. Price	John Bearey	Lindère, Marlow	2045 25
Ball	J. L. Beaudou	De Al. Beaulieu	Broughton	800
Retrait	Mun. Co. Beauce	Adolfe Doatle	St-Fraus	30 49 c
Obligation	De Al. Beaulieu	McArthur Brs Co	St-Fraus	23 84 c
"	Alexis Leclerc	V. Geo. Morency	Shenley Sud	3000 6pc
"	God. Grégoire	Cyrille Le-sard	St-Victor	125 6pc
"	Alexis Leclère	Zoé Grégoire	St-Maxime	500
Société	Emilio Picard & Co	Cy. Lessard	St-Victor	125 6pc
	Lema Morin, Raison sociale : " Picard & Co". But : Commerce général de bois dans le District de Beauce. Bureau d'affaires, à St-Ephrem de Tring.			

DORCHESTER

Vente	Narc. Jurmelle	Jos Bouchard	Ste-Germaine	550 - t
Testament	De Annie Mangan	John Mangan	St-Isidore	
Donation	Maj. Fortier	Pierre Bonneau	"	
Testament	Eabien Couture	Mario Couture	St-Berard	
Cession	Mag. Laverrière	Olivier Gagnon	Aug. Gagnon	Ste-Germaine -125
Testament	Phi. Renaud	Frs. Godbout	Ste-Justine	
Obligation	Jos. Lamontagne	De Marie Bourget	"	100 7pc
Tutelle	Frs. Farmelle	à ses enf. mineurs	Ste-Germaine	
Vente	Le She. de Beau.	Aus. Drouin	"	29 P
"	Dav. et J Giroua	Henry. Atkinson	Langevin	34 P
Quittance	J. et Ferd Audet	Oct. Fortier	St-Edouard	400
"	Ant. Fournier	Jos. Paradis	Ste-Clair	56
"	De Mary Waugh	Narc. Labbe	St-Léouard	1450
"	Dello A. Bussière	Albert Genest	St-Isidore	850
"	Geo. Demers	Jos. Gagnon	St-Bernard	416 68
"	Maj. Fortier	Régis Roy	St-Isidore	500
"	Ludger Gosselin	Pierre Bonneau	"	425
"	U. Tessier es-q.	Et. Perrault	St-Elzéar	400
Société	Félicia Blais et autres,	société de fabrication de beurre et de fromage de la paroisse de St-Hénédine		

LÉVIS

Vente	X. Blais	Thos. Larose	St-Henri	450 P
"	Shérif Quérec	bl. H. Paradis à la Clo d'Assu. "Bri-USH Empire"	St-David	2950 P
"	La. J. Roberge	Dello P. Roberge	St-David	400 P
"	Alph. Blais	M. Brunet	Levis	Cession
"	H Juge Blanchet	Jos Coté	Levis	400 200 P
"	Achille Lemieux	Pierre Rhéaume	Lévis	733 500 P
"	La. Ed. Couture	Jean Labrecque	Lévis	500 P
Régil. de vt	De P-X. Lemieux	Olivier Cauchon	Lévis	
Donation	V. Cha. Dussault	Stan. Dussault	St-Elienne	
Echange	Co. écol. S-David	J. J. Roberge	St-David	
Mariage	Geo. Dumont	Dello Sop. Bégin	St-Henri	
Obligation	P. Rhéaume	Soc. C.-P. Lévis	Lévis	400
"	Louis Beaudoin	Joseph Carrier	St-Henri	1400 5/2 pc
"	Léon Gosselin	Dam. Boulanger	St-Jean	1150 5pc
"	Co. écol. S-David	De v F. Hamel	St-David	1825 4pc
Transport	Jos Carrier	Joseph Couture, d'une somme de 700 due par Geo. Couture à son épouse	St-David	
Testament	Germain Tardif	à son épouse	St-Henri	
Quittance	Chs. Samson	Co. écol. S-David	St-David	225
"	Dell. Ph Roberge	L. J. Roberge	St-David	3000
"	Jos. Carrier	Léon Gosselin	St-Jean	900
"	Léon Beaudoin	Louis Beaudoin	St-Henri	500
"	Michel Hallé	F. M. Bernier	Par. N-D Vict.	50
"	Suc. feu De v G. Roy	Ls. Beaudoin	St-Henri	480
"	Dello Marie Nérée Lefebvre	Delles Emélie et Marie Lefebvre	Lévis	1540

LOTBINIÈRE

Obligation	Célestin Boucher	Geo. Bergeron	St-Apollinaire	600
"	De v Ls Aubin	Camil Cérubé	St-Antoine	450
Vente	Adolphe Bolsard	Justinier Hamel	St-Gilles	125
Mariage	Raym. Bernier	Dello Zél. Beaudet	St-Edouard	Sép de bl.
Testament	Olivier Paris	Lubin Paris et al	Ste-Philomène	
Codécile	"	"	"	
Obligation	De Art. Dionne	Dello Féo Dionne	St-Antoine	480
Testament	De O. Laquerre	Aug. Jacques	Ste-Philomène	
Déclaration	Aug. Jacques	Régistrateur	men. No 31 de 723 de Ste-Philomène	
Rétroc-ssion	Joseph Croteau	Alfred Croteau	St-Flavien	350
Obligation	Thos. Charland	Prudent Lemsy	St-Jean	700
Quittance	Alcide Parrot	H. Desruis4caux	Leclercville	200
"	D. L. Filteau écr	"	"	78
"	Néré Leclerc	"	"	200

Quittance	Sam. Klrouac	Télesp. Côté	St-Antoine	800
"	Norbert Augot	Alphonso Hébert	Ste-Croix	100
"	Eug. Larue écr.	Fraus. Hamel	St-Antoine	524 80
"	Hubert Lemay	Eug. Rhéaume	Ste-Croix	300

PORTNEUF

Quittance	Elz. Douville	F. X. Savard		1000
"	Geo. Saurageau	"		70 85
"	C. Bussière et ux	"		70 85
Mariage	Succ. J. Neilson	Jos. F. Marcotte		
Quittance	v. F. Côté	J-B Robitaille et ux		
"	Sam. Mercure	Joseph Leclerc		
"	H-G. S-George al	Telex. Gauthier		
"	H. Massicotte	D. Chastenay		
"	Eu. Belleau es q.	Nap. Bertrand		
"	Amable Lavole	Suc. J. Robitaille		
"	Louis Fiset	Nap. Fiset		
Saisie	Le Shérif vs	Theop Brunet	St-Augustin	
Testament	De Ls Julien	son époux	Deschambault & Port.	
"	De Ls. Beaudoin	son époux		
"	Olivier Morin	son épouse	Deschambault	
Vente	Nap. Trépanier	Chs. Tremblay	Ste-Catherine	
"	Jeff. Tessier	Ha. Lefebvre	St-Ubalde	
"	Ls. G. Lefebvre	Ferd. Fiset	St-Bazille	
"	"	Ant. Lefebvre	"	
"	Da. Chastenay	Etienne Bédard	"	
"	Dam. Chastenay	Jos. Paquet	St-Bazille	
Transport	J. Lé. French	Wm. J. Davidson	St-Raymond	
Obligation	James Reid	James Ellis	"	
"	Na. Lefebvre	J-B. Dumas	St-Ubalde	
"	Ferl. Fiset	Rvd. B. A. Chabot	"	
"	Nap. Denis	De Naz Hamel	Cap-Santo	
"	Nap. Bertrand	Eugène Lesage	"	

QUÉBEC

Ventes, etc.

Dation en pale	De Lau. Gagnon	Prudent Beaudet,	lot 1049 St-Sauveur
"	Fer. E. Falard	Joseph Girard,	lots 160 et 313 St-Foye
"	De Edou Fitch	Ernest Frederick Wurtel,	lot 2770 qtr. St-Louis.
"	F-X. Bernard et al	Octave Migner,	lot 4085 qtr. Montcalm
"	Jean Bte Strois	Adelard Gagnon,	lot 1738 quartier Jacques-Cartier.
"	Elz. Auger et al	Jacques Bolyin,	lots 37, 38, 39 et 40 subdivisions lot 3345 St-Sauveur
Donation	De Isidore Bédard	Ernest Bédard,	lot 34 Charlesbourg
V. a réméré	Ernest Bédard	Ferdinand Verret,	lot 84 Charlesbourg
Extrait d'un a	"	"	"
d'act. et hyp	Succ. J. B. Renaud	Frank Ross et al,	lot 2950 q. du Palais
Trans. drt. su	Gau. Mercier et al	De v. François Mercier,	lots 1443, 1444 et 1684 St-Sauveur.
"	Walter Knox	Thomas Knox,	lots 75, 76 et 77 St-Gabriel
"	F. X. Guenette	Wilfrid Fortier,	lot 513 St-Sauveur
"	Edgar Proteau	Adolphe Bourret,	partie du lot 836 Charlesbourg.
"	Docl. Arcand es-q	Société de Prêts,	part. de 2227 q. St-Pierre
"	"	"	3755-89, q. St-Jean
"	"	"	3055-02 q. St-Jean
"	Ul. Tessier Esqt.	Hble. Alexandre Chauveau,	lot 2161 q. St-Louis.

Décla. hérédité	Ces. droit suc.	L.-T. Lacasse et al	Napoléon Lacasse,	lot 3887A q Montcalm
Convention	Hopi. Gén. de Q.	Jos. Arthur Paquet,	lot 3-11 par. N.-D. des Anges.	

De v Ls Bolduc al	Dello Albertine Portugais,	part. du lot 401 St-Sauveur.
J-Bte Massé	Fraus. Saucier,	1158 quar. Jacq-Cartier

Obligations

Henri Michel Aie.	Lafontaine	Louis St-Hilaire,	lot 172 et par. de 171 St-Sauveur
Cie Hot. Victoria	Fraus. Parent,	lots 2983B, 2985 et 3033 quartier du Palais	
"	Jos. E. Bedard,	lots 2983B 2985 et 3033 quartier du Palais	
Joseph Girard	Michael H. Brophy,	lots 160 et 313 Ste-Foye	
Er. F. Wurtel	De v. James Thomson,	2770 qtr. St Louis	
Joseph Barbeau	Ulric Tessier, esqt.	lots 2053 et 2054 qtr. St-Pierre	
Joseph Tanguay	Société de Prêts,	lots 79.60 et 81 St-Sauveur.	
De Méd. Tardif	Société de Prêts,	lot 1499 St-Sauveur	
De Elz. P. chette	Société de Prêts,	lot 3708 et partie du lot 3709 quartier St-Jean.	
Wilfrid Fortier	Gaudiose Royer,	lot 513 St-Sauveur	
Wil Goodfellow	Succ. Wil. Drum,	lot 142 St-Gabriel	
Joseph Girard	De v. Nap. Lamontagne,	lots 160 et 313 Ste-Foye et 306 St-Colomb.	
Adolphe Bourret	De v. Joseph Bourgonin,	lots 685A, 685B et 685C. Charlesbourg	
Jos. Ar. Chartré	Alfred Burke, p. du	lot 1076 St-Anbroise	
Onés. Cha-four	De v. F-X. Beaudoin,	520 St-Roch nord	
Jos. Arth. Paquet	De Alph. F. D'Eschambault,	3-11 par. N.-D. des Anges.	
Geo. Grenier	F. X. Drouin,	737 quartier St-Roch.	

RIMOUSKI

Vente	Isaac Bloune	Ambroise Voyer	Bic
"	Alexis Baillon	Adéard Blais	"
V. a réméré	Cyr. Lèvesque	Pierre Gagnon	Ste-Luce
"	Fraus. Métayer	Joseph Pincou	Bic
"	Mag. Gagnon	"	"
"	Paul Elle	"	"
"	J.-Bte Gagné	"	"
Donation	Tha. Beaulieu	Alphon. Bédard	Bic
Trans. succ.	De Vir. Bélanger	Ferd. Fournier	St-Fabien
Obligation	A. Vaillancourt	Fon. Plessarville	Ste-Blandine
"	Josué Lèvesque	Joseph Roy	St-Germain

Obligation	Joseph Durette	Ferd. Durette	Bic.	2384	Dominages	Le J. O. Madean	Germ. Gauvin, Qué.,	500 00	1 "
Marriage	Joseph Thibault	Ma. St-Flores	St-Fabien	2385	Bil. prom.	Alf. Dombroski	George Dubois do	530 00	28 jan
Quittance	Ferd. Fournier	Virgile Bélauger	"	2390	Detto	William Venner	Belz. Proulx } es-qt do		
"	Hér. W. D. Campbell	Joseph Lavolo	Bic.	2394	Obligation	George Drolet es-qt	Eléo. Proulx } do	856 74	1 fev
"	L. Dionne	Dr L. F. Lepoal	Bic.	2402	Qui tam	E. Blais es-nom es-qt	Onésime Chalifour, do	5785 00	1 "
"	Jules Langis	De Jos. Pineau	Bic.	2406	Hypothéc.	A. J. Duchesnay et al	J. G. Côté, Grond.,	500 00	6 "

SHERBROOKE

Hypothèque	Hector Ross	East. Twynsh. Bk.	Orford	2528	04
"	L. F. Demary	De J. Thornton	Compton	200	
Quittance	A. L. Brown	W. J. Parsons	Compton		
Vente	H. J. G. Robertson	T. A. Woodward	Ascot	1700	
"	G. E. Ingham	G. N. Lowell	Ascot	100	
Echange	T. Dillon &	G. N. Lowell	Ascot & Orford		
"	T. Dillon	H. Lovell & Sons	Orford	90	
Vente	G. W. True	Peter Raymond	Ascot	550	
"	Fred. T. Mills	De Robert Price	Ascot	1000	
"	G. N. Pearce	C. I. McDougall	Lenoxville	500	
Hypothèque	W. E. Loomis	Sherbr. L & M Co	Sherbrooke	500	
"	L. W. Reed	F. J. Luce	Compton	201	
Quittance	L. H. Woodward	J. A. Dean	Ascot		
Hypothèque	Frederick Davis	Delle M-G Bray	at Sherbrooke	400	
Vente	Isaac Plon	Joseph Boulé	Orford	110	
"	J. Boulay	T. Fisetto	Orford	70	
"	T. J. Houll	H. H. Thomas	Compton	450	
"	"	Felix Taspier	"	500	
Quittance	G. E. Baker	T. J. Houll	"		

2394	Obligation	George Drolet es-qt	Onésime Chalifour, do	5785 00	1 "
2402	Qui tam	E. Blais es-nom es-qt	J. G. Côté, Grond.,	500 00	6 "
2406	Hypothéc.	A. J. Duchesnay et al	Tha. Taylor, S-Cather.,		
			Chs Taylor do	14 40	4 "
2414	Assumpsit	H. Jewell et al	Nic. K. Connally, Mont.		
			Mic. Connally, Kingst.,	1500 00	2 "

Cour de Circuit

203	Charles Lappé	Alp. Allard, Québec	De Marie D. Andy t-s	63 10	22 jan
212	John Brown et al	Etienné Paquet, Qué.,	Herm. Gagnon do	35 94	25 "
213	Jos Archer et al	Bernard Kaino do	La cité de Québec t-s	108 00	26 "
217	Zéphirin Déroche	Johnny Vachon, Jévis	J. A. Delfosse, Québec	21 00	23 "
218	Nic. J. E. Lefrançois	A. Vierge do	J. B. Joliveau do	63 25	27 "
226	Wilbrod Bertrand	J. A. Delfosse, Québec	Alp. Dionne, S. Felicien	26 75	8 fev
221	Jean Michel	A. Vierge do	Edouard Bergeron, Qué.,		
222	Saisie gag. Michel Gagné	J. B. Joliveau do	Philippe Bergeron t-s	36 11	37 jan
224	La Fondère Ples-s-ville	Alp. Dionne, S. Felicien	Chs Cloutier, Québec	42 00	27 "
234	Jean-Bte Boutin	Edouard Bergeron, Qué.,	Albert Peters do	35 49	25 "
239	Eléar Giroux	Alp. Dionne, S. Felicien	G. H. Simoneau, Robt. Sta.	73 70	4 fev
241	Adjutor Larue	Edouard Bergeron, Qué.,	Grace Duffy, Québec	82 25	25 jan
243	Zéphirin Paquet	Philippe Bergeron t-s	Louis R. Gervais do	24 47	25 "
245	William Carrier	Chs Cloutier, Québec	Do H. Gosselin et vir	25 50	22 "
246	Cyrice Godbout	Albert Peters do	Adj. Belanger do	25 50	22 "
250	Saisie gag. Do H. Gosselin et vir	G. H. Simoneau, Robt. Sta.	F. X. Simard, S-Anno	32 33	6 fev
253	Joshua Thompson	Grace Duffy, Québec	Théod. Carrier, Lévis		
255	F. X. Rousseau	Louis R. Gervais do	Corp. Ville de Lévis t-s	67 55	30 jan
256	Elz. Brousseau	Do H. Gosselin et vir	Vict. Wagner, Québec	21 50	26 "
257	Patrick Carbray	Théod. Carrier, Lévis	J. Creighton es-qt Bergev.	64 00	27 "
258	Dés. E. Drolet	Corp. Ville de Lévis t-s	H. Lafontaine, Québec	22 28	26 "
260	Elz. Filion	Vict. Wagner, Québec	F. Singolai, file S-Anno	33 00	30 "
261	Louis J. Bélanger	J. Creighton es-qt Bergev.	Nap. Palardeau, S-Amb.	21 53	1 fev
265	Art. J. Duchesnay	H. Lafontaine, Québec	Ths Shea, S-Cather	34 80	4 "
267	Saisie gag. Richard Turner et al	F. Singolai, file S-Anno	Alp. Vaillancourt, S-Blanc	15 14	20 "
270	Jean Morissette	Nap. Palardeau, S-Amb.	Chs Ouellet, Riv. du Loup	16 13	25 "
		Ths Shea, S-Cather			
		Alp. Vaillancourt, S-Blanc			
		Chs Ouellet, Riv. du Loup			

Rimouski

Cour de Circuit—Actions

4899	Detto	J. A. Martin	Barth. Blanchot, Rim.	29 40	20 jan
4900	Detto	Jean Martin	Alp. Vaillancourt, S-Blanc	15 14	20 "
4902	Detto	Sev. Cloutier	Chs Ouellet, Riv. du Loup	16 13	25 "

ACTIONS CIVILES à Québec

Cour Supérieure

No	Nature de l'action	Demandeur	Défendeur	\$	Rap.
2320	Résiliation de contrat de bornage d'ouvrage	Louis Arthur Audet dit Lapointe	Jean-Bte Laliberté, Québec	1000 00	28 jan
2320	Billet	J. Bte A. Toussaint	J. B. Côté, Isle Verte	102 49	29 "
2318	Serv. prof.	Jos. Pierre Roy	J. Alex. Hamel, Chic.	301 55	6 fev
2336	Dommages	James Delancy	Ths H. Lave, Mont.	1000 00	8 "
2356	Saisie cons.	Chs A. Langlois et al	Mrs. Thibaudau, Que.	175 99	26 jan
2346	Revendic.	Lud. Bédard es-qt	J. Alp. Plamondon do		
			Alf. Legendre do		
			Leonce Taschereau do		
			mis en cause	325 00	30 "
2364	Assumpsit	George Tanguay	Nap. Vézina, Chic.	122 80	15 fev
2362	Pass. act. vto	Ant. Carrier et al	Chs Lotellier, E.-U.	470 07	29 jan
2366	Quo warranto	Louis Paquet	Joseph Huot, S-Etienne		
2368	Ces. réglom.	Isaie Simard	Corp. Comté Montmorency No 1, Château-Richer	30 "	
			Corporat. paroisse de St-Joachim, St-Joachim		
2370	Répétit.	Thomas Paradis	William Paradis, Qué.	3000 00	30 jan
2376	Detto	Paul George Bussière et al	Jean-Baptiste Martel, père, S-Raym.	111 47	29 "
2372	Certivari	E. Blais, Réquérant	J. G. Côté, Grond. } intimés		
			do } do	6 fev	
2374	Certivari	Chs Arcand do	J. G. Côté, Grond. } intimés		
			do } do	6 "	
2380	Billets	Eusèbe Moreau	Fab. S. Philippe de Néry, S-Philippe de Néry	175 00	10 "

LES VENTES PAR SHERIFS

POUR LA SEMAINE DU 24 AU 30 JAN. 1897

Date et heure	Demandeur	Défendeur	Immeuble	Lieu de la vente
18 10 a m	Z. Lacroix	D. Thibault	Bécaucour	Bécaucour
20 10 a m	A. Labbé	T. Tremblay	Ste-Agnès	Ste-Agnès
20 10 a m	De P. Gliguère	F. Thibaudau	St-Justin	St-Justin
20 3 p m			Ste-Ursule	Ste-Ursule
29 10 a m	Cr. Foncier F. C.	T. Y Pomerleau	St-François de Beauce	
29 3 p m	J. A. Boardman	Th. Poulin	Lini. et Marl.	Bur. registr.
29 12	Banque Nationale	D. Gilbert et al	St-Joseph de Beauce	
29 10 a m	Cité de Québec	Phil. Lemieux	Québec	Fur. Shérif
29 10 a m	Arc. Paris	Marcel Mercier	St-Louis de Lotbinière	
29 10 a m	F. X. Lemieux	Géd. Beaulieu	Lévis	Lévis
29 11 a m	L. E. Couture	Edm. Carrier	St-Henri	St-Henri

UN BON CHOIX

C'est avec plaisir que nous apprenons que M. Tancrede Bienvenu, gérant général de la banque Jacques-Cartier, a été élu par le "Board of Trade" de Montréal, membre de son "comité de banquiers."

Les fonctions de ce comité sont des plus importantes, il agit comme bureau d'arbitrage dans toutes les difficultés financières pouvant survenir entre les membres de la Chambre de commerce anglaise de Montréal et donne son avis sur toute législation en force ou en préparation, affectant ou pouvant affecter les questions de banque.

C'est ainsi que ce comité des banques étudie dès maintenant les modifications à apporter au présent acte des banques qui ne reviendra cependant devant le parlement qu'en 1900.

M. Tancrede Bienvenu est un de nos financiers les plus capables, quoique l'un des plus jeunes, et le Board of Trade n'a fait qu'apprécier ses capacités à leur juste valeur, en l'appelant à siéger dans l'un des plus importants comités, où il représentera dignement et avec efficacité l'élément canadien-français.

POISSON

100 Qrts HARENG LABRADOR No 2
90 " MORUE " No 1

A vendre à bon marché

CHEZ ED BÉLANGER & Cie

29, rue Notre-Dame Basse-Ville, Québec

Avis aux Marchands et Consommateurs de Farine

Comme il a été porté à ma connaissance que des personnes sans scrupules s'étaient servies de mes sacs vides de farine portant mes marques enregistrées pour y mettre des farines de qualités inférieures et les offrir en vente sur les marchés de la Province comme les meilleures farines d'Ogilvie, je donne avis que toute personne trouvée coupable d'une telle offense sera poursuivie selon toute la rigueur de la loi.

Une amende de \$200.00 est attachée à une première offense et 6 mois de prison pour une seconde offense.

Afin de me protéger plus sûrement, j'ai fait enregistrer une ficelle bleue, blanche et rouge pour mon usage exclusif et à l'avenir vous aurez la bonté de voir à ce que chaque sac de farine soit cousu avec cette ficelle qui sera une garantie de plus que vous vous procurerez la véritable marchandise et la meilleure farine du monde.

W. W. OGILVIE.

Montréal, 13 janvier 1897.

AVEZ-VOUS DONNÉ VOTRE COMMANDE DE

TABAC CANADIEN

EN FEUILLES ET EN PAQUETS ?—sinon, augmentez votre chiffre dans cette ligne en donnant votre ordre à

JOSEPH COTÉ,

Marchand et importateur de Tabac, Pipes, Cigares, etc.,

355 Rue St-Paul, QUÉBEC.

La maison P. Garneau, Fils & Cie s'est assuré des services de M. A. S. McLaughlan, ci-devant représentant de la maison McMaster, de Toronto, pour la représenter dans la province d'Ontario.

M. L. Dechêne, courtier d'enchères, fera ce soir une grande vente de livres.

M. Noël Rancour, marchand de glace, a commencé à faire sa provision. Il emploiera tout l'hiver une soixantaine d'hommes. Comme toujours, M. Rancour choisit la glace la plus pure et ne la prend qu'en ca. profonde, en plein chenal.

o:0:0:

L'EMPLOI DE LA CHAUX EN AGRICULTURE

Voici un article qu'il nous a paru utile d'offrir, pendant cette saison de loisirs, aux méditations de ceux de nos lecteurs qui s'occupent d'agriculture. Il est emprunté à un journal français, *l'Agriculture nouvelle* :

La chaux a un début de son application donné les résultats merveilleux qu'on en attendait. Elle a permis la culture du froment qui a pris une grande extension dans les parties basses des contrées granitiques, celle du trèfle et de toutes les plantes fourragères en général. Les essais tentés sur la culture de ces dernières plantes avant l'introduction du précieux engrais-amendement n'avaient pas abouti.

Nous pourrions dire que c'est la chaux qui a révélé la puissance productive des sols granitiques. Ils avaient des qualités cachées, latentes, qui ne pouvaient pas se manifester à cause de l'absence du calcaire. Les phosphates ont achevé de mettre au grand jour les qualités de terres réputées fertiles. Les sols granitiques qui avaient été jusqu'alors oubliés prendront une revanche éclatante. C'est bien leur tour de connaître quelque prospérité.

Mais le cultivateur s'est trompé sur l'emploi de la chaux. Il a cru qu'à elle

seule elle était capable de faire produire au sol d'abondantes moissons et, comme elle coûtait peu, il en a usé et abusé. Naturellement que les premières récoltes ont été bonnes, parce que la terre avait accumulé dans son sein une abondante provision de principes fertilisants et notamment d'humus, la matière utile par excellence, principes inassimilables pour la plupart, mais qui ne demandaient qu'à se décomposer et à servir de nourriture aux plantes. La chaux s'est chargée de la mettre à la disposition de ces dernières, mais elle ne pouvait pas en mobiliser plus qu'il y en avait dans le sol ; aussi cette provision épuisée en un court espace de temps n'ayant pas été renouvelée par d'abondantes fumures, les récoltes ont baissé. Cela était à prévoir, car la chaux ne saurait remplacer les aliments multiples dont les plantes se nourrissent.

La chaux est bien un engrais comme un autre, mais c'est avant tout un amendement dont le rôle est de modifier les propriétés physiques du sol et en même temps de donner la chasse aux autres engrais. Elle agit de bien des manières, mais elle aboutit toujours à mettre à la disposition des plantes des aliments directement assimilables qui ne le seraient pas sans son intervention.

La conclusion qui en découle, c'est que plus on emploie de chaux, plus il faut employer de fumier, de phosphates et autres engrais.

Les phosphates en particuliers assurent une abondante production de grains, tandis que le fumier, lui, favorise surtout la production de la paille, et par l'application simultanée de ces engrais on voit les greniers vides se remplir.

Les cultivateurs adressent un autre grand reproche à la chaux, ils prétendent qu'elle a infesté leurs terres de mauvaises plantes.

Il n'est pas douteux que certaines plantes salissantes qui ne poussaient pas auparavant ont pu croître dans les terres chaulées, parce que précisément elles réclament cet aliment, mais inversement, la chaux ne fait elle pas disparaître d'autres plan-

tes tolles que le genêt, la digitale, etc., qui sont éminemment calcifuges ? C'est un peu, comme on le voit, une question de plantes calcicoles (qui aiment la chaux) et de plantes calcifuges (qui la fuient).

Au surplus, si on s'est vu incommodé par tant de mauvaises plantes, n'est-ce pas parce qu'on a insuffisamment sarclé et aussi parce qu'on a supprimé la jachère qui contribuait au nettoyage des terres ?

Grâce à la chaux, on a fait succéder les herbes artificielles aux céréales, les céréales aux herbes artificielles, quelquefois on a fait suivre une céréale par une autre céréale. N'est-ce pas un abus contre lequel la nature se venge en infestant les terres ? Ce n'est pas que cette succession soit impossible, mais à la condition toutefois que l'on ne ménage pas les chaulages. Or, dans l'assolement quadriennal, il y a trois séries de plantes salissantes qui se succèdent après une seule récolte de plantes sarclées, qui assez souvent ne sont sarclées que de nom : dans l'assolement quinquennal, ce sont quatre plantes salissantes qui vont à la file, enfin le mal est encore pire quand il n'y a pas d'assolement et que les céréales succèdent aux céréales sans souci d'intercaler des plantes sarclées.

Comme c'est la chaux qui a permis la suppression de la jachère, ce qui est, ça va sans dire, un bienfait et qui a permis aussi le système de culture perfectionné dont nous venons de parler, on est naturellement porté à lui attribuer tout le mal. Or, ce serait la première fois qu'on aurait vu une chose n'avoir que des avantages sans présenter aucun inconvénient. La sagesse nous commande de n'être pas trop exigeants, de ne pas chercher la perfection qui n'est pas de ce monde et de faire la part des responsabilités.

Ici le grand coupable n'est pas la chaux, mais le cultivateur qui l'emploie. Nous croyons avoir montré les causes du mal, tâchons d'indiquer le remède.

Nous pensons qu'il réside dans la multiplication des plantes sarclées et des sarclages, ce qui d'ailleurs, s'accorde parfaitement avec le système de culture que nous préconisons et qui consiste à réduire l'étendue des céréales. Nous recommanderons aussi de ne jamais créer une prairie artificielle ou temporaire dans une terre malpropre de recourir à la jachère labourée, si nécessaire, d'épurer les semences, d'introduire la culture de la vesce, plante étouffante par excellence, en alternance avec celle du trèfle, etc., Bref, le cultivateur intelligent a une foule de moyens pour se défendre contre les mauvaises plantes. C'est à lui d'en tirer profit.

Avis aux Marchands de Gros

Demandez les Célèbres TABAGS CANADIENS EN FEUILLES

De toutes les Variétés. De J. U. Gervais, Joliette, P. Q.

Aif. T. Tanguay,

Agent pour Québec, 50, Rue St-Paul.

Téléphones: Rue St-Jean No 1 Rue de la Fabrique No 378



Wm McWILLIAM CONFISEUR PRATIQUE 136-138 Rue St-Jean

Fait des Pâtés aux Huîtres avec des Huîtres dedans. Des Bonbons Chocolat avec du vrai Chocolat et du sucre dedans.

N'emploie pas les restes, mais le chocolat marque "Golden." Importe les plus fines Confiteries et fait sur commande tout ce dont la pratique a besoin.

W M McWILLIAM

23 décembre 1896.

ARTHUR GAGNON L. A. CARON

GAGNON & CARON

EXPERTS-COMPTABLES

Curateurs et Liquidateurs de Faillites Commissaires C. S.

Administration de Successions Achat de Débentures Municipales

• • PRETS HYPOTHECAIRES

Téléphone Bell 85 - - Boîte B. P. 911

Bureaux temporaires :

BATISSE DES CHARS URBAINS, Montréal

LOUIS G. DEMERS
AVOCAT
- 61 RUE ST-PIERRE, Québec.

L. N. CARRIER
AVOCAT
101 RUE ST-PIERRE
Basse-Ville, Québec

ALFRED LEMIEUX
COMPTABLE ET LIQUIDATEUR
Successions en Faillites
— BUREAU —
People's Chambers
No. 125 Rue Saint-Pierre, Québec

D. ARCAND
COURTIER, COMPTABLE ET LIQUIDATEUR
S'occupe spécialement de règlements d'affaires de faillite.
Possède la plus grande expérience et les meilleures relations pour agir comme intermédiaire entre débiteurs et créanciers pour effectuer des compromis.
S'occupe aussi d'administration et de règlement de successions et de placements d'argent.
Pourvoit aux achats et ventes d'actions de banques et de valeurs de toutes sortes.

BUREAU: 74 RUE ST-PIERRE
QUEBEC

NEUVILLE BELLEAU
— COMPTABLE —
S'occupe d'audition et de révision de livres, de collection de dettes, d'achats et ventes d'actions de banques et de valeurs de toutes sortes.

Traites collectées au plus bas taux dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis.
Lettres de change sur New-York vendues et achetées.
93 Rue St-Pierre - - - QUEBEC.

DAVID OUELLET
ARCHITECTE - DESSINATEUR - EVALUATEUR
Bureaux d'architecture, nouvelle installation
117 Rue St-Jean
Téléphone 314.
Ateliers d'exécution, 87 d'Aiguillon
Téléphone 953

E. M. TALBOT
ARCHITECTE - DESSINATEUR - EVALUATEUR
Bureaux d'architecture, nouvelle installation : 26 Rue St-Joseph
G. EMILE TANGUAY A. VALLEE
Tanguay & Vallée
Architectes-Dessinateurs
NOUVEAUX BUREAUX : 203 RUE D'AGUILLON, QUEBEC
Attention spéciale portée à la construction des résidences privées.

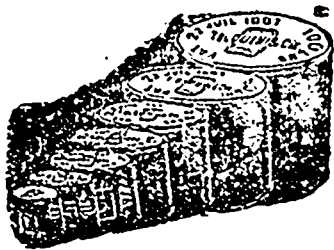
JOS. P. OUELLET
ARCHITECTE et EVALUATEUR
DIPLOMÉ : "A.A.P.Q."
26 Rue Saint-Jean, - Québec.
(En face de la Caisse d'Economie N.-D.)

Quelque chose de populaire

Qui se vend rapidement, qui fait faire de l'argent aux épiciers et qui est complètement éprouvé sous toutes ses faces, c'est

LE SAVON EXTRA ✦
de T. BLOUIN & Cie

Boîte patoutée pour caustique



Il vous donnera le plus de satisfaction pour le lavage des flanelles fines, des peintures, vernis, etc.
Demandez-le à votre épicier.

Si vous vendez le Caustique cassé et mis dans les boîtes de 2, 5, 25, 50 et 100 livres, nous sommes les fabricants.

Ecrivez pour échantillons et prix.

CARNAVAL!
CARNAVAL!!

Cartes d'invitation de toute grandeur.
Cartes de correspondance.
Carnets pour bal.
Crayons et Glauks assortis pour carnets.
Cartes à jouer.
Marqueurs pour Euché, Whist et autres jeux.

Cartes de faire part, de mariage, de sépulture.
Cartes pour bouquet spirituel, Papeterie de deuil.
Cartes à dessin, Papiers fantaisie, Importation française, etc., etc.

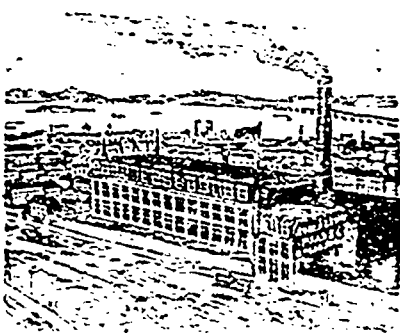
PRUNEAU & KIROUAC
46 rue de la Fabrique
QUEBEC

J. E. MARTINEAU MARCHAND DE
QUINCAILLERIES
EN GROS ET EN DETAIL
Enseigne de la Bouilloire
129 Rue St-Joseph, St-Roch - - QUEBEC

Comme nous n'avons pas de frais de voyageurs de commerce à payer, c'est autant dont nous pouvons faire l'énéficiaire l'acheteur.

Téléphone 7227
The THOS. F. G. FOISY PIANO MFG CO
Fabricants de

PIANOS DROITS, CARRÉS et à QUEUE



Fait le commerce de gros et de détail. Les commerçants religieux ont tout intérêt à s'adresser à cette maison.
Les pianos canadiens fabriqués par la maison, sont garantis pour sept ans.
Pianos faits à ordre, pour convenir à l'aménagement des salons.
Les grandes réparations seulement sont faites par la maison Foisy, et exécutées dans le plus bref délai sur le même principe que les pianos neufs.
Agents demandés dans toutes les parties du pays.

Nous avons toujours en magasin un assortiment
D'ORGUES des meilleures fabriques
The THOS. F. G. FOISY PIANO MFG. CO., 4 rue Papineau MONTREAL.

Toute communication doit être adressée à

Le **ANCHOR WEAKNESS CURE** rend fort et vigoureux l'homme faible et épuisé

Bulletin des Faillites

QUEBEC

- Lachine—Théophile Gariépy, charbon et bois, cess., ass. des cr. le 26 cour.
 —Bélanger & Noyon, nouv., offre comp.
 Melocheville—B. Ram, m. g., offre comp. à 35c. dans la §
 Montréal—Mme A. Bleau, nouv., cess.
 —Edmond Leonard, pharm., ass. des cr. le 26 cour.
 —Narcisse Circe, tailleur, cess.
 —Mme L. A. Houde, jr., modiste, cess.
 —H. Wilson & Co., nouv., cess.
 —Porter, Teskey & Co., articles de fantaisie en gros, act. ann. en vente pour le 24 cour.
 —John Price & Son, peaux, ass. des cr. le 23 cour.
 —Henri Portugais, confections, cess., ass. des cr. le 26 cour.
 —F. X. Tessier, chauss., stock vendu.
 —Joseph Dorval, hôtel, dem. de cess. contestée.
 —Canadian Bridge & Iron Co., J. W. Ross nommé curateur.
 —François Giroux, agent manuf., cess.
 —L. P. Dufresne, bijoutier, ass. des cr. le 23 cour.
 —J. A. Grenier, fruits, cess., ass. des cr. le 19 cour.
 —W. J. G. Roger, chauss., offre comp. à 40c. dans la §.
 —Lawrence Rossiter, charretier, cess.
 —W. S. Walker & Co., bijoutiers, act. ann. en vente par encan.
 —The Hearle Mfg. Co., fab. de savon, (John Downey propr.), cess.
 —W. J. G. Rogers, chauss., ass. des cr. le 18 cour.
 —Elliott Burns, voiturier, act. ann. en vente pour le 26 cour.
 —Dominion Cold Storage Co., ass. des cr. le 26 cour.
 —Mountain City Cycle Co., bicycles, act. ann. en vente pour le 25 cour.
 Québec—La Cie du Patinoir-Théâtre L'Eclaireur, cess., ass. des cr. le 25 cour. pour nommé un curateur.
 —Emilien Angers, épïc. et liq., stock vendu.
 —L. B. Godbout, ann. en vente par le shérif pour le 23 cour.
 —Alain & Cie, meubles, act. à vendre le 22 cour.
 Sherbrooke—Bray Bros, épïc. cess., ass. des cr. le 3 fév.
 Sorel—Geo. Arseneault, nouv., cess.
 Ste-Agathe des Monts—H. A. Bellisle, m. g., comp. à 50c. dans la §.
 St-Jean—J. Bte U. Grogère, meubles, ass. des cr. le 22 cour.
 St-Michel de Bellechasse—Jos. Martineau, boulanger, act. vendu.
 St-Philippe de Neri—E. N. Lavallée & Cie, m. g., demande du temps. état de ses affaires à l'étude.
 Valleyfield—Alphonse Boileau, febl., cess.

Cessions de biens dans les autres Provinces.

ONTARIO

- Acton—Joseph Cornfield, épïc.
 Alexandria—Francis Groulx, bijoutier.
 Blenheim Tp—C. Showers.
 Brussels—Wm. Pelton, épïc.
 Caledon Tp—D. J. & J. S. Haragan.
 Chatham—Conway & Co., nouv.
 Exeter—John Southcott, charpentier.

- Win. Southcott, tailleur.
 Greenbush—Chas P. Falkner, marchand.
 Guelph—J. R. Jackson & Co., poêles et ferblanterie.
 Hamilton—Frederick Galloway, épïc.
 —Edwin Skedden, fab. de brosses, offre comp.
 Kincairdine—J. Edwin Sutton, ébéniste.
 Lindsay—F. Vancamp, quincaillier.
 Massey—McDonald & Co., m. g.
 Morris Tp—Wm. Barrie.
 Orillia—R. O. Smith, livres, etc.
 Owen Sound—John Scott, march. de bestiaux.
 Penetanguishene—Charles S. Whalen, tailleur, ass. des cr. le 25 cour.
 Ridgetown—Meredith Grass, nouv.
 —J. R. Johnson, jardinier, etc.
 Sault Ste-Marie—Tate & Lauder, bou-chers.
 Stony Point—F. J. McRae, quincaillier, ass. des cr. le 25 cour.
 Streetsville—J. H. Glendinning.
 St Thomas—J. M. Cronk, chauss., offre comp. à 60c. dans la §.
 Toronto—W. J. Fenton, success.
 —N. E. Haugh, bijoutier.
 —John Irwin, meubles.
 —B. N. Powell, tailleur.
 —John Bland, tailleur.
 —A. Aronsberg & Co., opticiens.

MANITOBA & TERRITOIRES N. O.

- Ninga—Robinson & McKnight, m. g.
 Winnipeg—Jos. Lamont, chauss.

NOUVEAU-BRUNSWICK

- Moncton—J. C. Stewart & Co., épïc., offre comp. à 50c. dans la § compt.
 Petit Codiac—Humphrey & Trites, m. g., comp. effect. à 40c. dans la §.
 St-John—T. F. Foley, libraire, comp. effect. à 33½c. dans la §.
 —Parker Bros., pharm.
 —Geo. C. Robertson, épïc.

NOUVELLE-ECOSSE

- Digby—E. M. Walker, commerçant.
 Grand Narrows—McDougall & McNeil, m. g.
 Halifax—Geo. Kempt, voiturier.
 Inglisville—Rupert G. Banks, commerçant.
 Pictou—R. Tanner & Son, chauss. en gros, stock ann. en vente à l'enchère.
 River John—A. R. McKay, m. g.
 Yarmouth—Eben Ellis, écurie de louage.

TERRENEUVE

- St-Jean—John Ledrew, homarderie.

Régistre du Commerce

QUEBEC

- Antigonish—Canada Milk Condensing Co., Ltd., incorporation accordée.
 Drummondville—L. F. Hébert & Cie, huiles, nouv. soc.
 Lac Mégantic—W. E. Courtemanche, bijoutier, ent. en aff.
 Lac Noir—American Asbestos Co., dem. en liquidation accordée.
 L'Epiphonie—Racette & Forest, tabacs, etc., ent. en aff.
 Mahone Bay—S. N. Dikly, boulanger et restaurant, ent. en aff.
 Moorefield—Jno. Breandlé, cnauss., stock vendu.
 Montréal—Joseph Maillet & Cie, chauss., dissol.
 —Gilbert R. Jones, huiles en gros, ent. en aff.

- D. Beauchamp, vaisselle, offre commerce en vente.
 —La Compagnie du journal *Les Nouvelles*, nouv. soc.
 —Atlas Engraving and Printing Co., John Clarke et Robert G. Kent propr.
 —Gates, Allatt & Co., conf., ouvert succurs. à Cornwall.
 —Joseph Maillet, chauss., Louis Lebluis propr.
 —Cash & Co., épïc., Anatole Renaud seul.
 —I. B. Durocher & Cie, hôtel, domm. par le feu.
 —Plante & Pratto, électriciens, nouv. soc.
 Québec—E. Angers & Cie, épïc. et liq., ent. en aff.
 —L. E. B. Guay & Cie, bijoutiers, stock en com. par le feu.
 —Louis Perron, forgeron, décédé.
 —Tozer & Co., bouchers, R. S. Tozer, décédé.
 St-Henri de Montréal—Cleroux & Charbonneau, chauss., Désiré Cleroux et Frs X. Charbonneau propr.
 Waterville—Rowe & Rowe, m. g., nouv. soc.
 West Northfield—John Turner, nouv., ent. en aff.
 Windsor Mills—The Lowe Windsor Cheese Co., fromagerie, nouv. soc.

(OFFICIEL)

DÉCLARATIONS DE SOCIÉTÉ

J. O. Filteau & Cie, libraires—Ovide Filteau et Napoléon Filteau, tous deux de Québec, associés.

M. Soucy & Fils, marchands de bois de chauffage—Magloire Soucy et Magloire Soucy, fils, tous deux de Québec, associés.

E. Angers & Cie, épïciers—Marie Laure Elodie Lemieux, épouse séparée de biens de Emilien Angers, marchand, faisant affaires sous le nom ci-dessus.

Georges Reinhardt & Cie, marchands regrattiers—Georges Reinhardt et Ferdinand Reinhardt, tous deux de Québec, associés.

Joseph Bussière & Fils, entrepreneurs-menusiers—Joseph Bussière et Edmond Bussière, tous deux de Québec, associés.

English Syndicate—Michel Breton, de Québec, épïcier, faisant commerce comme fabricant d'une poudre spéciale appelée *Baking Powder*, sous le nom ci-dessus.

DEMANDES DE CESSION

Philippe Turcotte et Pierre L'Heureux, tous deux de Québec, faisant affaires à Québec, sous le nom et raison de la Cie du Patinoir-Théâtre (L'Eclaireur), insolubles, et P. Dignard & Cie, de la cité de Québec, négociants, requérant cession.

—o-o-; o-o—

Ventes par le Shérif

ARTHAHASKA

La J. B. Armstrong Co. de Guelph, vs Stanislas Lebel. Un lot de terre situé dans le canton Durham avec bâtisses. Vendu à la porte de l'église St-Fulgence de Durham le 25 fév. à 11 hrs. a. m. R. le 30 juin.

Louis Hébert vs Joseph Verville. Une terre dans Bulstrode. Vendue à la porte de l'église de St-Valère de Bulstrode le 23 fév. à 1 h. p. m. R. le 27.

SOCIETE DE CONSTRUCTION PERMANENTE DE QUEBEC

23 Rue St-Jean

Argent à prêter, termes et conditions faciles. L'emprunteur peut contracter pour le nombre d'années qui lui convient et rembourser le capital avec l'intérêt mensuellement.

Intérêt alloué sur paiements faits d'avance.

♦♦♦ A VENDRE ♦♦♦

Propriétés situées dans différents endroits. L'acheteur peut payer par versements mensuels comme un loyer.

G. Gourdeau,

Québec, sept. 1896.

Secrétaire.

Emilien Cloutier contre Pierre Labbé. 2 lots de terre dans la paroisse de Saint-Albert de Warwick. Vendus à la porte de l'église de la dite paroisse le 27 fév. à 11 h. a. m. R. le 6 mars.

QUÉBEC

In re John Simon Murphy, failli, et John Y. Welch, curateur. Plusieurs lots de terre situés dans le village de Lauzon et deux rentes foncières annuelles de \$12 chacune. Vendus à la porte de l'église de la paroisse de St-Joseph de Lévis, le 27 février à 10 h. a. m. R. le 6 mars.

La cité de Québec contre Bénoni Guay. Un lot de terre dans St-Sauveur avec bâtisses. Vendu au bureau du shérif le 20 fév. à 10 h. a. m. R. le 26.

J. G. Bussières architecte, demandeur, Dame Marie Elisabeth Zéphirine Paradis épouse de Samuel Richard White, et Charles Fitzpatrick et Alexandre Duschereau, procureurs distrayants des dits défendeurs; Dame Marie Elisabeth Zéphirine Paradis et vir, contre J. G. Bussières. Un lot de terre qtr. St-Jean de la cité de Québec avec bâtisses. Vendu au bureau du Shérif le 20 fév. à 10 h. a. m. R. le 27.

RIMOUSKI

L'hon. Alfred Arthur Bilodeau et al contre Eugène Lavoie. Un emplacement situé en la paroisse de Ste-Luce—avec bâtisses. Vendu à la porte de l'église de la dite paroisse, le 18 mars à 10 h. a. m. R. le 30 mars.

SAGUENAY

Alphonse Labbé contre Frs Tremblay. Une terre située en la paroisse de Ste-Agnès—avec bâtisses. Vendue en la dite paroisse le 26 janv. à 10 h. a. m. R. le 30.

ST-FRANÇOIS

William Matheson contre Allan McAlay et al. Un morceau de terre situé dans le canton Winslow—avec bâtisses. Vendu au bureau d'enregistrement du comté de Compton, le 17 mars à 11 h. a. m. R. le 31.

L'hon. Edward Towle Brooks contre Jesse Goddard. Deux lots de terre situés dans le canton de Stoke—avec bâtisses. Vendus à la porte de l'église de St-Philémon de Stoke, le 19 mars à 10 h. a. m. R. le 31 mars.

Alexander McIntosh et al contre Frs Lemay et Elisée Leway. Un lot de terre situé dans le 2e rang du canton de Stoke—avec bâtisses. Vendu à la porte de l'église de la paroisse de St-Jean-Baptiste de Sherbrooke, le 18 mars à 10 h. a. m. R. le 30 juin.

Emelie Boisvert, veuve de Geo. Crochetière contre PEARLEY S. LABÈRE. Trois lots de terre situés dans le canton de Stoke—avec bâtisses. Vendus à la porte

de l'église de la paroisse de St-Philémon de Stoke le 19 mars à 11 h. a. m. R. le 1 avril.

Dame Susan Alice Laura Lee Jones contre David Henderson Cameron du canton de Bornston. Plusieurs lots de terre situés dans le dit canton avec bâtisses. Vendus à la porte de l'église de Ste-Suzanne de Boundary Lane le 20 de fév. à 1 h. a. m. R. le 29 mars.

TROIS-RIVIÈRES

Dame Philomène Giguère contre Ferdinand Thibaudau. Cinq lots de terre situés en la paroisse de St-Justin et une terre située en la paroisse de Ste-Ursule. Vendus, les premiers lots à la porte de l'église de la paroisse de St-Justin le 26 janv. à 10 h. a. m., et la terre à la porte de l'église de la paroisse de Ste-Ursule le même jour, à 2 h. p. m. R. le 2 février.

RECOLTE de 1896

- Amandes de Tarragone en sacs.
- Amandes sans Coquille en boîtes
- Noix de Grenoble en ballots.
- Noix sans Coquille en boîtes.
- Avelines de Sicile en sacs.
- Noix Pecan en sacs.

WHITEHEAD & TURNER

Epiceries en gros
Rue Dalhousie, QUEBEC.

AVIS DE FAILLITE

VENTE PAR ENCAN

AVIS PUBLIC est par le présent donné que VENDREDI le 29 de JANVIER courant sera vendu à la porte de l'église de Thetford Mines. Comte de Magantic, les propriétés suivantes, savoir:

- 1o Un emplacement situé dans le village de St-Alphonse de Thetford contenant cinquante pieds de front sur cent pieds de profondeur avec une maison et autres bâtisses.
- 2o Une terre située au 2e rang du canton de Thetford contenant environ cinquante acres de superficie.
- 3o Un emplacement situé dans le village de Thetford contenant 85 pieds de front sur 120 pieds de profondeur avec un maison à deux étages.
- 4o Un emplacement situé dans le village de Thetford Mines contenant cinquante pieds de front sur 120 pieds de profondeur avec maison sur érigée.

Conditions de paiement. Argent comptant. Les autres conditions seront données lors de la vente. Vente à 9 heures a. m.

JACQUES & CIE ALFRED LEMIEUX
Encanteurs. Curateur.

AVIS DE FAILLITE

VENTE PAR ENCAN

Dans l'affaire de Alain & Cie Marchands de meubles Québec.

La vente du stock, de l'ameublement et des crédits des failles ainsi que du loyer se fera à mon bureau 123 rue St-Pierre, VENDREDI le 22 JANVIER 1897 à 11 h. a. m.

JACQUES & CIE
Encanteurs.

ALFRED LEMIEUX
Cest Syndic.

POISSON

HARENC, Cap Breton et Labrador, Quarts et demi-quarts

MORUE LARCE, Nos. 1 et 2, SAUMON du Labrador, Truite saumonée, Flétan Tarbot. Morue sèche, Anguille, etc.

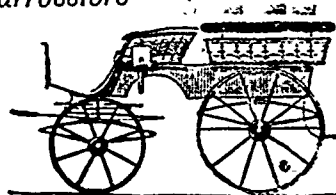
AUSSI FLEUR, LARD, GRAINS, HUILES, Etc.

par **GEO. TANGUAY,**

Bureau: 48, rue St-Paul
Magasin: 33 & 35, 34 & 36 St-André
Quais: rue St-André & Dalhousie

VERRET & C 101 & 103

Carrossiers - - - Gotsd'Abraham



EN STOCK OU SUR COMMANDE :

Cutters, Sleighs, Carrioles, Sleighs Tandem, Sleighs russes, Traineaux de famille à 4 et 5 places

Les voitures de Verret & Cie sont renommées pour leur solidité et leur parfaite exécution.

Chemin de fer

INTERCOLONIAL

A partir du 12 octobre 1895, inclusivement, les trains de ce chemin de fer circuleront quotidiennement (dimanche excepté) comme suit:

DEPARTS DE LÉVIS

	Hrs.
Accommodation, sur Rivière du Loup et Campbellton	7.50
Express direct sur St-Jean, Halifax et Sydney	11.30
Accommodation sur Riv. du Loup	17.00

ARRIVÉES À LÉVIS

Accommodation de Riv. du Loup	5.40
Accommodation de Campbellton et Riv. du Loup	11.00
Express de Riv. du Loup (quintidienn)	12.20
Express direct de St-Jean, Halifax et Sydney (lundis excepté)	12.20

Les trains du chemin de fer Intercolonial sont chauffés par la vapeur de la locomotive et ceux qui circulent entre Halifax et Montréal via Lévis sont chauffés à l'électrique.

Tous les trains sont régies sur l'heure Eastern Stan lar.

On peut obtenir les billets de passage, de même que toute information concernant la route et les tarifs de fret et de passagers en s'adressant à

D. R. McDONALD
Agence pour la cité de Québec
49 rue Dalhousie.

Bureau: du chemin de fer.
Monton, N. B., 8 oct. 1896.

LE

"MARCHÉ FRANÇAIS"

Journal quotidien Commercial, Agricole et Maritime

6 Place du Louvre, Paris
Indépendamment de sa spécialité pour les grains et farines, qui en fait un journal unique dans cette partie, le *Marché Français* renseigne sur les sucres, huiles, pétrole, vins, alcools, viandes, bestiaux, café, riz, laides, cotons, féules, pommes de terre, fourrages, légumes secs et tous autres produits.

COMPAGNIE CHINIC

Basse-Ville

QUEBEC.

Blanc de Plomb

Qualités 1, 2 et "Gémine"

Couleurs à l'huile

Toutes nuances

Huile de Lin

Térébenthine

Articles d'Ingénieurs-Méc.

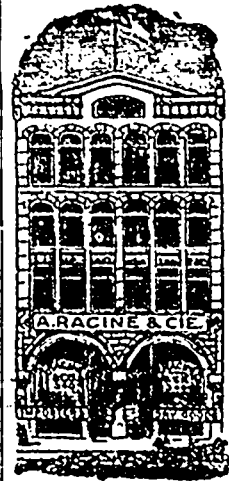
Garniture à Machine (Packing)

Caoutchouc et Lin, Etc., Etc., Etc.

Qualités Supérieures

Bon marché exceptionnel

Tapis & Prelarts



A. RACINE & CIE

IMPORTATEURS ET
JOBBER

- EN -

MARCHANDISES-
SECHES

Général
DE TOUTES SORTES.

340 et 342 RUE ST-PAUL

- ET -

- 1 9 et 181

DES COMMISSAIRES
MONTREAL

Agence de Québec:

256 1/2 Rue Saint-Olivier
J. E. ROCHETTE

UN HOMME D'AFFAIRES devrait se tenir au courant des prix le plus bas. Sinon, ses concurrents achèteront leurs marchandises à des prix moindres, et il les verra s'enrichir, même en vendant à des prix plus bas. Il est nécessaire aussi qu'un marchand soit renseigné sur tout ce qui se passe dans sa branche de commerce dans son pays et ailleurs. Nous donnons ces différentes informations chaque semaine ou chaque mois au taux de \$1.00 à \$3.00 par année. Un détaillant de Québec qui s'est prévalu de l'information que nous lui avions donnée, a fait sur une seule transaction un profit de \$200. Echantillons franco sur demande.

The J. B. MacLean Co, journaux commerciaux, 146 St. James Street, Montréal. Canadian Grocer and General Storekeeper; Hardware and Metal Merchant; Dry Goods Retailer; Printer and Publisher; Bookseller and Stationer.

O. Picard & FILS

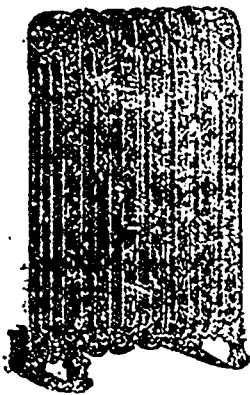
Plombiers, Gaziers, Ferblantiers, etc.

Poseurs d'APPAREILS DE CHAUFFAGE à air chaud, à eau chaude et à la vapeur.

Pose d'appareils électriques les plus perfectionnés et les plus modernes.

Installation de **Sonnettes Electriques.**

199 Rue St-Jean, Québec.



Darveau

Imprimerie-Editrice

Québec

Les Manufacturiers, Marchands, Industriels, etc., pourront faire exécuter, à l'Imprimerie Darveau, les vignettes dont ils auront besoin pour leur genre d'affaires, soit d'après dessin, photographie ou reproduction, à des conditions faciles. Catalogues illustrés, etc.

Aussi, impressions de toutes sortes exécutées promptement.

Téléphone 561.

PRIX COURANTS EN GROS — JEUDI, 21 JANVIER 1897

Chaussures		Prix en gros			Prix en gros		Prix en gros		
		Hommes.	Garçons.	Enfants	Conserves		Prix en gros		
Brogans.....	\$0 85 à 1 00	\$0 75 à 0 90	\$0 50 à 0 70	Vernis à tuyaux... gal.	0 00	0 90	Chlor. chaux paq. 1/2 lb	0 00	0 09
Cobourgs.....	1 10 1 25	1 00 1 15	0 70 0 75 par doz	0 80	0 90	" " " " keg	0 00	0 05
Split Balmorals.....	0 85 1 10	0 80 1 05	0 70 0 75	Homards..... par doz	2 00	2 25	Cire blanche..... paraffin	0 15	0 20
Kip.....	1 15 1 40	0 90 1 15	0 80 0 95	Maquereau..... doz.	1 00	1 00	Cire jaune.....	0 40	0 45
Buff.....	1 20 1 90	1 00 1 40	0 90 0 01	Eperons, par doz.....	0 00	0 50	Cire de dectr. lb.	1 75	2 00
Veau.....	1 95 3 85	0 00 0 00	0 00 0 00	Salmon, par doz.....	1 25	1 75	Citr. de cr. q. n. oz	0 20	0 30
Buff Congress.....	1 25 1 71	0 00 0 00	0 00 0 00	Clams, 1 lb tins par doz.	1 40	1 50	Citr. " " stryck. oz	0 15	0 18
Veau.....	2 10 3 40	0 00 0 00	0 00 0 00	Huitres-1.....	1 35	1 50	Glycerine 1250.....	0 24	0 26
Split boots.....	1 80 2 50	1 25 1 60	0 00 0 00	do 2.....	2 00	2 00	" " S. G. 1290 Can	0 20	0 28
Kip.....	1 50 2 90	1 00 1 90	1 25 1 50	Tomates.....	0 75	0 80	Gomme arabique com.	0 25	0 28
Veau.....	2 75 3 90	0 00 0 00	0 00 0 00	Peches, 2 lbs.....	1 75	2 00	" " bl.....	0 45	0 50
Boites en feutre. Ren.....	1 50 2 00	0 00 0 00	0 00 0 00	do 3.....	2 50	2 75	" " caltechu.....	0 12	0 16
Wigwams.....	1 70 2 50	0 00 0 00	0 00 0 00	Poires, 2 lbs tins, doz.	1 50	1 75	" " satche orange.....	0 38	0 40
	0 75 0 90	0 00 0 00	0 00 0 00	do 3.....	2 25	2 50	" " tragaganthe.....	0 50	0 57
				Fraises.....	1 75	2 00	" " Tre q. oz	0 70	0 77
				Pommes, tins gal.....	2 00	2 10	Huile de castor au Can	0 00	0 10
				" " 3 lbs.....	0 90	1 06	Huile d'olive (c.s.) gal	0 90	1 06
				Blé d'Inde, 2 lbs.....	0 65	0 70	Huile foie de m. Norv.	2 65	2 85
				Ananas.....	0 50	0 50	" " Terr. 1 54	1 75	
				Bluets, 2 lb.....	0 70	0 80	" " de citron extra	2 04	2 11
				Bluets 3 lb.....	0 85	0 90	" " de menthe H. lb.	3 25	4 51
				Pois canad., 2 lb tins.....	0 70	0 90	" " a moulin..... gall	0 94	1 03
				Bœuf, 1 lb rotl.....	1 25	1 35	" " de Bergm. ext. lb	3 25	3 5
				" 2 lbs.....	2 25	2 35	Iodoforme.....	0 50	0 40
				" 4 lbs.....	1 50	0 00	Liquoreur am. fort calse	0 50	0 00
				Langues de bœuf lb dz.	3 25	3 59	" " lb. oz	0 10	0 13
				" 2 lbs.....	6 00	6 50	Morphine a-ret. oz	1 80	1 90
				Bœuf salé, 1 lb.....	1 25	1 49	" sulph. oz	1 90	2 00
				" 2 lb.....	2 25	2 49	Menthol..... oz	5 00	5 50
				" 4 lb.....	4 99	4 75	Opium..... lb	4 55	4 50
				" 6 lb.....	7 25	7 50	Potass. bromid.	0 08	0 75
				" 14 lb.....	16 50	0 00	" bichrom.	0 14	0 15
				Pêches en seaux.....	0 75	0 90	" Iodid..... lb	3 90	4 00
							Quininell Howard.....	0 40	0 45
							Rhubarbe cubes.....	1 30	1 35
							" ang.....	0 25	0 25
							Restaurat. de la santé		
							des amin. dom. la doz.	0 00	3 00
							Strachime..... oz	0 75	0 80
							Soufre en farine.....	0 03	0 04
							" en canon.....	0 03	0 04
							Sel epom.....	0 03	0 04
							Salpêtre.....	0 07	0 06
							Sené.....	0 12	0 15
							Vitriol.....	0 07	0 09
							Vaselline jaune.....	0 12	0 14
							Houblon asst.....	0 13	0 14
							Indigo.....	0 65	0 70
							Insecticide.....	0 30	0 35
							Os de poisson.....	0 25	0 30
							Spécialités de la Anchor Med. Co.		
							Anchor Weakness cure, gr.	78	00
							Piutes du Dr. Nelson (contre		
							la pâleur	0 33	00
							Vermicure français (au cho-		
							colat)	12	00
							Castorol (Huile de Castor		
							preparée), 2 ozs.....	8	00
							" " " " " " gr.	10	00
							Sais-pareille "Anchor" (en		
							palettes).....	35	00
							Capus es Weber (contro le		
							Ver Solitaire).....	108	00
							Epiceries		
							Thés: 1/2 doz et caddy.		
							Japon nou. com. moy. lb	12	0 30
							" bon moy. à moy "	0 20	0 25
							" nu à choisi.....	0 30	0 35
							Yng Hyson, com. bon "	0 15	0 20
							" " " " " " "	0 30	0 40
							Gun Fder. c. à moyen "	0 14	0 20
							" bon à fin "	0 30	0 40
							" très fin "	0 50	0 60
							Impérial, may. à bon "	0 25	0 33
							" fin à très fin "	0 37	0 53
							Twankay, com. à bon "	0 12	0 18
							Oolong.....	0 15	0 03
							Congo commun.....	0 12	0 14
							" bon commun "	0 10	0 0
							" bon à très fin "	0 32	0 45
							Souchong, commun.....	0 12	0 00
							" bon.....	0 25	0 00
							" fin à choisi "	0 35	0 50
							Souchong, poussière.....	0 06	0 00
							" " " " " "	0 18	0 20
							Cafés verts:		
							Mocha—Ajoutez 6c pour		
							rétsage et mouture.	0 26	0 31
							tava.....	0 25	0 30
							Maratibo.....	0 22	0 24
							Matatque.....	0 18	0 23
							Rio.....	0 18	0 20
							matatation Ceylan.....	0 23	0 25
							Chicorée.....	0 10	0 13
							Chari en nattes.....	0 10	0 13
							thais arom.....	0 00	1 00
							Clou Grosse..... lb.	12	0 30
							" Grosse Jamaatq	16	0 25
							" " d'Afrique lb.	0 15	0 18
							Cannelle.....	0 14	0 28
							Rauans:		
							London Layer,	boite	1 65
							" "	1/2 "	1 00
							" "	1/4 "	0 55

Le Anchor Weakness Cure médecine de familles par excellence (Voir Cotations)

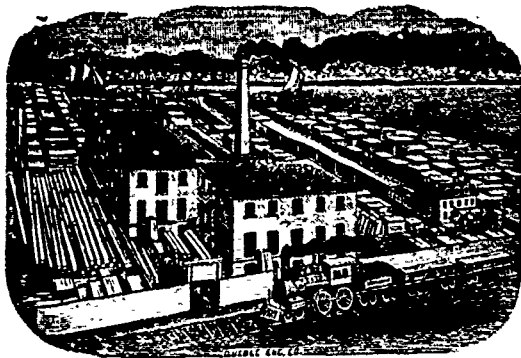
PRIX COURANTS EN GROS. - JEUDI, 21 JANVIER 1897

	Prix en gros
Imperial Cabinet	boite 1 90
"	" 1 20
"	" 0 75
Conois-eurs Clusters,	boite 2 00
"	" 1 25
"	" 0 75
Extra De-sect,	boite 2 50
"	" 1 50
"	" 0 90
Royal Buckingham	boite 3 90
"	" 2 50
"	" 1 30
Imperial Russlan	boite 5 00
"	" 2 75
"	" 1 60
Valence off stalk	5/8e à 6
" fin off stalk	6e à 6 1/2
" Layers	7e à 7 1/2
Californie 2 Couronnes	6 1/2e à 6 3/4
"	7 1/2e à 7 3/4
"	8 1/4e à 8 1/2
Corn-starch No 1	" 2
Sucres:	
Brun	0 63 1/2 0 63 3/4
Jaunes	0 3 1/2 0 03 3/4
Blanc	0 03 1/2 0 03 3/4
Boucauts et quart.	
Extra moulu	qts. 0 05 0 00
"	bte. 0 06 0 00
Cut loaf	qts. 0 05 1/2 0 00
"	bte. 0 06 0 00
"	1/2 bte. 0 06 1/2 0 00
Pow dered	qts. 0 05 1/2 0 00
Granulé	qts. 0 04 1/2 0 04 1/2
Sirops—	qt
Sirop Redpath tin 2 lbs.	0 10 0 0
" 8 lbs.	0 00 0 35
" quart gl.	0 21 0 50
Mélasses—	
Barbade tonne nouv.	gl. 0 30 0 31
" tierce	0 31 0 32
" quart	0 32 0 32
Fajardo	0 34 0 35
Fruits	
Pommes p. br.	1 50 2 00
Citrons Messine	2 50 3 00
Orange Jamaica, par Bl.	0 90 0 50
Oranges Valence, p. ca.	4 00 4 75
Extr. a pruneaux (alf.)	lb. 0 12 0 00
Datte s.	lb. 0 00 0 06
Figues au sac	0 05 0 00
" en boite	0 08 0 00
Poires de Californie	3 60 3 00
Prunes	1 75 0 00
Oignons	baril 1 50 1 75
Fourrures	
Les prix ci-dessous sont pour les peaux, lire qualif.	
Cstor du printemps, per lb.	4 00 4 50
Cstor autom et hiver, lb.	3 00 3 50
Ours noirs grds p. pièce	5 00 25 00
" petites	3 00 15 00
Pécari	5 00 7 00
Renard arctiq. p. pièce	14 50 65 00
" croisé	2 50 5 00
Renard roux	1 25 1 40
Loup Cervier	1 50 2 50
Marte claire	1 00 0 00
Vison Foncé	1 00 1 25
" clair	0 00 0 75
Loutre	9 00 14 00
Rat musq. hyv.	0 00 0 14
" Aut. & print.	0 10 0 12
Chat Sauvage	0 50 1 00
Bét puante noir.	0 75 1 25
" varié	0 15 0 25
Grains et Farines	
Avoine nouv 54 lbs ord.	0 29 31
O. geord. par 48 lbs.	0 40 42
Orge à Breche	0 50 60
Blé d'Inde	0 44 0 46
Sarrasin	0 40 0 45
Farines:	
Patente d'hiver	5 00 5 50
Patente Man	5 40 5 50
Sight. Roller	4 00 4 70
Extra	p. brl. 4 10 4 25
Superfine	p. brl. 3 60 3 70
Far. de boul gersp. brl.	5 00 5 20
Patent Hung. 98 lbs.	2 60 2 70
Far. fortes a levais.	2 50 2 60
Patent d'Ontario	2 25 2 30
Straight Roller	2 10 2 20
Extra	1 90 1 95
Superfine	1 70 1 75
Fine	1 50 1 60
Son, par 100 lbs	0 55 0 60
Gru blanc	0 30 0 60
Moulée d'avoine	1 09 1 10
Avoine roulée	1 70 1 80
Barley	1 50 1 60
Farino de blé d'Inde	0 85 1 00

	Prix en gros
Provisions	
Bœuf sauté mess 200 brl.	14 40 15 00
Lard Short cut brl 17.	12 50 13 00
Sauudoux canadien, lb	0 08 0 09
" mélange, seau 1 25	1 40
Jambons	lb. 0 08 0 00
" Anchor	0 08 1/2 10
" Bacon	0 07 0 09
Porc abattu, p. 100 lbs.	4 50 5 90
" p. char.	0 00 0 00
Cottolene, seau 20 lbs	0 84 0 00
" tin, 10 lbs	0 84 0 00
" tin, 5 lbs	0 84 0 00
" tin, 3 lbs	0 84 0 00
Pommes de terre :	
Par lot de char pr sac.	00 25 00 35
Par jobs	00 30 00 35
Fèves :	
Blues triées, pr 60 lbs.	1 20 1 50
Yellow Eye	1 50 1 60
Prov. de Québec	1 50 1 80
Foins :	
Foin présé moy No 1 ton.	12 60 12 50
" No 2	11 00 11 50
Paille pressée tonne.	6 00 6 50
Poissons	
Hareng	... brl. 3 50 5 00
" C. Breton	4 50 5 00
Mort esèche	... cwt. 4 00 5 00
" No 1 vrt au quart	4 25 4 50
" No 2 vrt	3 50 3 75
Saumon	10 50 17 00
Huile	
Huile de morae	gl. 0 24 0 25
Huile de marsouin	0 35 0 37
" loup-marin raffiné	0 45 0 45
" blanche ord.	0 37 0 40
Huile de ard extra	gl. 0 60 0 70
" de lard No 1	gl. 0 50 0 55
" olive pr machine	gl. 1 80 1 90
" illuminé	gl. 0 75 0 85
" de palme	gl. 0 60 0 60
" de lin crue pure	gl. 0 50 0 52
" de lin bout	gl. 0 53 0 50
" de l'aleine	gl. 1 90 2 00
Pétrole F.O.B. Qué	
Canadian	0 00 0 15
Americain	0 00 0 21
Térébenthine brl.	0 47 0 48
Huile pied bœuf le gal.	0 85 0 90
Laitne	
Toison du Canada	p. lb. 0 18 0 20
Arrachée non astrip.	lb. 0 20 0 22
A extra supère	p. lb. 0 23 0 25
B supérieure	p. lb. 0 19 0 20
Noire	p. lb. 0 17 0 19
Cap de B E grasse	p. lb. 0 13 0 15
Australie perque.	p. lb. 0 24 0 31
Charbons	
Grate et Egg	0 00 6 00
Stove et Chestnut	0 00 7 00
Forge (New-Castle) p. ch.	8 00
" américain p. ton.	7 50
Steam	4 00 4 50
Coke à fonderie	6 00 7 00
Bois marchand	
Acajou i à 3 p. le pds	0 22 0 30
Cerisier i à 4 pes. le pd	0 09 0 15
Merisier i à 4 pes. le ml	20 00 00 00
Merier 5 x 8, 6 x 6, 7 x 7,	8 x 8
Erable 1 à 2 pes.	15 00 25 00
Noyer tendre 1 à 2 p.	25 00 40 00
Tulepler de Virg.	
1 à 4 pes.	40 00 45 00
Bois blanc 1 à 4 pes.	18 00 22 00
Chêne blanc 1 à 2 p.	30 00 30 00
Fruche, 1 à 3 p. ca.	6 00 10 00
Chêne rouge	30 00 40 00
Matériaux de construction.	
Bois —	
Frene 1 à 4 pe. p. m.	22 00 30 00
Bois carré p. pd. cube.	0 15 0 25
" blanc 2 1/2 p. m	10 00 15 00
" 1 p. ca.	12 00 18 00
Noyer Noir, culls.	40 00 00 00
" 2 qual.	75 00 100 00
" 1 qual.	95 00 140 00
Cèdre rond	p. p 0 05 0 10
" plat	0 05 0 06
" carré	0 11 0 12
Orme tendr, 1 qual. pm.	0 18 0 25
Orme dur, 1 qual. pm	35 00 40 00
Shipping culls.	10 00 14 00
Épinette marchde.	8 00 11 00
" culls.	6 50 7 00
Charpente, Pin.	25 00 35 00
" Fruche.	15 00 18 00
" Épinette.	0 15 0 20

	Prix en gros
Lattes	1 25 1 50
Bardeaux Pin No 1	3 40 3 00
" No 2	1 70 2 25
" Cèdre No 1	2 90 3 00
Brdeaux Cèdre No 2 pm	3 40 0 00
" No 3 pm	1 40 1 50
Pin	
Pine strips shipping	
culls, 6 à 10 p. m.	12 00 14 00
1 1/2, 1 1/4 et 2 p.	13 00 16 00
Pine shipping cul. si-	
dings	10 00 18 00
1 1/2, 1 1/4 et 2 p.	0 00 18 00
p. qual. marc.	16 00 23 00
1 1/2, 1 1/4 et 2 p.	18 00 25 00
p. mill. cil. strp.	9 00 10 00
1 1/2, 1 1/4 et 2 p.	9 00 10 00
p. mill. cil. sid'g	10 00 11 00
1 1/2, 1 1/4 et 2 p.	11 00 12 00
pes. (R. cull)	8 00 10 00
Tuyaux en grès :	
10 o/o d'escompte.	
4pouces, pr long. de 3 p.	0 45 0 00
"	0 60 0 00
"	0 90 0 00
12 "	1 20 0 00
15 "	2 10 0 00
18 "	2 70 0 00
Coudes ronds	
4pouces chacun	0 75 0 00
"	1 00 0 00
"	1 75 0 00
12 "	2 50 0 00
Tuyaux réduction :	
8 x pouce chacun	1 50 0 00
9 x 6 "	1 90 0 00
12 x 9 "	2 75 0 00
Connection simple, carrée ou fausse	
égère :	
4 x 4 pouces chacun	0 90 0 00
6 x 4 "	1 50 0 00
6 x 6 "	1 50 0 00
9 x 6 "	2 10 0 00
9 x 9 "	2 10 0 00
2 x 9 "	3 00 0 00
2 x 12 "	3 00 0 00
Connection double, carrée ou fausse	
égère :	
4 x 4 pouces chacun	1 40 0 00
6 x 4 "	1 90 0 00
6 x 6 "	1 90 0 00
9 x 6 "	2 75 0 00
9 x 9 "	2 75 0 00
12 x 9 "	4 00 0 00
12 x 12 "	4 00 0 00
Siphon.	
simp. doub	
pouces	1 40 2 00
6 "	1 90 2 75
9 "	2 75 3 30
12 "	4 00 6 00
Tuyaux à cheminée :	
9 pouces, par pied	0 25 0 00
12 "	0 40 0 00
Brique rouge	4 00 4 50
" choisie	6 00 6 50
Brique à feu	28 00 30 00
Ciment, Portland	2 50 2 75
Plâtre à enduits	1 80 1 85
Terre à feu, au quart	2 00
Métaux	
Cuivre, Lingot	p. lb. 0 12 0 13
" en feuille	0 13 0 24
Etain, lingots	0 16 0 17
" barres	0 18 0 19
Plomb :	
Saumous	p. 100 lbs. 3 25 3 40
Tuyaux	p. lb. 0 04 1/2 0 05
Feuilles	4 25 4 50
De chasse	0 05 1/2 0 05 3/4
Zinc :	
Lingots "Spelter"	0 04 1/2 0 04 3/4
Feuilles, No 8	0 05 0 05 1/4
Acier	
Aressort	p. 100 lbs. 2 75 3 00
A lisse	2 25 2 50
A bandage	2 60 0 00
A pince	2 75 3 00
Fondu	11 00 0 00
Poule, ordln	0 00 0 00
De mecanch.	2 75 3 00
Fer en gueuse : En magasin,	
Siemens	p. tonne. 18 50 19 50
Coltess	21 00 00 00
Calder	20 00 00 00
Langloan	00 00 00 00
Summerlee	20 00 20 50
Gartsherie	20 00 20 50
Carnbroc	19 00 00 00
Eglinton	18 50 00 00

	Prix en gros
Fer en barres :	
Ordinaire	p. 100 lbs. 1 75 1 90
Affiné	2 25 2 50
De Suède	3 75 0 00
De Norvège	3 75 0 00
Lowmoor	5 25 5 50
Tôle et Boies plate :	
Noire, Nos 10 à 16	b. 2 50 2 75
" Nos 17 à 20	2 25 2 50
" Nos 20 a 23	2 25 0 00
" No 23	0 00 0 00
Boiler pl. plus de 3/4 pc.	1 90 2 50
Galvanisée, No 24	0 04 0 00
" No 26	0 04 1/2 0 05 1/4
" No 23	0 04 1/2 0 05 1/4
Etamée,	
No 24, 72 x 30	0 00 1/2 0 07
No 26, 72 x 30	p. lb. 0 07 0 07
No 24, 84 x 30	0 00 1/2 0 07
No 21, 84 x 30	0 07 0 00
De Russie, Nos 8, 9 et	
10	0 00 0 00
Du Canada	p. boîte. 2 50 2 00
Ferblanc :	
Coke IC	p. boîte. 3 10 3 30
Charbon de bois IC	boîte. 3 25 3 75
Pour chaque X-	
aditionnel, ext.	0 00 0 75
Feuillard :	
A cercler	p. 100 lbs. 2 45 2 50
Double	2 45 3 50
Quincaillerie	
Fers à cheval :	
Ordinaires	p. 100 lbs. 3 40 3 60
Fers à Repasser :	
Par 100 lbs	3 20 3 25
Fiches :	
Coupées, toutes dimen-	
sions	p. 100 lbs. net 2 50 0 00
Pressées, do 1/2	4 75 0 00
" 5-10	4 50 0 00
" 3/8	4 25 0 00
" 7-10	3 00 0 00
" 1/2	3 90 0 00
Escompte, 25 p. c. Galvanisées,	
extra par 100 lbs. net \$3.50	
Fil de fer :	
Poll. de No 1 a No. 8, par	
100 lbs.	3 60 3 70
No 9	0 00 2 65
No 10	0 00 2 75
No 12	0 00 2 05
Passé au feu, de No 1 à	
No 8, par 100 lbs.	0 00 2 50
No 9	0 00 2 50
No 10	0 00 2 50
No 11	0 00 2 50
No 12	0 00 2 80
No 13	0 00 3 10
No 14	0 00 3 25
Galvanisé, de No 0 a No.	
7, par 100 lbs.	0 00 3 00
No 9	0 00 2 85
No 10	0 00 3 20
Escompte 12 1/2 15 o/o	
A tuyau de poêle, No 18,	
par 100 lbs.	05 1/2 0 06 1/2
A cloture, barbelé, p. lb.	3 30 3 10
Fil de Laiton :	
A collets	p. lb. 0 30 0 35
Fontes Malléables :	
Par lb.	09 10
Enclumes	0 05 1/2 0 10 1/2
Charnières :	
et "Strap"	p. lb. 0 05 1/2
"Strap" et Gond filetés,	
p. lb.	0 04 0 04 1/2
Clous coupés à chaud :	
De 0 à 6 pouce, p. 100 lbs.	0 00 2 30
De 5 à "	0 00 2 35
De 4 1/2 à "	0 00 2 40
De 3 1/2 à 4 "	0 00 2 5
De 3 pouce,	0 00 2 50
De 2 1/2 à 3 "	0 00 2 55
De 2 à 2 1/2 "	0 00 2 70
De 1 1/2 à 1 1/4 "	0 00 2 95
De 1 1/4 à "	0 00 3 35
De 1 à "	0 00 3 80
Clous coupés à froid :	
De 1 1/2 à 1 1/4 pes. p. 100 lbs.	0 00 2 80
De 1 1/2 pouce,	0 00 3 20
Clous en acier, 10 cts en plus,	
Clous à flntr par 100 lbs :	
pouce	4 65 5 05
1 1/2 "	4 15 4 55
1 1/4 "	3 75 4 15
1 1/2 "	3 75 4 15
" et plus	3 75 4 15
3 1/2 et 2 1/2 "	3 50 3 90
pouces	8 25 8 05



Boite 205 **SIMON PETERS** Téléphone 2146

Entrepreneur

Propriétaire de Moulins à Scie, Emboutage et Préparation générale de tous les Bois.

USSEI. — Manufacture de Portes, Chassis, Jalousie, Ouvrages d'Escaliers, Tournage, Découpage, Boîtes d'emballage de toute description, et Moulures une spécialité.
 Toujours en mains. — Bois préparé de toute sorte, Pin, Épinette, Pruche, Bois blanc Merisier, Cèdre, Frêne, Chêne, Érable, Noyer noir et tendre, etc., etc. Bois de Charpente.

INTERIEURS DE MAISON fins en toute sorte de bois. Tout ouvrage garanti estimation pour toutes sortes d'ouvrages fournis sur application

Maison et Bureau. Rues Grant et Prince-Edouard,
ALB. H. PETERS Gérant *St-Roch, Québec*

Compagnie de **BRASSERIE DE BEAUPORT**

BIÈRES DE PREMIÈRE QUALITÉ

ABSOLUMENT PURES

HYGIÉNIQUES

Recommandées par la Faculté



Bière Double

Porter

★ ★ Lager

MARQUE DU COQ GAULOIS

Brasserie à Beauport — Dépôt à Québec, Rue St-Joseph

Téléphones 2369 Rue St-Joseph.
 2362 à Beauport.....

N. E. ROUSSEAU, Gérant.

Poêle L'ETOILE ★

Grande Réduction Sur notre Célèbre Poêle L'ETOILE

Breveté 10 mars 84 Médaille à l'Exposition Provinciale de 1894.

GEO. BROUSSEAU
 MANUFACTURIER
 79-83 Rue St-Paul, - Québec.
 Autres spécialités: Balances et Estampes faites sur cuivre

SITUATIONS VACANTES

Pour AGENTS et COLLECTEURS

S'adresser personnellement ou par lettre à

La Canadienne

Compagnie d'Assurance sur la VIE

BUREAUX 30 et 31 Edifice "Imperial", MONTREAL
 107 rue St-Jacques
 ou à F. Boisvert et A. D. Demuy, assistants-surintendants, 108 rue St-Joseph, Québec.

Etabli en 1863.

LECLERC & L'ETELLIER

Epiceries et Provisions EN GROS

104 et 106 Rue St-Paul QUEBEC.

Grande vente de

Bijouteries

Chez **Cyrille Duquet,**
 3 Rue St-Jean, Haute-Ville,
 A 30 pour cent de REDUCTION.

M. Duquet sollicite spécialement la visite des fiancés, et de ceux qui désirent faire des cadeaux de noces, de fêtes, etc., et il garantit une économie de pas moins de 30 pour cent. Son établissement est reconnu pour posséder les bijoux et autres marchandises de première classe telles que montres en or et en argent depuis \$2.00 à \$150, chaînes, bracelets, broches, boucles d'oreilles depuis \$1 à \$1000, théières, vases et autres petits objets en argent sterling massif, argentier-s, quadruple-plaqué, statues en bronze, lampes et tables en bronze doré avec onyx, lunettes marines, et d'opéra, lunettes et pince-nez en or et en nickel avec verres de première qualité et pour toutes les vues, et autres objets d'optique.

AUSSEI. — Un grand assortiment d'yeux artificiels. Escompte spécial sur son magnifique assortiment de bagues en diamants de la plus belle eau, comme: anneaux de fiançailles (bagues d'engagement), joncs de mariage de première qualité.

Réparation et confection de bijoux sur commande, ainsi que montres, horloges et toutes espèces d'instruments de mathématique et de physique.

LE ANCHOR WEAKNESS CURE guérit toutes les maladies nerveuses